

## La CMQ publie le rapport de son enquête

# Il y a "anguille sous roche" à St-Léonard

par Jean-Pierre Charbonneau

Incapable de prouver formellement des malversations de la part des membres de l'administration municipale Ouellet-Di Zazzo de Saint-Léonard, la Commission municipale du Québec conclut malgré tout qu'il y a "anguille sous roche" et que l'enquête publique qu'elle a menée pendant 13 mois sur cette municipalité de la banlieue montréalaise, serait survenue

trop tôt pour prendre sur le fait les responsables d'irrégularités.

Dans son rapport d'enquête, rendu public sans aucun commentaire hier par le gouvernement, la Commission municipale déclare que "d'une façon générale, elle ne peut s'empêcher de dire qu'elle est fortement encline à croire en l'existence d'un certain malaise dans l'admini-

nistration municipale de Saint-Léonard, au niveau du conseil et de ses membres".

"La Commission, lit-on dans le rapport, ne peut faire autrement que de déclarer que, dans presque tous les cas qui lui ont été soumis, elle entretient la forte présomption qu'il y a anguille sous roche".

Ainsi, dans presque tous les cas particuliers étudiés au cours de cette enquête — la Commission y consacre les trois quarts de son rapport — les témoignages entendus ont été fort variés dans leur contenu. "Les uns ont été assortis d'affirmations, les autres de dénégations, certains pleins de réticences, voire même, la Commission en a la forte impression,

de déclarations frôlant, pour ne pas dire plus, la non-vérité".

Le rapport ajoute: "Et quoique de tous ces témoignages aucune preuve absolument positive n'a été apportée, tout ce qu'elle a entendu porte la Commission à croire sérieusement que dans certains cas il y a eu des pressions indues d'exercées, que dans

d'autres cas des transactions nébuleuses se sont faites."

C'est sans doute pour ne pas permettre l'impunité de certaines malversations qui auraient pu être commises par des membres de l'administration Ouellet-Di Zazzo depuis 1968, que la Commission municipale recommande que le ministère

Voir page 6: Saint-Léonard

## Les ravisseurs de M. Cross veulent rentrer au Canada

OTTAWA (CP) — Les ravisseurs de James Richard Cross en ont assez de leur pays d'exil, Cuba, et désirent rentrer au Canada.

C'est ce qu'a donné à entendre hier le député conservateur de Lanark (Renfrew — Carleton), M. Paul Dick, en précisant que les felquistes qui avaient choisi l'exil en décembre 1970 étaient prêts à faire face au Canada aux accusations portées contre eux.

Selon M. Dick, qui dit être renseigné de source sûre, les ravisseurs ont entamé des négociations en septembre avec le ministère des Affaires extérieures sur la possibilité de leur rapatriement.

Hier, M. Sharp, titulaire du portefeuille des Affaires extérieures, a dit tout ignorer de telles négociations et le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a souligné que le retour des ravisseurs au Canada signifiait automatiquement qu'ils seraient traduits devant les tribunaux.

Les quatre auteurs du rapt de James Cross, Marc Carbonneau, Yves Langlois, Jacques Cossette-Trudel et Jacques Lancôt, ont obtenu un sauf-conduit vers Cuba le jour où ils ont relâché leur otage, Cossette-Trudel est parti accompagné de sa femme, Jacques Lancôt en compagnie de sa femme et de son enfant. Depuis leur arrivée à Cuba, les Lancôt ont eu un autre enfant.

À Québec, un porte-parole du ministère de la Justice a précisé que les ravisseurs de James Cross, s'ils revenaient au Canada, auraient à faire face à cinq chefs d'accusation: conspiration dans le but de commettre un enlèvement, effraction dans l'intention de commettre un acte criminel, enlèvement, extorsion et possession d'armes à feu.

Les trois premiers chefs d'accusation sont punissables d'emprisonnement à vie, tandis que l'accusation d'extorsion est punissable d'une peine

Voir page 2: Les ravisseurs



Le ministre israélien de la Défense, M. Moshé Dayan, à son arrivée hier à la base aérienne d'Andrews. Au premier plan, la dame au parapluie est Rahel Dayan, sa femme. (Téléphoto AP)

## Tout en conservant la présidence du PQ jusqu'en octobre

# Lévesque ne sollicitera pas de mandat à l'Assemblée

par Michel Roy

Au cours de la conférence de presse convoquée hier par les fondateurs du nouveau quotidien souverainiste, M. René Lévesque a annoncé, par quelques remarques incidentes, les conclusions de la période de réflexion qu'il s'était imposée peu après les élections et qui a pris fin entre Noël et le Nouvel An.

Le président du Parti québécois a ainsi été amené à dire qu'il ne sollicitera pas de mandat à l'Assemblée nationale à la place de l'un quelconque des six députés péquistes qui s'y trouvent, ce qui aurait contraint l'un de ceux-là à démissionner. Mais cette décision n'interdit pas de penser toutefois que M.

Lévesque, malgré d'évidentes réticences à retourner au Parlement, pourrait briguer un siège dans une autre circonscription si une vacance venait à se produire et si ses chances d'être élu étaient raisonnables.

Il a de plus indiqué qu'il conserverait la présidence du Parti québécois, au moins jusqu'au congrès général, prévu pour octobre.

Président de la Société éditrice du nouveau quotidien (SODEP), M. Lévesque ne sait pas encore à quelles conditions et à quel moment il sera en mesure de collaborer à son propre journal, étant lié par contrat jusqu'en juin avec le Journal de Montréal. A ceux qui lui demandaient s'il ne songeait pas à signer dans les deux journaux, M. Lévesque a répondu que "ça lui paraissait scabreux". Rappelons que le leader du PQ a suspendu sa collaboration régulière au Journal de Montréal au début de la campagne électorale et devait en principe la reprendre après les élections. Il a cependant obtenu un sursis qui venait à expiration hier.

M. Pierre Peladeau a déclaré au DEVOIR hier soir que M. Lévesque reprendrait sa chronique au Journal de Montréal le 15 janvier et qu'il ne saurait être question que le président du PQ collabore à d'autres quotidiens jusqu'à l'expiration de son contrat, en juin.

Il avait été envisagé, au cours des discussions entre MM. Peladeau et Lévesque, que ce dernier obtienne l'autorisation de collaborer au journal dont il est le co-fondateur, au moins épisodiquement, notamment dans les pages d'information étrangère, secteur de

Voir page 2: René Lévesque

## L'enfant modèle de la Confédération?

par Claude Lemelin

OTTAWA — Le député néo-démocrate du comté ontarien de Waterloo, M. Max Saltzman, a cité hier le Québec en exemple aux provinces de l'Ouest, en les incitant à faire preuve à tout le moins de la même "modération" que l'enfant terrible de la confédération (pendant le début des années soixante) aurait toujours affiché dans la formulation de ses revendications, et en demandant aux "scheiks" Loughheed et Blakeney de se rappeler les fardeaux financiers que les autres provinces ont acceptés en faveur de l'Ouest avant de presser jusqu'à l'écorce le citron pétrolier.

"Si en aucun temps le Québec s'était comporté comme se comportent présentement certaines de nos provinces de l'Ouest, de lancer M. Saltzman, les protestations auraient été si vives, dans cette Chambre comme partout au pays, que nous aurions eu du mal à les faire

taire. Au pire, le Québec a toujours été l'enfant terrible de la Confédération et c'est toujours le Québec que l'on pointe du doigt. Mais à ma connaissance, le Québec n'a jamais adopté le genre de position irréductible contre le gouvernement fédéral qu'adoptent présentement les provinces de l'Ouest. Les revendications par le Québec d'un statut particulier et de certains droits ont toujours été quelque peu modérées et toujours plus modérées que les vociférations des provinces de l'Ouest. Pendant des années, c'était l'Ouest du pays qui formulait des doléances contre le Québec: What does Quebec want? Pourquoi le Québec nous cause-t-il toujours des problèmes? disaient-ils. Aujourd'hui, nous devons nous tourner vers nos collègues de l'Ouest et leur poser la même question."

Brutalement, le député conservateur de l'Alberta, Jack Horner, devait répliquer de but en blanc à son collègue néo-démocrate quelques minutes plus tard: "L'Alberta et les provinces de l'Ouest veulent plus d'industrie, plus de développement et plus de population," de lancer M. Horner, qui intervenait. Comme M. Saltzman dans le débat en deuxième lecture sur le projet de loi C-245 établissant rétroactivement la taxe sur les importations de pétrole et le droit à taux variable qui doit lui succéder en février.

"Nous ne voulons pas voir le Canada central continuer à se développer, de poursuivre le député albertain. La fédération de provinces assujettie au gouvernement central veut se partager les dépouilles, les autres provinces demandant à l'Alberta d'y consentir. Les Albertains doivent présument partager leurs ressources, ne pas être trop voraces et céder leur pétrole. Nous répliquons: d'accord, mais en retour, nous demandons

Voir page 2: Enfant modèle

# On discute déjà technique à Genève alors que Dayan soumet son "plan" à Washington

d'après AFP et AP

Au moment où, à Washington, le ministre israélien de la Défense, M. Moshé Dayan, tenait une longue séance de travail "utile et positive" avec le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, sur un ensemble "d'idées et de principes" sur le désengagement dans le Sinaï, les négociateurs militaires égyptiens et israéliens discutent à Genève de divers "modèles techniques" à la séparation des forces

sur le canal de Suez.

L'optimisme est encore une fois revenu et l'on attend avec intérêt la poursuite des entretiens Dayan-Kissinger, ce matin, dont l'issue conditionne probablement la prochaine réunion militaire israélo-égyptienne de Genève, lundi matin.

Le secrétaire d'Etat américain ne s'est pas privé de souligner le côté positif de sa rencontre avec M. Dayan, précisant

qu'il avait été question "du principe du désengagement des forces d'Israël et de l'Égypte que M. Dayan a apporté", principe qui, croit-on savoir, implique un retrait des troupes israéliennes jusqu'aux cols de Mitla et de Giddi, à plus de vingt milles du canal.

Le chef de la défense israélienne, qui s'est rendu ensuite au Pentagone où l'attendait le secrétaire à la Défense, James Schlesinger, a souligné qu'il est, à son avis, "beaucoup trop tôt pour discuter d'un plan qui devra faire un jour l'objet d'un accord entre Égyptiens et Israéliens."

Cependant, comme un journaliste lui demandait si l'on pouvait continuer d'être optimiste au sujet des négociations de Genève sur la séparation des forces en présence sur le canal de Suez malgré les accrochages fréquents entre elles, le général Dayan a reconnu l'existence "d'incidents" mais, a-t-il ajouté, "je suis optimiste et je voudrais souligner le fait que, depuis près de 3 mois maintenant, le cessez-le-feu est en vigueur et nous en bénéficions."

A ce propos, la ville de Suez et la troisième armée égyptienne ont à nouveau été ravitaillées, a indiqué hier un porte-parole de l'ONU au Caire, après deux jours de suspension.

Le ministre israélien, en réponse à une autre question, a précisé qu'il n'avait pas demandé de "garanties" américaines pour un éventuel désengagement israélien. "Nous ne demandons pas des garanties; nous demandons d'être compris", a-t-il dit.

Rappelant les entretiens qu'il avait eus avec les dirigeants israéliens au cours de sa tournée au Moyen-Orient avant l'ouverture de la conférence de Genève, le secrétaire d'Etat a quant à lui déclaré: "Nous avons fait des progrès à Jérusalem; nous avons fait de bons progrès aujourd'hui". M. Kissinger a enfin expliqué la tenue d'entre-

Voir page 6: Dayan à Washington

## Les droits sur le pétrole

# Les conservateurs s'opposent au nouveau plafond de dix dollars

OTTAWA (par Claude Lemelin) — Malgré l'opposition des progressistes-conservateurs, les Communes ont adopté en deuxième lecture, hier, le projet de loi C-245 qui "légatise" rétroactivement la taxe que perçoit depuis octobre dernier le Trésor fédéral sur les exportations de pétrole canadien et lui substitue, à partir du 1er février prochain, des droits à taux variable, fixés par le cabinet jusqu'à un plafond dont le niveau demeure toutefois incertain.

En effet, le texte original du projet de loi fixait ce plafond à quatre dollars, mais ce chiffre est largement "dépla-

onné" depuis que les pays producteurs d'outre-mer ont doublé leurs prix pétroliers, obligeant ainsi Ottawa à hausser jusqu'à \$6.50, le taux de sa taxe d'exportation. C'est pourquoi le ministre des Finances, John Turner, a proposé jeudi que le plafond soit haussé à dix dollars; mais pour que le texte du projet de loi puisse être amendé en conséquence, le gouvernement doit obtenir le consentement unanime de la Chambre. Or, il est plus que douteux que les progressistes-conservateurs donnent leur consentement, puisqu'ils s'opposent à l'adoption du projet de loi dans sa forme

actuelle. M. Stanfield veut bien que la partie du projet de loi "légatise" la taxe perçue depuis trois mois soit adoptée sur-le-champ, et même que cette taxe demeure en vigueur pendant février et mars, mais il refuse de consentir à ce que les Communes imposent des droits "permanents" avant la conférence des premiers ministres sur l'énergie, les 22 et 23 janvier, sous prétexte que cette intervention législative d'Ottawa mettrait les provinces devant un fait accompli et rendrait plus difficile la recherche d'un compromis sur l'en-

Voir page 6: Les conservateurs

Plus de 500 documents

## Nixon oppose un refus formel à la commission sénatoriale

SAN CLEMENTE (d'après Reuter et AFP) — Le président Nixon a catégoriquement rejeté hier le subpoena émis par la commission sénatoriale Ervin, qui demandait communication de quelque cinq cents enregistrements et autres documents relatifs au scandale du Watergate.

Dans une lettre adressée au sénateur Sam Ervin, président de la commission sénatoriale d'enquête, le président Nixon précise que cette requête équivalait à une "usurpation de pouvoir institutionnelle", ajoutant que la transmission des documents requis "détruirait tout

vestige de confidentialité dans les communications présidentielles, altérant ainsi irréparablement les fonctions constitutionnelles de la présidence".

M. Nixon ajoute également que la divulgation de ces documents pourrait sérieusement gêner les développements futurs de l'enquête du procureur spécial sur le Watergate, Leon Jaworski, l'empêchant ainsi de mener son action à son terme.

Le président avoue aussi avoir conscience que, dans le contexte actuel, son refus de remettre les documents requis

Voir page 6: Nixon oppose

**mini:loto** TIRAGE: 40e VENDREDI, le 4 janvier, 74

25 Série émises — 90,000 chacune

Possibilité de:

92115 25 GAGNANTS DE \$5000.

2115 200 GAGNANTS DE \$ 500.

115 2025 GAGNANTS DE \$ 100.

**inter:loto** Case postale 908, Place d'Armes, Montréal 126 Qué. Tél.: 673-5350-53

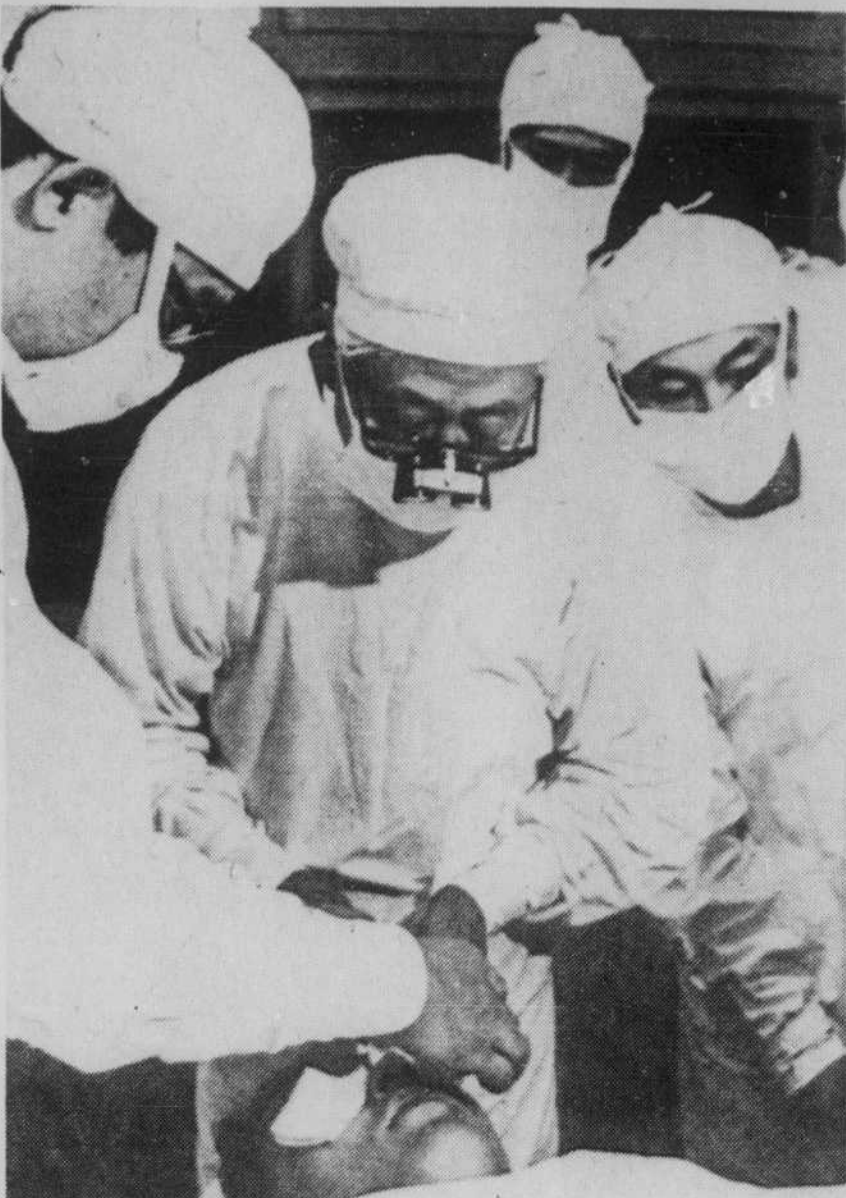
| LE PREMIER NUMÉRO COMPLET      | 3 7 3 3 1 5 0 | GAGNE \$125,000. |
|--------------------------------|---------------|------------------|
| 6 BILLETTS SE TERMINANT PAR    | 3 3 1 5 0     | GAGNENT \$5,000. |
| 106 BILLETTS SE TERMINANT PAR  | 3 1 5 0       | GAGNENT \$1,000. |
| 1037 BILLETTS SE TERMINANT PAR | 1 5 0         | GAGNENT \$300.   |

TIRAGE: Le 4 janvier, 1974

1,139,197 BILLETTS VENDUS

3,428 GAGNANTS \$911,800 EN PRIX

| Le deuxième numéro complet     | 3 1 7 4 4 6 9 | gagne \$50,000.  | Le troisième numéro complet    | 2 7 6 0 7 3 0 | gagne \$25,000.  |
|--------------------------------|---------------|------------------|--------------------------------|---------------|------------------|
| 13 billets se terminant par    | 7 4 4 6 9     | gagnent \$1,000. | 8 billets se terminant par     | 6 0 7 3 0     | gagnent \$1,000. |
| 107 billets se terminant par   | 4 4 6 9       | gagnent \$200.   | 75 billets se terminant par    | 0 7 3 0       | gagnent \$200.   |
| 1,021 billets se terminant par | 4 6 9         | gagnent \$100.   | 1,052 billets se terminant par | 7 3 0         | gagnent \$100.   |



Les banques d'yeux japonaises étant temporairement incapables de fournir l'organe nécessaire pour procéder à une greffe de la cornée, le directeur du service d'ophtalmologie de l'université de Marioka, M. Kitetsu Imaizumi, a dû procéder à la première importation d'yeux de l'histoire japonaise. L'organe de rechange a été expédié par un avion de l'US Air Force depuis la Banque internationale des yeux de Sri Lanka (Ceylan). La transplantation de la cornée a parfaitement réussi et le jeune Tatsuro Matsuo (19 ans) devrait recouvrer une vision normale dans trois mois. (Téléphoto AP)

## suites de la première page

### LES RAVISSEURS

de 14 ans de détention. L'accusation de possession d'armes à feu est punissable par cinq ans de prison.

Des mandats d'arrestation pour les ravisseurs ont déjà été émis et ils peuvent être arrêtés où qu'ils se trouvent au Canada.

M. Dick a expliqué hier que les felquistes en avaient assez de Cuba où ils devaient faire la corvée de la canne à sucre avec d'autres exilés politiques.

Sa déclaration survient quelques jours avant le départ d'une mission parlementaire canadienne pour Cuba. Huit députés doivent quitter Ottawa à la mi-janvier pour un séjour d'une semaine à Cuba. Mais, a précisé M. Dick, cette visite n'a rien à voir avec l'intérêt que les ravisseurs ont manifesté à rentrer au Canada.

### RENÉ LÉVESQUE

prédilection du leader péquiste. Mais cette hypothèse a été rejetée par M. Péladeau, de telle sorte que M. Lévesque se trouve aujourd'hui dans la singulière situation d'un homme qui fonde un quotidien, préside la société éditrice mais ne peut, en raison d'un contrat antérieur, écrire dans son propre journal.

Au sujet du nouveau quotidien qu'il vient de fonder avec MM. Parizeau et Michaud — et auquel il rêve depuis quelques années — M. Lévesque a tenu à préciser que l'entreprise n'aura et ne devra pas avoir de liens organiques avec le Parti québécois, encore que celui-ci pourrait devenir actionnaire minoritaire. Il a beaucoup insisté sur l'indispensable distinction à faire entre le Parti et le journal, celui-ci ne devant en aucun cas se soumettre au poids ou aux influences indues de celui-là. Sur ce point, la mise en place d'une société de rédacteurs, disposant au conseil d'administration d'un droit de veto sur toute question intéressant la rédaction, constitue à ses yeux une excellente garantie. Le journal sera d'autre part à l'abri des interventions indues, a-t-on indiqué, grâce au conseil de rédaction, formé du rédacteur en chef (M. Michaud) et de deux journalistes élus par leurs collègues. Organe décisionnel dans la confection quotidienne du journal, le conseil pourra en théorie mettre le rédacteur en chef en minorité aussi souvent que les élus des journalistes le jugeront opportun.

Indépendantiste certes, le journal sera cependant "libre et vivant", autonome en matière d'information bien qu'il adhère sans réserve au souverainisme et à la social-démocratie qui sont les deux principes fondamentaux du PQ.

M. Lévesque a d'autre part rappelé que le projet de quotidien avait été une première fois examiné en conseil national peu après les élections. L'idée n'avait pas été rejetée, mais s'était heurtée dès lors à un certain scepticisme et à de nombreuses réserves qui avaient amené la direction à différer l'étude de la question.

Hier, M. Lévesque a fait savoir que le Conseil national sera à nouveau saisi du projet à la fin de janvier. Auparavant, le conseil exécutif du PQ l'étudiera et, vraisemblablement, fera des recommandations au conseil national.

S'il ne doit y avoir aucun lien organique entre le nouveau quotidien et le Parti, il n'en reste pas moins que les artisans de l'entreprise utilisent déjà et vont uti-

liser davantage les structures et les instruments du PQ pour assurer au journal des assises solides et une large diffusion. Ainsi, une étude a révélé que de 35% à 40% des foyers péquistes de Montréal et de Québec sont désireux de s'abonner au journal. Le fait que M. Lévesque soit à la fois président du Parti et président de la société éditrice, qu'il soit en même temps leader et collaborateur éventuel démontre aussi que les relations entre le PQ et l'entreprise de presse, sans être organiques, ne seront pas moins étroites.

Dans sa brève déclaration liminaire, le président du PQ a souligné que l'option indépendantiste, à laquelle les deux cinquièmes de l'électorat se sont ralliés le 29 octobre, ne dispose d'aucun instrument régulier d'information et de propagande, que le PQ milite dans une société où la presque totalité des journaux "sont collés à l'ordre politique établi", à l'exception de "Québec-Press" et des quotidiens de Pierre Péladeau "qui ont cependant d'autres préoccupations", ainsi que de deux mensuels, "Maintenant" et le "Digeste québécois" (M. Lévesque a omis de mentionner "Relations", mensuel également acquis au PQ).

Dans ces conditions, dit enfin M. Lévesque, il était impérieux que la SODEP lançât d'abord un quotidien d'action idéologique et d'information.

### ENFANT MODÈLE

au reste du pays de faire pareillement, de nous céder une partie de son industrie et de sa population. Nous ne voulons pas que le Canada se développe et s'industrialise aux dépens de nos ressources non renouvelables."

C'est ainsi que se dramatise progressivement, dans l'enceinte parlementaire fédérale, les conflits d'intérêts entre régions que la crise de l'énergie a fait remonter à la surface. Un autre député conservateur de l'Ouest, M. Gordon Ritchie, devait exprimer hier après-midi son amertume. Auparavant le député ontarien James Gillies, un des gros canons du Parti conservateur pourtant, devait pudiquement passer sous silence cet aspect de la question pour insister sur les répercussions économiques fondamentales et internationales de la crise. Mais, conscient lui aussi des intérêts de l'Ontario, principale province consommatrice de pétrole, M. Gillies devait féliciter

## Biologistes et zoologistes en congrès

OTTAWA (PC) — Environ 200 chercheurs biologistes, zoologistes et administrateurs des ressources du Canada et des États-Unis se rencontreront au Centre des Conférences à Ottawa les 7 et 8 janvier prochains pour la 27e réunion annuelle de la Conférence canadienne relative à la recherche sur les pêches en eaux douces.

La conférence de deux jours sera suivie des réunions annuelles de la Société canadienne des biologistes de l'environnement et de la Société canadienne des zoologistes du 9 au 11 janvier.

Pour ce qui est de la Conférence canadienne relative à la recherche sur les pêches en eaux douces, les séances de lundi traiteront des récentes modifications touchant les populations de poissons des Grands-Lacs et l'utilisation d'effluents thermiques en aquaculture. Celles de mardi traiteront de l'effet des barrages hydro-électrique sur les espèces de poisson destinées à la pêche sportive et commerciale. Plusieurs documents traiteront des principaux projets d'aménagement hydro-électrique du Canada, y compris les travaux de la baie James.

discrètement M. Saltsman pour la justesse de son exposé.

Car M. Saltsman n'a pas craint de rappeler aux "Westerners" que l'Ontario avait accepté pendant des années de payer son blé plus cher que les étrangers, sous l'empire d'un double système de prix qui existe toujours, pour venir en aide aux fermiers de l'Ouest (comme le Québec et toutes les autres provinces, d'ailleurs); que dans le domaine pétrolier, précisément, l'Ontario avait encore accepté de bonne grâce de payer pendant 12 ans son pétrole plus cher que nécessaire, toujours pour aider l'Ouest canadien à développer son industrie pétrolière; que l'Ontario se plaignait fort rarement d'avoir à financer un système de péréquation dont profitent sept provinces canadiennes, dont deux provinces de l'Ouest; et qu'enfin, les gens de l'Ouest dénoncent beaucoup plus volontiers l'inéquité de la tarification des chemins de fer qu'ils ne signalent l'existence d'un système de "subventions massives" au transport, dans l'Ouest comme dans l'Est du pays.

"De toute évidence, d'ironiser M. Saltsman, les "Westerners" ont des qualités remarquables, mais il est une de leurs facultés qui paraît singulièrement sous-développée, et c'est la mémoire." Après, avoir souligné qu'il cherchait à s'élever au-dessus des intérêts régionaux qu'il représente à Ottawa pour cerner la dimension proprement "fédéraliste" de la controverse pétrolière, le député néo-démocrate a rappelé qu'à titre de tenant de l'idéologie du NPD, il se devait de mettre l'accent sur le partage des richesses "que ce soit entre personnes, entre provinces ou entre pays."

C'est pourquoi M. Saltsman devait par la suite formuler trois propositions, tout en réitérant son appui au bill C-243.

Premièrement, le principe de l'imposition fédérale des exportations "rares" devrait être appliqué selon lui à toutes les ressources naturelles, comme le bois colombien et les minéraux du Québec et de l'Ontario, et non pas seulement au pétrole.

Deuxièmement, la déductibilité des droits miniers versés aux provinces ("royalties") par les entreprises d'extraction ne devrait pas être absolue, quel que soit le niveau des droits provinciaux, mais s'arrêter à un plafond quelconque.

Enfin, si le Canada devait être logé avec lui-même et appliquer à l'extérieur le principe d'équité qu'il proclame à l'intérieur, il ne devrait pas vendre son pétrole aux États-Unis au prix des Arabes, mais à un prix inférieur de 10 à 15 pour cent à celui-ci.

### LA RENTRÉE

Suite de la page 3

Montpetit, 17 personnes sur 28 sont pénalisées. 22 sur 55 au Vieux-Montréal, et 12 sur 17 à Limoilou.

Dans les trois collèges, les relations patronales-syndicales demeurent bonnes sinon très bonnes malgré les ralentissements de travail. C'est ce qu'on a déclaré au DEVOIR la porte-parole des deux parties dans chacun des collèges. De fait, des rencontres officielles continuent d'avoir lieu au niveau local pour trouver des formules de compromis. A Limoilou et à Édouard-Montpetit, les directions générales ont même déjà fait parvenir au ministre de l'Éducation des télégrammes appuyant pour le fond, les revendications de leurs employés. Ceux-ci veulent en fait être intégrés aux échelles de traitement tout simplement selon les années d'expérience déjà reconnues par leur employeur immédiat.

### LE SOUVERAINISTE

Suite de la page 3

geste Québécois, ouvertement indépendantistes, M. Lévesque ne retrouve que deux exceptions au phénomène général d'une presse fédéraliste: l'hebdomadaire Québec-Press et les journaux de M. Pierre Péladeau. Ajoutant que même ces exceptions poursuivent d'autres intérêts, que ceux visés par les promoteurs du nouveau journal, M. Lévesque conclut à la nécessité d'un quotidien clairement souverainiste.

Et M. Michaud précise que le nouveau journal ne chahutera pas ses couleurs "souverainistes et social-démocrates". Il fournit ensuite de nombreuses précisions sur la facture du nouveau journal:

- quotidien du matin, de grand format, contenant 16 pages sur semaine (0.20) et 24 le samedi (0.25), le journal sera imprimé à l'Atelier de photo-composition SDC et à l'Imprimerie Trans-Continental Inc;

- la rédaction sera assurée par quelque 16 journalistes assistés d'une quinzaine d'employés de soutien. M. Michaud n'a pas divulgué les noms des journalistes ayant déjà accepté de faire partie de l'équipe mais il avait approché "officieusement" 21 personnes, dont 12 ont donné leur accord, 5 hésitent et 4 ont refusé. Parmi les "recrues" déjà acquises, on mentionne les noms de Berthio, caricaturiste au Devoir, Jacques Guay, chroniqueur au Journal de Montréal, Gilles Courtémance de Radio-Canada et Jean-Marc Léger, en congé sans solde du Devoir;

- un précédent dans l'histoire des quotidiens québécois, le journal souverainiste comprendra une société de rédacteurs permettant aux journalistes de régir la rédaction et leur octroyant un droit de veto au conseil d'administration pour les questions ayant trait au contenu rédactionnel. "Ce ne sera pas un système de direction papiste, comme dans certains journaux", précisait M. Michaud;

- le journal mettra sur pied son propre service de diffusion, aux exclusives par la vente au kiosque et la livraison par porteur, le service postal apparaissant trop coûteux au moins pour la première étape. Dirigée vers la province, la première édition, prête vers 21 heures, sera également vendue "à la criée" à Montréal, qui jouira également de la deuxième édition, terminée vers 23h15;

- quant au contenu, M. Michaud a indiqué les quatre secteurs privilégiés par ce nouveau quotidien: la politique intérieure, la politique internationale (axée prioritairement sur le monde francophone, les USA, l'Amérique latine et le Moyen-Orient) où l'on compte faire appel à des collaborateurs étrangers et conclure une entente spéciale avec l'A-

## Kohoutek, la déception du siècle?

HOUSTON (AFP) — Kohoutek, longtemps annoncée comme devant être "la comète du siècle", risque d'être plutôt la déception astronomique du siècle.

L'astronaute Ed Gibson et ses deux camarades de "Skylab-3", mieux placés que quiconque pour juger de l'éclat de Kohoutek, le comparaient hier à celui d'une étoile ordinaire.

Gibson, le physicien solaire de l'équipage, a précisé qu'"en ce qui concerne son éclat, la comète ressemble à peu près à l'étoile Dabih. Elle est naturellement plus grande, mais, sur le plan de la lumière produite, c'est à peu près la même chose". Dabih est une étoile très semblable à des myriades d'autres;

elle se trouve dans la constellation du Capricorne.

Les observations de l'équipage de "Skylab-3" qui examine la comète loin des poussières et vapeurs de l'atmosphère font donc redouter que celle-ci n'offre jamais le spectacle saisissant qu'avait été la comète de Halley.

"Il semble que l'éclat de cette sacrée comète diminue rapidement", s'est exclamé le dr. William Snoddy, spécialiste des études "Skylab" sur Kohoutek. "Elle sera tout juste visible à partir des grandes villes", a ajouté son collègue Bob Everosky. Bien plus si la comparaison établie par Gibson entre Kohoutek et Dabih est exacte, les habitants des vil-

les la verront à peine, si jamais ils y parviennent...

A sa conférence de presse de la semaine dernière, le professeur Kohoutek et les astronomes qui l'entouraient avaient d'ailleurs reconnu que "1973-F" brille beaucoup moins aujourd'hui qu'on ne l'avait prévu car elle contient moins de poussières qu'une comète ordinaire (Halley en particulier). Les poussières qui réfléchissent l'éclat du soleil rendent en effet les comètes plus brillantes. Kohoutek rend présentement sa première visite aux abords du soleil et les poussières qui la composent n'ont atteint ni les températures élevées ni l'éclat des comètes qui, comme Halley, passent périodiquement aux abords du soleil.

### TONY LESAUTEUR

Suite de la page 3

et que seules les activités douces y soient permises; 2) que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, auquel on a confié l'aménagement des îles, soumette à la discussion du public ses recommandations avant que celles-ci soient mises en oeuvre.

Quant au moratoire réclamé, il devrait empêcher toute exploitation commerciale et tous travaux de remblai sur les 45 milles du terrain proposé pour un parc naturel entre Montréal et Sorel.

Lancé en 1971, le projet "Un fleuve, un parc", qui englobe 113 îles, a nécessité deux années d'études écologiques et sociologiques qui ont coûté \$200,000. En avril dernier, un plan détaillé d'aménagement du futur parc était présenté au gouvernement.



## Université Laval

### EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

TRIMESTRE D'HIVER 1974  
(du 14 janvier au 30 avril)

L'Extension de l'enseignement universitaire, en collaboration avec les différentes Facultés et Écoles de l'Université, offre, au trimestre 1974, des cours dans les disciplines suivantes:

|                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Administration</b><br><b>Anthropologie</b><br><b>Archéologie</b><br><b>Arts visuels</b><br><b>Catéchèse-Théologie</b><br><b>Chimie-Génie chimique</b><br><b>Consommation</b> | <b>Didactique-Pédagogie</b><br><b>Didactique des langues</b><br><b>Diététique</b><br><b>Économie</b><br><b>Ethnographie</b><br><b>Foresterie-Géodésie</b><br><b>Français (rédaction)</b> | <b>Géographie</b><br><b>Géologie</b><br><b>Histoire</b><br><b>Histoire de l'art</b><br><b>Informatique</b><br><b>Langues modernes</b><br><b>Littérature</b> | <b>Mathématiques</b><br><b>Mines et métallurgie</b><br><b>Musique</b><br><b>Philosophie</b><br><b>Science politique</b><br><b>Sociologie</b><br><b>Traduction</b> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**INSCRIPTION:** l'inscription aura lieu pendant la semaine du 7 janvier.  
**RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE:** Extension de l'enseignement  
Bureau 2417  
Pavillon de la bibliothèque  
Québec G1K 7P4  
Tél.: 656-3202

### TRIMESTRE D'HIVER 1974

**COURS EN INFORMATIQUE**  
**À L'INTENTION**  
— des professionnels détenteurs d'un grade universitaire;  
— des analystes et des programmeurs de carrière;  
— des chercheurs, des professeurs et des membres du personnel administratif et professionnel de l'Université.

**LISTE DES COURS OFFERTS:**  
IFT-10426 PROGRAMMATION  
IFT-10538 INTRODUCTION AUX ORDINATEURS  
IFT-10539 STRUCTURE INTERNE DES ORDINATEURS  
IFT-14022 PROGRAMMATION EN LANGAGE APL  
IFT-14023 TRAITEMENT DES DONNÉES D'ENQUÊTE  
IFT-14024 LANGAGE PL/I  
IFT-14025 LANGAGE FORTRAN  
IFT-14165 TELEINFORMATIQUE  
IFT-14676 COMPLÉMENTS DE PROGRAMMATION

**INSCRIPTION:** L'inscription aura lieu pendant la semaine du 7 janvier.  
**RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE:** Extension de l'enseignement  
Bureau 2417  
Pavillon de la bibliothèque  
Cité universitaire  
Tél.: 656-3202

### TRIMESTRE D'HIVER 1974

(du 14 janvier au 30 avril)

Aux adultes qui désirent parfaire leur formation générale, l'Extension de l'enseignement universitaire offre, au trimestre d'hiver 1974, des cours d'une durée de 45 heures chacun dans les disciplines suivantes:

**CIVILISATION ANGLAISE**  
**LITTÉRATURE**  
**GÉOGRAPHIE**  
**HISTOIRE**  
**MATHÉMATIQUES**  
**PHILOSOPHIE**  
**PSYCHOLOGIE**  
**SCIENCES RELIGIEUSES**  
**STATISTIQUE**

**INSCRIPTION:** l'inscription aura lieu pendant la semaine du 7 janvier.  
**RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE:** Extension de l'enseignement  
Bureau 2417  
Pavillon de la bibliothèque  
Cité universitaire  
Québec G1K 7P4  
Tél.: 656-3202

### COURS D'ANGLAIS ET D'ESPAGNOL

(CLASSES EXPÉRIMENTALES)  
(du 14 janvier au 11 avril 1974)

L'Extension de l'enseignement universitaire offre à toutes les personnes intéressées des cours d'anglais et d'espagnol (niveau élémentaire) d'une durée approximative de 100 heures.

**HORAIRE:** Les mardi, jeudi et vendredi de 18h30 à 21h30.

**MÉTHODES:** "American English"  
"Vida y dialogos de Espana"  
Il n'y a pas de frais de scolarité pour ces cours.

**RENSEIGNEMENTS:** Tél.: 656-2321

## Cité universitaire, Québec

## Le secret d'une centenaire italienne de Montréal: la prière tous les matins

par Urgel Lefebvre

Savez-vous quel a été son secret pour vivre jusqu'à cent ans? Réciter sa prière tous les matins... Mais maintenant, elle a bien hâte que le Petit Jésus vienne la chercher.

La maman de Lucien Nole vient tout juste de lever les yeux au ciel en marmonnant. Elle est assise dans une berceuse, à côté de son lit, au dixième étage de la Résidence Dorchester, et semble ne pas prêter attention au journaliste et au photographe que son fils a invités à lui rendre visite.

Mais il suffit de lui toucher la main et de lui demander si elle parle français pour la voir aussitôt s'animer et dire: "Français...? Comprends!"

La voici qui s'est redressée, que ses yeux pétillent, qu'elle gesticule, parle sans arrêt en mêlant l'italien et le français.

Son fils nous apprend qu'elle a eu cent ans le 3 octobre dernier et qu'elle doit être la plus vieille immigrante du Québec puisqu'elle est arrivée à Montréal en 1899. Elle venait de la province de Potenza. De quelle ville au juste, son fils l'ignore.

Lucien Nole nous assure que sa mère a un grand amour pour les Canadiens français, à cause de l'accueil que son père et elle-même reçurent quand ils s'installèrent rue Marquette, près de Bélanger.

La centenaire, qui a sûrement compris ce que dit son fils reprend son verbiage à peu près inintelligible du fait qu'elle n'a pas de dents. Mais nous pigeons quand même le mot "tomate". Lucien Nole nous explique alors que sa mère veut nous dire qu'elle cultivait des tomates dans le temps, car c'était la campagne, rue Marquette, et elle avait un petit jardin.

Joseph Sylvestre, l'aide-infirmier qui prend soin de Mme Nole, demande alors à la centenaire si ça lui a fait plaisir quand il lui a frictionné le dos en lui donnant son bain le matin.

Selon l'interprétation que nous en donne son fils, la réponse de Mme Nole est qu'elle aimerait mieux ne pas prendre de bain du tout. La centenaire constate soudain que le photographe a une barbe. Elle le fait aussitôt la grimace et indique d'un geste de la main qu'elle n'aime pas cela du tout.

Mme Nole a eu dix enfants, dont cinq sont encore vivants: trois garçons et deux filles. Nous lui demandons si elle a des petits-enfants. Elle indique avec ses doigts qu'elle en a trois, mais c'est au moins une vingtaine qu'elle a en réalité.

Et parce que nous avons parlé de petits-enfants, voici la centenaire qui reprend son soliloque à travers lequel nous ne comprenons que les mots "pas bon" et "maudits fous" accompagnés de grimaces, bouche ouverte et langue tirée.

Elle parle de la jeune génération, explique son fils. Elle la compare à sa propre génération pour laquelle la religion passait en tout premier lieu.

Sur ce, nous quittons la centenaire, réconfortés à la pensée qu'il est possible de porter allègrement un siècle sur ses épaules.



"Français...? Comprends", dit Mme Carmela Nole. (Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

## Le quotidien souverainiste publiera son premier numéro le 28 février

par Géraud LeBlanc

Le premier numéro d'un quotidien aux couleurs "souverainiste et social-démocrate", les mêmes que celles du Parti québécois, paraîtra le jeudi 28 février.

Les trois pétitionnaires des lettres patentes de la société éditrice de ce nouveau journal, MM. René Lévesque, Jacques Parizeau et Yves Michaud, avaient convoqué, hier, les journalistes pour

leur annoncer l'aboutissement du projet mis en chantier par un groupe de dirigeants péquistes, au lendemain des élections du 29 octobre.

Accourus nombreux au Salon Sherbrooke du Quality Inn pour l'annonce de la naissance d'un nouveau membre de la famille, les journalistes ont assisté à une conférence de presse contrastant avec

celles offertes habituellement en milieu péquiste. Aucun texte écrit n'avait été préparé et les journalistes ont dû redoubler de rapidité pour noter les nombreux détails fournis, à vitesse de mitrailleuse dans le cas de M. Michaud, l'animateur et l'éventuel rédacteur en chef du quotidien.

Sobres et sérieux comme des dirigeants d'entreprises, les trois leaders péquistes ont touché toutes les facettes du nouveau quotidien. Deux questions sont cependant restées sans réponse: le nom du journal, qui ne sera annoncé que le 28 février, à l'issue d'un concours public, et le nom des journalistes qui ont déjà accepté de faire partie de l'équipe de rédaction.

Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a d'abord rappelé les motifs qui avaient amené la création du nouveau journal. Alors que 900.000 électeurs (2/3 de l'électorat francophone) se sont prononcés en faveur de l'indépendance du Québec, M. Lévesque trouve anormal que tous les médias d'information, écrit et électronique, affichent des positions fédéralistes.

En plus des mensuels Maintenant et Di-

Voir page 2: Le souverainisme

## Le conflit est réglé à la Acton Rubber

Les 400 employés de la compagnie Acton Rubber, dans les Cantons de l'Est, mis à pied le 14 août dernier, ont signé hier un nouveau contrat de travail de deux ans qui leur accorde des augmentations moyennes de salaire de 75 cents l'heure.

Ces travailleurs de la chaussure, affiliés à l'Union fédérale des travailleurs du caoutchouc (FTQ), ont d'autre part obtenu que cette augmentation soit intégrée, dans le cas des employés rémunérés à la pièce, au taux de productivité. Celui-ci sera établi à partir de la production actuelle de l'usine (100 pour cent) alors que l'employeur exigeait initialement un taux de 112 1/2 pour cent. Cette intégration des augmentations au taux d'accroissement de la production, demandée par le syndicat, a constitué pendant longtemps la principale pierre d'achoppement des négociations.

La nouvelle convention prévoit d'autre part l'application à cette usine d'Acton Vale des standards de productivité admis au niveau international. Cela signifie entre autres que les périodes de repos équivalront à 10 pour cent de la journée de travail au lieu de 4 1/2 pour cent comme dans le passé.

Les employés qui s'étaient vu refuser tout emploi par les employeurs de la région pendant le conflit, retourneront au travail lundi et l'usine devrait fonctionner normalement dès mercredi.

## La rentrée de 11,000 cégépiens pourrait tarder

La grève tournante parmi les professionnels non-enseignants du collège Édouard-Montpetit et les ralentissements de travail de ces mêmes professionnels au Collège du Vieux-Montréal et à celui de Limoilou risquent de retarder la rentrée de quelque 11,000 étudiants qui fréquentent ces institutions, rentrée prévue normalement pour le 21 janvier.

En effet, ces ralentissements de travail ont déjà compromis sérieusement, dans les trois collèges, l'opération d'inscription et du choix des cours qui doit commencer le 14 janvier et pour laquelle la contribution des informations s'avère essentielle.

Si, d'autre part, un règlement n'est pas intervenu d'ici là, les trois syndicats ont décidé de faire la grève générale à partir de cette date. Les négociations au niveau provincial sont rompues depuis peu avant Noël mais elles doivent reprendre mardi.

Ce conflit de travail, qui a commencé au début de décembre dernier, tire son origine dans le fait que ces employés, récemment syndiqués, perdraient pour une bonne partie d'entre eux des sommes importantes au chapitre des salaires à cause des règles gouvernementales prévues pour leur intégration dans les échelles de traitement définies dans le décret.

Ceux qui n'ont pas de diplôme universitaire de premier cycle, stipulent ces règles, sont intégrés aux échelles de traitement à la moins avantageuse des deux situations suivantes: soit à l'expérience au premier juillet 1971, soit au salaire gagné à la même date. A Édouard-

Voir page 2: La rentrée

**CUBA**  
15 janvier  
1 semaine - avion - hôtel  
transfert - taxes et service  
tous les repas  
à partir de \$299.00

**Voyages**  
1184 ouest, rue Ste-Catherine.  
879-1184

## Tony LeSauter "Un fleuve, un parc" doit englober l'île Sainte-Marguerite

par Urgel Lefebvre

"Accueillir les jeux Olympiques pour deux semaines nous coûtera plus de \$300 millions; \$20 millions pour garder la nature à des millions de Québécois pour les générations à venir ne me semble pas être un si mauvais investissement."

Voilà ce que déclare M. Tony LeSauter, ancien président de la Fédération québécoise de la faune et initiateur-directeur du projet de la fédération "Un fleuve, un parc", en redemandant au gouvernement d'imposer un moratoire sur tout projet d'exploitation des rives du fleuve jusqu'à ce qu'un plan détaillé d'aménagement du parc soit mis au point.

Il y a déjà deux ans que la Fédération réclame ce moratoire et si le gouvernement avait agi à l'époque, il n'y aurait actuellement ni hôtel sur l'île Charron, ni remblayage sur les berges de l'île Sainte-Marguerite, et la terre d'excavation de l'emplacement des Olympiades n'aurait jamais été déversée dans le fleuve.

M. LeSauter fait sûrement bon accueil à l'achat par le gouvernement de certaines des îles de Boucherville qui seraient aménagées en parc, mais "l'île Sainte-Marguerite demeure d'une telle importance dans le succès des opérations "Un fleuve un parc" que la Fédération demande au gouvernement de reconsidérer sa décision de ne pas l'acheter". Les raisons invoquées sont les suivantes:

● Sainte-Marguerite est la plus accessible des îles et la seule qui puisse accommoder un grand nombre de personnes en même temps pour le camping, les pique-niques, etc. Sans elle, l'affluence dans les autres îles serait si grande qu'on devrait limiter l'accès pour ne pas détruire leurs caractères naturels.

Il ne serait pas très coûteux d'acheter l'île Sainte-Marguerite que l'on évaluait à \$650,000 en 1972. En appliquant les normes gouvernementales utilisées pour les autres îles, le coût d'achat serait de \$1.25 million, et l'île procurerait 15.5 millions de pieds carrés d'herbe riche et d'arbres, ce qui équivaut aux trois-quarts de la superficie du Mont-Royal.

De plus, Sainte-Marguerite serait entièrement et immédiatement utilisable par le public en général, contrairement aux îles qui ont été achetées, dont seulement 20% ou 10 millions de pieds carrés peuvent être utilisés pour les activités quotidiennes de plein air.

Quelques-unes des îles qui ont été achetées devront être conservées comme sanctuaires pour les oiseaux migrateurs, tandis que le gouvernement entend conserver toutes les fermes commerciales de moutons en exploitation sur les îles. Ces espaces ne peuvent donc pas être considérés comme parc public.

Le plan élaboré par la Fédération pour la région de Boucherville propose plutôt la mise sur pied d'une ferme modèle de polyculture remplissant à la fois des fonctions de récréation et d'éducation auprès des jeunes citoyens. Une telle ferme ferait partie intégrante des activités du parc.

Il n'existe pas de façon plus économique de préserver les espaces verts naturels du Saint-Laurent que l'imposition immédiate par le gouvernement d'un gel de la spéculation et des travaux de remblai, dit M. LeSauter. Par contre, si l'on veut savoir ce que coûte en dollars et en cents la destruction des espaces verts naturels, que l'on considère ce qui suit:

"Les îles de Boucherville réservées à l'expropriation coûtent au gouvernement et aux payeurs de taxes 4 cents le pied carré. L'île Sainte-Marguerite, dont les rives ont été endommagées par les travaux de remblai, coûterait 8 cents le pied carré. L'île Charron, où on construit actuellement un hôtel et qui a été littéralement transformée en désert biologique par les déchets et les morceaux de terre qu'on y a déposés, vaut maintenant 30 cents le pied carré. Songez au "parc" que le gouvernement fédéral achète pour Toronto sur les bords du lac Ontario: il en coûte \$30,000,000 pour exproprier la partie industrialisée des rives qui équivalent à la superficie de l'île Charron. Le terrain aura donc coûté \$8 le pied carré."

La Fédération recommande en outre deux choses: 1) que les îles soient administrées comme espaces verts naturels

Voir page 2: Tony LeSauter

## CP Rail augmente ses tarifs voyageurs

A compter du 15 janvier, CP Rail haussera ses tarifs voyageurs et les frais de voitures lits pour la plupart des trajets interurbains. Les nouveaux tarifs ont été présentés hier à la Commission des transports du Canada.

L'augmentation des tarifs du train transcontinental "Canadien" s'appliquera à la plupart des voyages interurbains, y compris Montréal et Ottawa; Montréal-Toronto et Vancouver; Toronto et Regina, et Toronto et Calgary.

Cependant, certains tarifs du service transcontinental demeureront les mêmes, ainsi que ceux des trajets Toronto-Thunder Bay; Winnipeg-Calgary et Calgary-Vancouver.

Le programme trois-tarifs (spéciaux, économiques, réguliers) inauguré le 1er avril 1973 pour encourager les voyages hors des jours de pointe se poursuivra mais s'appliquera à une distance minimum de 200 milles au lieu de 100.

Des modifications seront également apportées aux tarifs d'autres routes interurbaines, y compris Calgary-Edmonton, Sudbury-Sault-Sainte-Marie et Montréal-Saint-Jean. Les tarifs des trains Toronto-Peterborough-Havelock ne changeront pas.

Les ajustements sont effectués dans le but de compenser les pertes des trains voyageurs. Les coûts de la main-d'œuvre et du matériel ont augmenté de façon significative au cours des derniers mois.

Le nouveau tarif entre Montréal et Ottawa sera de \$7 en tout temps, au lieu de \$5 les jours spéciaux, \$5.50 les jours économiques et \$6 les jours réguliers.

Autres exemples: Montréal-Sudbury, \$18 au lieu de \$15.50 les jours spéciaux; \$20 au lieu de \$17.50 les jours économiques; \$22.50 au lieu de \$19.50 les jours réguliers. Montréal-Winnipeg, \$43 au lieu de \$37; \$47 au lieu de \$41 et \$54 au lieu de \$47. Montréal-Vancouver, \$79, \$87 et \$98 au lieu de \$69, \$76 et \$85.

**COURS DE TISSAGE LECLERC**  
Débutant le 14 janvier  
10 leçons de 2 heures  
\$60.00

**Cours de Tapisserie Gobelin**  
Débutant le 14 janvier  
10 leçons de 3 heures  
\$85.00

(Permis du Min. de l'Éducation #749535)  
Inscription dès maintenant  
381-5782 ou 384-9500

**CENTRE DE TISSAGE Leclerc**  
WEAVING CENTER  
9210, RUE LA JEUNESSE MONTRÉAL, 354/384-9500

## le week-end

A 14h, à Télé-Métropole, canal 10, émission "L'Eglise sur la place" avec comme invités Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean et deux laïcs impliqués dans l'animation de conseils paroissiaux de pastorale, MM. Laurent Doyen et Pierre Provost.

A 15h30, à l'église Notre-Dame, Place d'Armes, trente-six paroisses nationales et huit communautés orientales différentes participeront à la consécration présidée par Mgr Paul Grégoire assisté d'une trentaine de prêtres. Des représentants de chaque groupe ethnique portant le costume national participeront activement à la liturgie.

**mini-loto**  
TIRAGE: 40  
VENDREDI, 4 janvier 74  
25 Séries émises — 90,000 chacune  
Possibilité de:

92115 — 25 GAGNANTS DE \$5,000.  
2115 — 200 GAGNANTS DE \$500.  
115 — 2025 GAGNANTS DE \$100.

JEANNE MOREAU  
JEAN DUCEPPE

**JE T'ATTENDS...**

Commençant vendredi le 18 janvier dans 16 cinémas.

**JEUDI - 10 h. 15 p.m.**  
**\$100,000.00**  
**DE PLUS EN PRIX**

# éditorial

## Un numéro de Maintenant sur Le Devoir

En plus de susciter la naissance d'un concurrent dans les milieux péquistes, LE DEVOIR continue comme toujours d'intéresser ses confrères de la presse écrite et parlée. Ce mois-ci, c'est au tour de la revue Maintenant d'y aller d'un numéro spécial sur notre journal. Le numéro contient un certain nombre de critiques pertinentes, voire d'observations positives. Parce que trop de dimensions importantes ont été escamotées, il décevra néanmoins ceux qui souhaitent y puiser une matière équilibrée.

De tous les articles, un seul est du genre objectif, celui que Me Denys Pelletier consacre à la charte du DEVOIR. Vice-président de l'Imprimerie populaire, M. Pelletier connaît à fond le sujet dont il traite. Même si certaines hypothèses qu'il formule vers la fin demeurent discutables, il fournit au lecteur une matière solide sur un sujet extrêmement complexe. Son article fait d'ailleurs vite oublier le navet qu'a pondu un autre juriste, Me Pothier Ferland. Ce dernier voudrait réformer les structures du DEVOIR. Les réflexions (?) qu'il propose sont tellement sommaires et superficielles qu'on se demande s'il a seulement pris la peine de les étudier. A n'importe quel examen sérieux, cette copie vaudrait à son auteur à peine deux points sur vingt. Autant l'oublier.

Il n'y a pas davantage lieu de s'attarder à l'article liminaire de Fernand Dumont et à l'article polémique de Pierre Vadeboncoeur. On attendait du premier une critique élaborée et rigoureuse: tout en restant juste et charitable, il livre tout au plus une justification qui n'était pas nécessaire, puis des jalons cent fois ressassés. Quant à Pierre Vadeboncoeur, il est plus bavard, selon son habitude, sur les affaires des autres que sur celles qu'il connaît le mieux et où il s'est souvent révélé plus politicien et procédurier que prophète. Son jugement à l'emporte-pièce soulève une question fondamentale que nul ne saurait éluder: qui pourrait se vanter de posséder une foi absolument pure? A part cela, il est tellement injuste que peu de gens le prendront au sérieux.

Si l'on glisse aussi sur les souvenirs trop globaux de quelques anciens journalistes du Devoir dont certains, par le contenu même de leur réaction, fournissent d'excellents indices permettant de comprendre pourquoi ils ne furent pas heureux au Devoir, dont d'autres (notamment André Charbonneau) fournissent de certains événements un compte rendu trop unilatéral pour qu'on le prenne au sérieux, il reste trois pièces principales dans ce numéro de Maintenant: un article de Jacques Rivest sur la qualité de l'information au Devoir, un entretien avec sept journalistes du Devoir et un article de Jacques Grand'Maison sur les deux mythes "de l'opinion publique et de la neutralité".

On a prétendu examiner "les structures et les orientations" du Devoir. Mais on cherche en vain dans tout le numéro une seule étude sérieuse des innombrables positions

adoptées par Le Devoir au cours de la dernière décennie. Il a suffi à tout ce monde de ressasser quelques histoires unilatéralement racontées, de brasser un peu de bile, de livrer quelques exercices de grammaire comme ceux qu'on pratique dans une école de journalisme pour conclure qu'on avait dressé "un dossier" sur Le Devoir. Le vrai dossier reste à édifier. Cela étant dit, examinons les trois pièces principales du numéro.

L'entretien avec des journalistes du DEVOIR livre surtout les impressions d'une proportion très limitée des membres de la rédaction. Madame Baillargeon aura beau dire qu'elle avait convoqué tout le monde à une rencontre tenue dans les salons de Maintenant un certain soir. Ce n'est pas ainsi qu'un journaliste expérimenté recueille son information. Madame Baillargeon a recueilli un certain nombre d'observations justes. Sur maints épisodes, elle aurait eu profit à se renseigner plus à fond. La vraie vie du DEVOIR, par exemple l'attention continue portée à un jeune journaliste dans la préparation d'articles difficiles sur le crime organisé et la latitude étendue avec laquelle il a pu agir, ne passe pas dans ces impressions parcellaires. Elle est néanmoins là pour qui veut la saisir.

M. Jacques Rivest, par l'originalité des instruments qu'il annonçait, promettait de livrer une étude fort utile sur l'équilibre de l'information au DEVOIR. Aussi longtemps qu'il s'en tient à la physiologie de la "une", M. Rivest fait oeuvre intéressante. Tout en reconnaissant le souci d'équilibre qui inspire LE DEVOIR dans son rôle d'informateur, il lui adresse deux reproches qui ne manquent pas de pertinence, à savoir qu'on y attache trop d'importance à la parole des personnes et des groupes investis d'une certaine autorité (par comparaison avec celle qui émane des citoyens ordinaires) et à une façon de présenter les événements qui tend à "encadrer et à photographier ceux-ci" au lieu de "les pénétrer et de les radiographier". N'en déplaise à M. Rivest, un journal voué en grande partie à l'information politique doit consacrer une très grande attention aux paroles et aux initiatives des hommes politiques et des partis. On peut néanmoins pécher par excès dans cette voie: aussi le rappel de M. Rivest est-il salutaire.

Dès qu'il quitte la "une", M. Rivest se fourvoie cependant avec une facilité déconcertante. Ses remarques au sujet de la couverture de la dernière campagne électorale au DEVOIR ou encore du rapport entre les sujets de manchettes et les sujets d'éditoriaux sont d'un irréalisme amusant. Le sont tout autant ses observations au sujet de la prétendue inaptitude du DEVOIR à saisir la réalité péquiste. Il en va de même des "découvertes" de Jean de Bonville au sujet de la couverture accordée dans LE DEVOIR à "Claude Ryan, homme public". Le directeur du DEVOIR a généralement été, en plus d'un journaliste, un homme public

jouissant d'une large audience dans la communauté: cela impose au journal l'obligation de le "couvrir" quand il intervient publiquement. M. de Banville s'étonne que cela soit arrivé 76 fois entre 1966 et 1973: s'il était plus au fait de l'actualité, il s'étonnerait plutôt qu'il n'ait pas été "couvert" plus souvent, vu qu'il se passe rarement une année sans que le directeur du DEVOIR fasse en moyenne une ou deux interventions publiques par semaine.

Reste l'article de Jacques Grand'Maison sur l'opinion publique et la neutralité. Le sociologue de Saint-Jérôme a choisi, contrairement aux autres collaborateurs du numéro, le genre impersonnel. A plusieurs endroits, il vise manifestement Le Devoir. Il ne le nomme cependant nulle part. Cela lui permet de dresser à volonté un bonhomme de paille qu'il prend ensuite plaisir à démolir. A M. Grand'Maison, rappelons seulement que Le Devoir, sous sa direction actuelle, a toujours été assez humble et réaliste pour ne jamais formuler de "prétention pharisaïque" à une neutralité et à une indépendance totale. Il nous a toujours suffi d'être beaucoup plus indépendants que la plupart de nos concurrents et critiques (y compris, au passage, la revue Maintenant). C'est peut-être pour cela que, loin de prétendre à une impossible liberté absolue, nous préférons chercher un équilibre sans cesse renouvelé entre une liberté dont nous sommes sûrs mais que nous savons imparfaite et dangereuse pour autrui et un sens des responsabilités que nous voulons, à cause de cela, le plus élevé possible.

Ce que l'on retient de ce numéro de Maintenant, c'est d'abord l'importance excessive qu'il accorde au directeur du Devoir et le peu d'effort qu'on y a mis à pénétrer sérieusement les fonctions multiples et complémentaires qui concourent quotidiennement à la fabrication du journal. Maintenant a versé dans la travers de nombreux observateurs anglophones qui n'ont d'autres mots pour décrire Le Devoir que l'expression "Ryan's newspaper". Elle s'est laissée prendre par la légende et a perdu de vue l'essentiel qui eût dû être de livrer un dossier solide sur le journal lui-même, sur les multiples agents qui le rendent possible, sur ses orientations fondamentales, sur les conditions concrètes dans lesquelles il est conçu chaque jour, sur son impact politique, social et culturel, etc.

Sur la structure de l'autorité au Devoir, Maintenant soulève, sans hélas les approfondir, des questions que cette revue n'est pas seule à se poser. Cette structure a joué un rôle essentiel dans la continuité du Devoir, dans le maintien de son indépendance et dans la création "de ce prestige sans pareil" que constate tout de suite le journaliste qui se présente quelque part au nom du Devoir. Seules pourraient éventuellement la modifier des études sérieuses au terme desquelles on aura vraiment trouvé mieux.

Claude RYAN



Monsieur Monde rete... nu

## lettres au DEVOIR

### Consultation ou promotion persuasive?

M. Fernand Royer  
Service de Mesure et  
d'Évaluation

Ministère de l'Éducation

C'est avec étonnement que nous avons pris connaissance de votre lettre portant sur le dossier scolaire cumulé publié dans l'édition de mardi le 18 décembre 1973 du journal Le Devoir. Notre surprise n'origine pas de votre pensée en ce domaine en tous points conforme à celle de votre ministère-employeur. Il est généralement admis normal dans une saine administration publique que les fonctionnaires partagent, du moins officiellement, l'opinion des maîtres de la nation. Nous comprenons cependant difficilement qu'étant chargé par le Service de Mesure et d'Évaluation de consulter à ce sujet les associations professionnelles de l'enseignement, vous sentiez le besoin de prendre parti en la matière pendant la durée de votre mandat devant se terminer à la fin janvier 74. Qu'elle soit consciente ou non, votre attitude est à tout le moins tendancieuse car elle peut biaiser les résultats du sondage.

Votre mécanisme de consultation prête également à caution. Le Ministère de l'Éducation du Québec a fait parvenir toute la documentation requise aux dites associations pour illustrer sa législation et calmer les appréhensions. Dans semblables cas, l'on demande habituellement aux organismes intéressés de produire des mémoires ou de remplir des formulaires. Or, ici, vous insistez pour rencontrer les représentants des organisations sous prétexte de connaître leur position exacte. N'eût-il pas été moins onéreux et plus pratique d'utiliser la première méthode? (celle des mé-

moires). Il faudrait savoir, cher monsieur Royer, à quelle enseigne vous logez. Votre entreprise en est-elle une de consultation ou de promotion?

Dans le doute et dans le but de vous éviter de pénibles déplacements ainsi que des frais à notre pauvre M.E.Q., je me vois dans l'obligation de décliner l'invitation qui m'a été faite de vous rencontrer, vous et votre équipe, au sujet de l'avis de la Société des Professeurs de Géographie du Québec Inc. sur l'adoption et l'application du dossier scolaire cumulé. Je tiens cependant par la présente à vous le présenter et à vous car il est bien connu que les paroles s'envolent mais les écrits demeurent.

1. La S.P.G.Q. Inc. comprend difficilement cette "consultation à retardement" car jamais son avis n'a été sollicité avant l'adoption de l'arrêté en conseil No 2284-73 du 20 juin 1973. Or, vous n'ignorez certes pas qu'un projet de loi est plus facilement modifiable que son texte sanctionné par l'Assemblée nationale. Pourquoi un tel procédé? Consultation ou promotion persuasive?

2. La S.P.G.Q. Inc. se dit en accord avec la standardisation des normes d'évaluation à travers tout le Québec et applicable aux niveaux élémentaire, secondaire et collégial d'enseignement. Elle se rallie également à l'idée de compiler les résultats académiques en un lieu unique pour une période de cinquante ans. Les raisons militent en faveur d'une telle attitude ont été suffisamment élaborées par le M.E.Q. pour vous éviter d'y insister davantage.

3. Toutefois, la S.P.G.Q. Inc. s'oppose formellement à la compilation de tout renseignement por-

tant sur le comportement social ou psycho-affectif de l'étudiant. Le danger réside dans l'utilisation éventuelle de tels dossiers. Nous n'ignorons pas que la loi actuelle assure la confidentialité de pareils renseignements en restreignant l'usage à des personnes spécifiques dans des circonstances précises. Nous savons que les gouvernements se succèdent, les ministres aussi, de même que les fonctionnaires, si hauts fussent-ils. Avec eux, les orientations politiques se modifient. Dans un tel cas et en la matière qui nous préoccupe, il serait vain de réagir contre un éventuel usage abusif de documents déjà en possession du ministère. Il nous faut prévoir. C'est la notre responsabilité et nous entendons bien l'assumer pleinement.

4. Considérant les déficiences du système d'évaluation académique présentement en vigueur, la S.P.G.Q. Inc. propose au M.E.Q. et plus particulièrement au S.E.M.E.V. de reconvenir des sommes attribuées aux plans de mise à jour en vue de s'assurer par le biais de sessions d'étude ou autres moyens une connaissance davantage approfondie par les enseignants de la théorie didactologique et de ses applications concrètes, possibles dans nos écoles québécoises. Il va de soi que dorénavant les examens produits par le S.E.M.E.V. se conformeront à ces normes d'évaluation davantage équitables pour l'étudiant.

Nous espérons que ces quelques notes apporteront un éclairage significatif à l'examen de la question posée.

La Société des professeurs de géographie du Québec,  
par: Pierre MERCIER,  
président

### M. Trudeau doit agir personnellement

Monsieur le Premier Ministre,

Après s'être hâté de reconnaître le gouvernement de la junte militaire au Chili en invoquant principalement "les raisons humanitaires", et ce malgré le mouvement de protestation qui s'est manifesté à travers tout le Canada, le gouvernement canadien avait finalement décidé de se montrer plus compréhensif et fidèle à son idéal de démocratie et de liberté.

En effet, le 30 novembre, le ministre de l'Immigration, monsieur Robert Andras, déclarait publiquement que le Canada était prêt à accueillir plusieurs centaines de réfugiés chiliens. Monsieur Andras avait même promis qu'en raison du caractère exceptionnel de la situation, les procédures normales seraient accélérées et que le Canada faciliterait, monétairement au besoin, l'insertion de ces nouveaux immigrants au pays.

Même tardive (plus de deux mois après le coup d'Etat), cette attitude du Canada nous avait réjouis et nous espérons qu'elle permettrait de sauver des milliers de vies humaines menacées à tout moment, dans le Chili actuel, d'arrestations arbitraires, d'interrogatoires, de tortures et de mort.

Malheureusement, les nouvelles récentes qui nous sont parvenues du Chili de sources diverses concordent toutes sur un même point: au-delà de ses nobles déclarations publiques, le Canada n'a fait aucun effort sérieux pour accueillir les milliers de réfugiés désireux de venir s'installer au Canada.

Il est d'abord scandaleux de constater qu'une grande partie du personnel de l'ambassade, de même que des envoyés spéciaux de l'immigration ne parlent même pas l'espagnol (ce qui ne va sûrement pas "accélérer les procédures") et qu'ils sont par conséquent très peu compétents ou motivés pour cette tâche d'urgence.

Du reste, loin de faciliter l'obtention du visa d'immigrant, les fonctionnaires canadiens au Chili posent de telles exigences que la majorité des réfugiés voient leur demande refusée. Il semble pourtant assez évident qu'en collaborant avec la police chilienne pour connaître les antécédents politiques des futurs immigrants chassés par le coup d'Etat, on ne risque guère d'obtenir de bonnes recommandations!

Que cherchent donc à savoir les enquêteurs de l'immigration? Si les réfugiés sont "pro-Alle", et donc socialistes, voire même communistes ou communistes? Ce serait là une enquête plutôt absurde si cela devait servir de critère pour accepter ou refuser une demande d'immigration dans le contexte actuel du Chili! Le gouvernement du Canada devait quand même se douter, en annonçant son intention d'accueillir des centaines de réfugiés chiliens, que ceux-ci ne se recruteraient pas tellement parmi les partisans de la junte militaire!

Ceci nous amène, monsieur le Premier Ministre, à nous poser et à vous poser la question suivante: y aurait-il par hasard, au Canada, deux formes d'action humanitaire? L'une, efficace et rapide, pour les réfugiés chassés par les coups d'Etat communistes (30.000 Hongrois en 1956)? L'autre, verbeuse et inefficace, pour les réfugiés chassés par les coups d'Etat fascistes (moins de 30 Chiliens jusqu'à présent)?

Y a-t-il eu, en 1956, autant de précautions et d'interrogatoires pour les milliers de réfugiés hongrois qu'il y en a, ces jours-ci, pour les réfugiés du Chili? Ou alors, nos fonctionnaires d'a-

lors parlaient-ils mieux le hongrois qu'ils ne parlent maintenant l'espagnol? Comment expliquer l'écart entre les 30.000 réfugiés d'il y a vingt ans et les quelques dizaines d'aujourd'hui?

Nous croyons que le peuple canadien est assez ouvert et hospitalier pour accueillir les victimes de la répression, d'où qu'elles viennent. La réaction des divers partis politiques à l'annonce, par monsieur Andras, des mesures d'accueil pour les réfugiés du Chili, de même que l'accueil réservé par la presse canadienne à madame Allende lors de sa récente visite sont là pour le prouver.

C'est pourquoi nous vous demandons, monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir intervenir personnellement et de toute urgence afin que l'idéal de démocratie et de liberté que cherche à défendre le Canada soit, dans le cas des réfugiés du Chili, autre chose qu'une pieuse déclaration d'intention.

Nous vous demandons de faire en sorte que le Canada ouvre tout de suite ses portes aux milliers de réfugiés du Chili, avant qu'il ne soit trop tard.

Veuillez croire, monsieur le Premier Ministre, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Ronald LEGER,  
directeur exécutif du SUCCO  
Montréal, le 29 décembre 1973

P.S.: Je sais, monsieur le Premier Ministre, que l'usage demanderait que j'attende que vous ayez reçu cette lettre avant de la rendre publique. Vous comprendrez sans peine qu'étant donné l'urgence de la situation et la période des Fêtes, je me rendrais coupable en respectant de pareils délais.

### Après les élections au Venezuela

## La crise du pétrole et les pays d'Amérique latine

par XAVIER USCATEGUI

Selon des documents dont la photocopie a été publiée par le journal communiste "Tribuna popular" de Caracas, la Royal Dutch Shell aurait apporté 120.000 dollars à la caisse électorale de l'A.D. (Action démocratique), le parti qui a gagné, avec près de 50% des suffrages, les élections présidentielles du 9 décembre. Cette seule indication servirait de témoignage suffisant pour prouver à quel point s'est modifiée, en vingt-cinq ans l'orientation politique de ce parti.

En 1948, durant la courte présidence de Romulo Gallegos, qui appartenait à l'A.D., un programme avait été établi tendant à la nationalisation progressive des hydrocarbures. Si Romulo Gallegos, l'un des grands écrivains latino-américains de cette époque, n'est intervenu qu'épisodiquement dans les affaires publiques, le principal dirigeant de l'A.D. dès cette époque et encore aujourd'hui, est l'ancien président Romulo Betancourt.

Dans les bonnes biographies d'Ernesto Guevara, on trouve le récit d'un dîner de révolutionnaires exilés, qui eut lieu en 1954 dans un pays d'Amérique centrale, et auquel, avec le Ché qui n'était là qu'un simple auditeur, un jeune homme cherchant sa voie, introduit dans ces milieux par ses amis de la gauche, "l'apriste" péruvien dont faisait partie sa première femme, Hilda Gadea, prirent part entre autres Bosch, qui serait un jour président de la République Dominicaine, et Romulo Betancourt: la presse proaméricaine qualifiait alors ce dernier d'agent communiste.

Le Ché n'éprouva pas la moindre sympathie pour cet homme dont l'attitude et les propos trop calculés lui parurent refléter une profonde duplicité. Déjà à cette époque l'ancien révolutionnaire Romulo Betancourt avait trouvé son chemin de Damas, restant à jamais illuminé par les compagnies pétrolières qui extraient actuellement de son pays, le Venezuela, une moyenne de 3.360.000 barils par jour (en gros, 500.000 tonnes).

La seule mention de ce chiffre suffirait pour expliquer l'intérêt des compagnies pour l'évolution des affaires publiques au Venezuela. Le gouvernement qui arrive à la fin de son mandat, celui de Rafael Caldera, du parti COPEI (un parti démocrate-chrétien), n'avait pas adopté des attitudes ou-

vertement hostiles à cet égard. Cependant, il avait fini par se rallier à un nationalisme modéré dont l'objectif a été défini dans la législation comme le retour à l'E.T. de tous les gisements d'hydrocarbures, dans un délai s'étalant progressivement sur une dizaine d'années. Sur la politique à plus court terme, des discussions publiques ont eu lieu dernièrement, le gouvernement ayant finalement démenti une éventuelle intention de réduire la production, à partir de 1974, pour des raisons de technique financière, tout en laissant dans l'ombre divers points, relatifs notamment aux investissements, à propos desquels les intérêts des compagnies étrangères ont senti surgir des inquiétudes. Rafael Caldera, et son parti, sans constituer des ennemis déclarés, n'étaient pas les hommes méritant la confiance absolue des compagnies pétrolières. Comme l'a écrit le correspondant d'un journal sudaméricain, "au Venezuela personne n'ignore que la candidature de Carlos Andrés Pérez (de l'A.D.) était "bien vue" par "les intérêts américains".

Dans les conditions nouvelles qui se sont créées sur le plan mondial en matière d'hydrocarbures, il va de soi qu'il ne s'agit plus simplement de maintenir le niveau antérieur de l'extraction, mais de s'attacher à une production accrue. Cela, le gouvernement de l'A.D. le fera-t-il, au prix de rompre toute solidarité avec les pays de l'OPEP, organisation des pays exportateurs de pétrole, dont le Venezuela est membre? En ses premières déclarations, Carlos Andrés Pérez a bien adressé un salut rituel au Tiers Monde, mais, en ce qui concerne le pétrole, il a insisté particulièrement en ce sens: le critère réglant sa conduite serait en relation avec les considérations de prix. Le Venezuela, tout en ayant augmenté les prix, n'est pas arrivé au niveau de ceux des pays arabes. Mais, pour important que soit cet aspect des prix, il ne semble pas occuper qu'une place de second plan pour les producteurs du Moyen Orient, pour lesquels ont la priorité des préoccupations politiques. Pour se solidariser avec eux sur ce terrain, il ne faut certainement pas compter sur l'A.D. du Venezuela. En ce qui concerne les prix, bien entendu les ambitions de Carlos Andrés Pérez ne sauraient perturber le moins du monde les perspectives des compagnies.

Des pressions d'origines variées se sont déjà exercées sur le Venezuela pour requérir des livraisons accrues de pétrole. Elles proviennent d'une part des Etats-Unis, qui ont procédé à cet égard à des démarches officielles relatives par la presse vénézuélienne au début de décembre, et d'autre part de divers pays latino-américains qui ont exprimé leurs désirs à cet égard au cours de la réunion de leurs ministères spécialisés, à Lima, en novembre. Le système suggéré dans ce dernier cas aurait été que le Venezuela exige des compagnies, selon une procédure d'ailleurs déjà prévue dans les contrats, que les redevances dues au pays soient versées en pétrole brut, et que ce pétrole soit affecté aux besoins des pays latino-américains déficitaires. Cela pourrait correspondre à un volume de 250.000 barils par jour, qui seraient ainsi soustraits aux exportations vers d'autres zones.

En Amérique latine, la situation est assez différente d'un pays à l'autre, se présentant ainsi:

- a) pays important 100% de leur consommation: Uruguay (particulièrement affecté, parce qu'il n'a pas de charbon et est également déficitaire en énergie hydroélectrique), Paraguay;
- b) pays fortement déficitaires: Brésil (importe 75% de sa consommation, dont 42% du Moyen-Orient), — Chili (importe 70%), — pays d'Amérique centrale (dépendant dans une large mesure des fournitures arabes), — Pérou (importe 30%);
- c) pays disposant d'une extraction propre notable: Argentine (produit 425.000 barils par jour, ce qui représente 85% de sa consommation, dispose également de gaz naturel), — Mexique (produit un peu plus de 500.000 barils par jour, importe mais devrait couvrir sa consommation en gaz naturel);
- d) pays exportateurs: Venezuela, — Equateur (le second producteur de la zone, en voie de se transformer en l'un des grands exportateurs mondiaux), — Colombie (dont les exportations ne se développent pas, étant donné les avantages de pays possédant leurs gisements plus près des côtes), — Bolivie (qui exporte 50.000 barils par jour, et prévoit un accroissement de sa production de 20% en janvier, exporte également du gaz naturel).

La situation, on le voit, n'est réellement critique que pour quelques pays, surtout pour le Brésil, moins pour le Chili qui dispose en abon-

dance de charbon et d'hydroélectricité. Le Pérou devrait couvrir ses besoins dès 1976, grâce aux gisements du versant amazonique. L'Argentine, qui n'a adopté aucune mesure de contrôle de la consommation, arriverait aisément à un équilibre avec la production, au prix de la suppression de certains gaspillages. Les choses se présentent plus ou moins de la même façon au Mexique. Pour les pays exportateurs, l'occasion est propice pour enregistrer des avantages naturels insoupçonnés, naturellement dans la mesure où les bénéfices seront affectés aux secteurs productifs de l'économie.

Les efforts du Pérou, dans le cadre du nouvel organisme en formation, l'OLADE (Organisation latino-américaine de l'énergie) se synchronisent avec les thèses soutenues par le même pays à la récente "Conférence des pays non alignés", à Alger, pour ce qui est de la nécessité de créer des syndicats de pays producteurs de matières premières, pour défendre leurs positions devant les pays industrialisés. S'il est pour le moment importateur de pétrole, le pays est exportateur de cuivre, de coton, de sucre, et jusqu'à ces temps derniers de farine de poisson.

Mais, pour entraver l'application d'une politique commune des pays latino-américains en matière d'énergie, les éléments de discorde ne manquent pas: les ambitions impérialistes du Brésil qui, menacées par la crise du pétrole, ne s'en manifestent que plus exacerbées pour s'assurer le contrôle, au moins en ce qui concerne l'économie, des territoires voisins riches en hydrocarbures ou autres sources d'énergie (hydroélectricité spécialement), — les réactions que cela suscite, jusqu'en Bolivie — le conflit latent entre l'Argentine et le Brésil, avec son arrière-fond de dispute pour les matières premières, — les manœuvres des compagnies pétrolières pour lesquelles chaque pays latino-américain peut éventuellement compter comme territoire d'exploitation mais, comme possible client, n'est qu'un élément négligeable dans l'ensemble de leur stratégie mondiale.

Ainsi, dans ce cas, cette stratégie risque d'impliquer des conséquences assez étranges aux simples intérêts locaux. Ces conséquences pourraient surgir d'abord au Brésil et au Venezuela, pays où les forces multinationales voient leur liberté de manœuvre à peu près complètement assurée.

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa  
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:  
Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:  
Michel Roy

Directeur de l'information:  
Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$40 par année; six mois: \$22. À l'étranger: \$45 par année; six mois: \$25; trois mois: \$13. Éditions du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

# Les tâches qui s'imposent à la résistance chilienne

par CARLOS ALTAMIRANO

*Texte intégral du discours prononcé dans la clandestinité par le sénateur Carlos Altamirano, secrétaire général du Parti socialiste du Chili, et retransmis par Radio La Havane le 17 décembre dernier. Aux dernières nouvelles, le leader socialiste se trouve à La Havane, sur décision de son parti et non comme exilé.*

En ma qualité de Secrétaire général du Parti socialiste, j'envoie ce message improvisé au peuple du Chili et à l'opinion publique mondiale, pour réaffirmer notre décision inébranlable de continuer la lutte jusqu'à ce que nous obtenions la défaite totale de la dictature militaire fasciste. Les conditions actuelles sont extrêmement dures et difficiles. Notre parti et tout le mouvement ouvrier ont subi la sanglante répression fasciste. Au moins un tiers des dirigeants régionaux du Parti socialiste ont été assassinés, de même qu'une grande partie des membres du Comité central. Gloire éternelle à ceux qui ont immolé leur vie pour une cause supérieure, juste et noble.

La dictature a implanté la terreur. Continuez à penser que très bientôt s'ouvriront les grandes avenues par où passera l'homme libre pour construire une société meilleure. Ces autres hommes — compagnon Allende — sont le peuple du Chili. C'est sa classe ouvrière et paysanne, c'est notre jeunesse, ce sont nos femmes. Tous unis, fermement unis, nous ouvrirons les grandes avenues par où passera l'homme libre pour cons-

truire une société meilleure: la société socialiste. Et ainsi nous honorerons éternellement la mémoire du meilleur, du plus héroïque de nos militants, du fondateur de notre parti, du premier président socialiste du Chili, du révolutionnaire conséquent jusqu'à la mort, de notre cher compagnon, Salvador Allende.

Le coup militaire, unique dans l'histoire séculaire du Chili républicain, perpétré par une clique militaire, financé et dirigé depuis les Etats-Unis, de même que par les cercles militaristes prépondérants au Brésil, a un net caractère fasciste. Son grossier chauvinisme, ses méthodes criminelles, son adhésion à ce qui est étranger, son mépris pour le peuple, pour la culture, son appel permanent à la délation, sa propagande faussée et calomnieuse, tout cela représente des caractéristiques de l'idéologie fasciste.

## Le plan Z

Au mois de février 1933, Hitler fit incendier l'édifice du Congrès allemand, le Reichstag, et il en inculpa le Parti communiste, déchaînant une répression féroce contre lui,

et plus tard contre tous les citoyens d'Allemagne.

Au Chili, la Junte militaire, dépourvue de toute imagination, a recours au même stratagème infame. Elle invente l'existence du "plan Z" selon lequel le gouvernement et les partis de l'Unité Populaire auraient eu l'intention d'assassiner les officiers supérieurs des forces armées et d'importants hommes politiques de l'Opposition.

J'affirme en toute responsabilité qu'un tel plan est une invention absolument faussée et grotesque de la Junte militaire. Jamais nous n'avons proposé un plan de cette nature. Jamais nous n'avons recouru à l'assassinat politique et au terrorisme. L'invention de ce plan sinistre a comme seul objectif de justifier les officiers supérieurs engagés dans le complot, de justifier la cruauté et la féroce avec lesquelles ils ont agi, l'assassinat de milliers et de milliers de travailleurs, les tortures, les arrestations et la prison, la dissolution du Congrès et du Gouvernement municipal, la violation systématique de tous les droits de l'homme, le contrôle de l'Université, les mises à pied massives de travailleurs, l'expulsion de milliers d'étudiants et de professeurs d'université, la hausse gigantesque du coût de la vie, la mise à sac de la maison du grand poète latino-américain Pablo Neruda. En un mot, le dit Plan Z sert aux quatre généraux de la trahison à justifier la prise d'assaut du pouvoir, leur perfidie, leurs crimes inouis, qui pèsent éternellement dans le souvenir de tous les Chiliens.

Personnellement, dans un de mes refuges transitoires, j'ai été dans un secteur bombardé par les militaires fascistes. J'ai vu de mes yeux cette action barbare. Ils pourront nier, mais tous les travailleurs connaissent la vérité sur ce qui s'est passé.

## Etat de guerre

La Junte militaire a déclaré l'état de guerre. Nous nous demandons: état de guerre contre qui? Guerre contre le peuple du Chili massacrés? Guerre contre les travailleurs assassinés? Guerre contre la jeunesse torturée et emprisonnée? Guerre contre les femmes et les enfants chiliens bombardés? Qui est l'ennemi dans cette guerre?

Jamais le monde n'aura vu une guerre aussi étrange. Mais au nom de cette guerre inventée ils ont mobilisé les 100,000 hommes qui font partie des Forces Armées, et ils ont appelé en plus 200,000 réservistes. 300,000 hommes puissamment armés pour opprimer un peuple, pour torturer et fusiller les meilleurs cadres de la classe ouvrière. La Junte militaire cherche à se servir de ces réservistes, qui sont fondamentalement de jeunes travailleurs, pour les impliquer dans ses crimes. Jamais un pays n'avait mobilisé un contingent plus considérable — 300,000 hommes — pour faire la guerre contre un ennemi désarmé, contre des travailleurs sans défense, contre son propre peuple.

Seule règne la terreur. Le Chili est devenu une immense prison. Seule règne la terreur. L'unique force sur laquelle s'appuie la Junte militaire est la terreur. La répression est de plus en plus forte. Ils cherchent à anéantir physiquement les 44% de Chiliens qui ont voté pour l'Unité Populaire aux dernières élections parlementaires, il y a aussi peu longtemps qu'en mars de cette année. Mais ce 44% s'est maintenant élevé à plus de 70%. Aujourd'hui de vastes couches sociales qui étaient adversaires de l'Unité Populaire ont senti dans leur chair l'horreur d'une dictature fasciste.

Des secteurs de la petite et moyenne bourgeoisie ont vu les procédés criminels utilisés par la Junte contre leurs fils, leurs parents, leurs amis et connaissances. Cette situation favorise les forces de la résistance contre la dictature. Il n'y a plus seulement nous, dans cette lutte, militants et sympathisants de l'Unité Populaire. Des milliers de compatriotes se sont joints à nous. La Junte militaire n'a aucun appui social sauf celui des grands entrepreneurs monopolaires et celui de l'impérialisme américain. Ces gens-là ne peuvent pas permettre un plébiscite. Voilà pourquoi ils ne pourront jamais faire un plébiscite, comme ils en exigeaient un au Président constitutionnel du Chili, Salvador Allende.

Voilà pourquoi aussi ils ne pourront jamais convoquer d'élections. Ils savent qu'ils sont en minorité et que leur unique force est l'arme de la terreur. Avec l'ex-président de la République, ex-président du Sénat, Monsieur Frei, ils sont complices du coup militaire, ce qui les disqualifie politiquement et moralement face au Chili. Ceux qui disaient défendre la Constitution, les lois et les libertés démocratiques, ont stimulé et justifié le pire coup militaire et le plus brutal qu'ait connu notre histoire.

Personne ne pourra jamais oublier que l'actuelle majorité des dirigeants du parti Démocrate chrétien a compromis irrevocablement sa vocation démocratique et pluraliste, en légitimant l'assassinat de la démocratie chilienne, sous le pré-

texte enfantin qu'il aurait été en train de se tramer un auto-coup d'Etat destiné à établir la dictature du prolétariat. Une telle supposition manque de tout fondement, et cela la Démocratie chrétienne le savait, depuis les conversations directes que ses dirigeants avaient eues avec le Président de la République, en présence du Cardinal lui-même. Les démocrates-chrétiens du monde entier ne pourront pas eux non plus accepter la trahison de la majorité des dirigeants du parti démocrate-chrétien du Chili.

## La conduite du Cardinal

Par contre, nous ne pouvons que louer l'attitude digne du primat de l'Eglise Catholique, son Eminence le Cardinal Silva Henríquez, qui, conséquemment avec sa philosophie chrétienne catholique, a su conserver une impartialité que d'autres, dont c'était le devoir autant et plus que lui, ont oubliée à l'heure de la terreur — ou alors c'est qu'il a prévalu dans leur conscience la défense de leurs intérêts de classe.

De même nous sommes reconnaissants pour la très ample et si généreuse solidarité internationale, de presque tous les pays de la terre, de tous les peuples du monde. Ils savent, eux, la vérité au sujet de ce qui s'est passé au Chili: ils savent eux que cette page sanglante de l'histoire nationale commence par l'assassinat d'un Président de la République. Et ceux qui l'ont assassiné ce sont ces mêmes généraux qui la veille même l'assuraient de leur loyauté et de leur respect à la Constitution et aux Lois. Ces quatre généraux devaient leur grade à l'homme que déjà ils s'étaient entendus pour trahir et assassiner ensemble.

La glorieuse tradition de l'Armée du Chili — pour laquelle mourut le Général Schneider — est à jamais flétrie. Seules l'attitude loyale, conséquente, courageuse et honnête du Général Carlos Prats, l'attitude du Commandant en chef de la Marine, l'Amiral Montero, et celle de quelques officiers, les uns détenus et les autres assassinés, sauvent — en partie — la glorieuse tradition légaliste de l'armée chilienne.

Et ce sont ces mêmes quatre généraux de la trahison qui m'accusent d'incitation à la sédition dans la Marine ainsi que d'autres délits que je ne connais pas encore. Je n'ai pas d'avocat et on ne me permet pas d'en avoir, je ne peux me défendre. Ils pourront me condamner à la peine de mort ou à l'emprisonnement à perpétuité s'ils réussissent à me trouver. Mais le Chili et le monde savent que les seuls qui sont coupables de sédition, de trahison à la Patrie, sont ceux qui ont pris les armes contre le Président légitime du Chili, Salvador Allende. Mes accusateurs sont les accusés. En me jugeant, ils se jugent eux-mêmes. A la même aune qu'ils me mesureront, qu'ils mesureront le compagnon Luis Corvalan et les autres révolutionnaires chiliens, ils seront mesurés à leur tour, un jour, et plus tôt que plus tard.

## Psychologue

d'enfants et d'adolescents

ROBERT LETENDRE,  
Psychologue

Diplômé de l'Université de Genève

Sur rendez-vous seulement

2057, Édouard-Montpetit

Tél. 738-6620

Nous sommes fermement disposés à continuer cette lutte héroïque. La résistance croîtra à mesure que la terreur déchainée par la Junte militaire, son incapacité à résoudre les grands problèmes nationaux et sa complicité ouverte avec les grands trusts monopolaires ainsi qu'avec l'impérialisme yankee deviendront plus évidentes.

La dictature militaire n'a réussi à résoudre aucun problème, au contraire, tous se sont aggravés: en deux mois seulement ils ont monté les prix dans une proportion beaucoup plus élevée qu'au cours des vingt dernières années, le coût de la vie a augmenté d'une manière épouvantable. Toutes ces mesures économiques portent atteinte fondamentalement à la classe ouvrière, aux paysans et en général à tous les secteurs sociaux à faibles revenus. Ces mesures ne favorisent que les grands monopolaires et les compagnies américaines. Voilà les seuls bénéficiaires de ce coup d'Etat fasciste.

C'est pourquoi la grande tâche de notre parti et des partis qui constituent l'Unité populaire est de se fonder dans la lutte de tout le peuple chilien, de tous les patriotes, de tous les authentiques démocrates, contre la dictature fasciste.

L'Unité indissoluble des partis d'avant-garde de la classe ouvrière, le Parti socialiste et le Parti communiste, constitue une pièce maîtresse de la lutte antifasciste. La classe ouvrière et les paysans seront le noyau central et les protagonistes de cette lutte historique.

De même il est indispensable de raffermir l'unité des partis communiste et socialiste avec les autres partis et mouvements de l'Unité populaire, et même de forces politiques qui sont en dehors de l'U. P. mais qui sont conséquentes avec leurs convictions démocratiques et libérales. L'Unité et l'ampleur de ce Front ont surgi spontanément et naturellement, comme une nécessité impérieuse pour affronter et mettre en déroute la barbarie fasciste.

Unité pour persévérer dans la voie des grandes transformations révolutionnaires de notre peuple.

## Rétablir le régime démocratique

Cette unité, en plus, doit se fixer comme objectif de base le rétablissement du régime démocratique, des garanties civiles, systématiquement.

NETTOYEUR  
**P. M.**  
Service d'une heure  
au comptoir  
Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322



## SPÉCIAUX APRÈS FÊTES

RÉDUCTION  
DE

30%

sur  
• jeux éducatifs  
• artisanat  
• bijoux

Un grand choix  
de livres

RÉDUITS  
DE

50%

L'Insolite Librairie Ménard  
222 est, Sainte-Catherine, 861-5621

## ■ lettres au DEVOIR

### Une menace qui touche chaque citoyen

Il est un peu surprenant de constater l'indifférence des gens en général devant le problème de l'écoute électronique.

Faudrait pourtant que chacun pense un peu à ce que signifie pour quelqu'un la fin de son intimité, de sa vie privée, personnelle... Si ce principe est accepté par les législateurs, ne serait-ce que pour faire obstacle au crime, le minimum de sens politique et historique oblige à craindre que chaque citoyen ne soit un jour victime de cette forme d'espionnage, puisque bandits ou honnêtes gens, peu importe finalement, l'important étant qu'on risquerait d'admettre comme légal et donc normal le principe de l'espionnage électronique des citoyens.

Sans vouloir faire de procès d'intention à qui que ce soit, je vois mal comment on pourrait se limiter à n'espionner que les criminels, quand la limite entre le délit et le permis varie si facilement d'un individu à l'autre.

Je suis trop pessimiste, je manque de confiance en nos belles institutions? Peut-être. Mais étant donné l'organisation actuelle de notre régime politico-juridico-policière, je me sentirais plus tranquille si on niait carrément à tout le monde le droit d'espionner même les bandits.

Que Madame Morin et monsieur Caouette se rassurent: je ne suis pas un terroriste anarchiste péquiste.

Je suis un citoyen. J'aime à penser que la société dans laquelle je vis me reconnaît encore un certain droit à la liberté individuelle. J'aime à espérer que le gouvernement élu par le peuple ne se sert pas de son mandat pour "fourrer" le peuple. Mais des indices graves (bureaux d'avocats, une agence de presse, les gens de la SSJB) me commandent d'entretenir de sérieux doutes sur la moralité publique de certains de nos dirigeants.

Nous sommes en train de donner

à l'Etat le moyen le plus efficace de s'assurer de l'orthodoxie de pensée de chacun de ses citoyens. Permettre l'écoute électronique, mais pour les bandits seulement, c'est comme repousser l'envahisseur, tout en permettant à celui-ci de mettre le pied dans la porte pour l'empêcher de se fermer définitivement. C'est peut-être là, au fond, tout ce que désiraient nos "éperviers" nationaux. Pas l'espionnage électronique, mais l'écoute électronique parfois. C'est l'élasticité de ce parfois (dont personne n'est dupé) qui me fait peur.

Sans intimité, sans liberté personnelle, comment parler, se confier, aimer? Impossible.

Les gens qui essaient de nous faire avaler cette pilule sont aussi détraqués que ceux qui les écoutent sans rien dire et sans réagir alors qu'on leur vole leur liberté.

Inconscience pure.

Rodrigue BERUBE

Montréal, le 29 décembre 1973

## ■ la parole du jour

Prête l'oreille au pauvre et rends-lui son salut avec douceur. Délivre l'opprimé des mains de l'oppresser et ne sois pas lâche en rendant des jugements. Sois pour les orphelins un père et comme un mari viens en aide aux veuves. Et tu seras comme le fils du Très Haut qui t'aimera plus que ne le fait ta mère. Ben Sir 4, 1-10 (deuxième siècle avant J.-C.).

"Ne refuse pas au pauvre sa subsistance et ne fais pas languir qui est dans le besoin. Ne fais pas souffrir celui qui a faim et n'exaspère pas l'indigent." — Ecclésiastique 4,1-2 (deuxième siècle avant J.-C.).

Le sable de la mer, les gouttes de la pluie et les jours des siècles, qui les dénombre? La hauteur du ciel, l'étendue de la terre, l'abîme et la Sagesse, qui les découvrent? Ben Sir 1, 2-3 (deuxième siècle avant J.-C.).

Qui regarde de travers ne donne que du tourment. Qui réprimande en face procure l'apaisement. Proverbe 10,10 (Dixième siècle avant J.-C.).

## JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du  
journal LE DEVOIR

à Repentigny  
Saint-Jean  
Saint-Lambert  
Brossard  
Candiac  
Longueuil

844-3361

## COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(COURS COLLÉGIAL)

- Collège reconnu d'intérêt public.
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement.

### PROGRAMME:

- Le cours collégial (diplôme d'études collégiales).

### COURS PRÉPARANT À TOUS LES

### PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

- 1- Sciences de la santé
- 2- Sciences pures et appliquées
- 3- Sciences humaines
- 4- Sciences de l'administration
- 5- Arts plastiques
- 6- Lettres, langues modernes, théâtre

### ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1974

Date limite: 1er mai 1974

(Préférence accordée aux demandes d'admission entrées avant le 1er mars 1974)

### RENSEIGNEMENTS:

BUREAU DES ADMISSIONS  
Cours collégial  
3200, chemin Sainte-Catherine  
Montréal H3T 1C1  
Tél.: 342-1320 poste 255

(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

Université du Québec  
École nationale d'administration publique

L'ENAP invite les fonctionnaires des différents paliers de gouvernement, des institutions et des organismes publics ou para-publics à poser leur candidature à son programme de

## MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

### Programme:

16 mois à temps plein et continu à compter de la mi-août 74. Comprend trois sessions d'enseignement et deux stages, l'un au Canada, l'autre à l'étranger. Conçu pour les personnes qui détiennent un diplôme universitaire, qui possèdent une expérience administrative et qui sont susceptibles d'accéder éventuellement au rang des cadres supérieurs dans une administration publique. Orienté vers l'étude de problèmes concrets tirés de la pratique administrative au Québec.

### Diplôme:

Maîtrise en administration publique, décernée sous l'autorité de l'Université du Québec.

### Conditions d'admissibilité:

Pour être admis à ce programme, le candidat doit détenir un diplôme universitaire de 1er cycle ou une formation équivalente et posséder au moins 3 années d'expérience administrative.

Exceptionnellement, l'École acceptera quelques candidats qui ne rencontrent pas toutes ces exigences mais qui, ou bien se destinent à l'enseignement de l'administration publique, ou bien occupent des fonctions administratives importantes grâce à une compétence reconnue.

Conditions additionnelles pour les candidats provenant de la fonction publique du Québec:

Avoir une expérience d'au moins 5 ans, dont 3 dans la fonction publique du Québec, et avoir de préférence fait l'objet d'une notation exceptionnelle qui a eu pour effet un avancement accéléré.

N.B. Ne sont pas éligibles au concours les cadres supérieurs et les adjoints aux cadres supérieurs.

### Sélection:

Les candidats sont choisis par voie de concours. Un maximum de 35 candidats seront acceptés. Le jury procédera en deux étapes: — présélection basée sur l'examen des dossiers; — sélection finale après entrevue avec les candidats qui auront été retenus à l'étape précédente.

### Inscription:

Pour s'inscrire au concours, les candidats doivent: — remplir la formule prévue à cette fin qu'on peut se procurer à l'École; — y joindre les documents requis; — faire parvenir leur dossier à:

Secrétariat général,  
L'ÉCOLE NATIONALE  
D'ADMINISTRATION PUBLIQUE  
31, rue Mont-Carmel,  
Québec, G1R 4A6  
Tél.: (418) 657-2618 ou 657-2476

Échéance de l'inscription:

28 février 1974.

secrets, les exécutions sous n'importe quel prétexte, les condamnations à perpétuité, sans aucune règle de Droit. Tout accusé doit avoir son avocat. Les procès doivent être publics.

## Respect du droit d'asile

On doit exiger le respect des traités internationaux signés par le Chili, parmi lesquels il y a le Droit d'asile, institution latino-américaine qui est respectée même par les pires dictateurs du continent, alors qu'elle est bafouée par la tyrannie fasciste.

La solidarité de tous les peuples du monde et de tous les pays est nécessaire et indispensable pour que se développe le processus de libération du peuple chilien. Nous devons la stimuler encore plus. La Junte de militaires fascistes sent le blâme universel pour ses crimes et les horreurs commises. Elle sait quelle se trouve coupée de l'appui de tous les peuples du monde. Et elle ne compte que sur l'aide des grands milieux financiers et impérialistes des USA et d'autres pays capitalistes. Tandis qu'est unanime la réprobation des hommes, des femmes et de la jeunesse libres de la terre. C'est avec nous que sont les peuples libres du monde, les pays socialistes, l'Union Soviétique, la Révolution cubaine, les mouvements populaires pour la révolution et la libération en Amérique, en Afrique et en Asie. Et même plusieurs gouvernements d'Etats capitalistes, et aussi ce qu'il y a de meilleur parmi les intellectuels du monde entier.

La grande bataille pour la liberté vient de commencer. Comme l'a dit notre compagnon Salvador Allende, sous le feu homicide de la clique militaire fasciste: "Ici s'écrit la première page de cette histoire. Le peuple et l'Amérique écrivent le reste."

Il peut en avoir la certitude, notre héroïque et inoubliable compagnon Président, martyr des libertés et de la dignité du Chili, de l'Amérique et des peuples opprimés de la terre: nous continuerons à écrire les pages qu'il faut, jusqu'à en finir avec le chapitre le plus triste, le plus noir et le plus sanglant de notre histoire. Nous vaincrons!

suites  
de la première  
page

## DAYAN À WASHINGTON

tiens américano-Israéliens en marge de la réunion israélo-égyptienne de Genève par "l'amitié" qui lie les États-Unis à Israël et qui rend "naturels" de tels échanges de vue.

Pendant ce temps à Genève, les discussions ont changé d'objet et après avoir porté pendant trois séances sur les principes président au désengagement, elles ont été consacrées, hier, pour la première fois aux aspects concrets du désengagement.

Le communiqué publié par les Nations unies à l'issue de cette quatrième réunion, qui a duré deux heures dix, indique que "les parties ont examiné des modèles techniques de désengagement". Le terme de modèle s'applique vraisemblablement à un certain nombre d'hypothèses sur le redéploiement des forces et leur composition en cas d'accord.

Les quatre communiqués diffusés jusqu'à présent par les soins des Nations unies laissent croire à un progrès, dont il est évidemment impossible d'apprécier l'ampleur exacte. Mais deux explications sont possibles:

● Les délégations ne sont pas encore parvenues à un consensus sur l'ensemble des principes. Elles ont décidé de les mettre pour ainsi dire entre parenthèses, dans la mesure où la question des principes est probablement évacuée ailleurs. Et, pour tourner la difficulté, elles changent de méthode et passent aux problèmes concrets;

● La discussion sur les principes est suffisamment avancée pour qu'il ait été possible d'ores et déjà de commencer l'étude des modalités pratiques d'application d'un accord.

Quelle que soit la valeur de ces hypothèses, il apparaît de plus en plus certain que les travaux des délégations se prolongeront plus longtemps qu'on ne le pensait quand ils ont commencé le 26 décembre dernier.

On confirmait hier dans les milieux politiques israéliens, que le général Dayan est porteur d'un plan prévoyant le retrait des forces israéliennes sur la ligne des cols, mais on souligne également dans les mêmes milieux qu'au cours de ces derniers jours, les Égyptiens ont durci leur position, et qu'ils ne sont prêts à prendre en considération un tel plan et d'une façon générale une séparation des forces, que si Israël s'engage au préalable à évacuer l'ensemble du Sinaï suivant un calendrier précis.

Le raisonnement égyptien serait le suivant: le désengagement des forces et la création de zones-tampons sous le contrôle des forces de l'ONU réduiraient à peu de choses les moyens de pression militaire efficaces sur Israël. Or, comme le montre la multiplication des incidents sur cette ligne du cessez-le-feu, cette pression militaire, qui oblige Israël à garder sous les drapeaux tous les hommes en âge de porter les armes et crée une atmosphère

de nervosité dans le pays, est considérée par les Égyptiens comme leur meilleure carte pour obtenir l'évacuation de la péninsule.

Les contacts que l'Égypte aura ces jours-ci, tant avec Washington que Moscou, viseraient justement à obtenir l'appui des deux grands à cette thèse.

Mais il est évident, note-t-on dans ces milieux politiques, qu'Israël ne saurait y souscrire. L'évacuation totale du Sinaï, suivant tel ou tel calendrier ne peut être que le résultat de longues et difficiles négociations, portant sur l'ensemble du contentieux israélo-égyptien.

A ce propos, M. Israël Galili, ministre sans portefeuille et un des principaux conseillers de Mme Golda Meir, a estimé "urgente" hier, la nécessité de créer un nouveau gouvernement israélien "pouvu de toute l'autorité démocratique" pour mener à bien les négociations de Genève.

M. Galili, qui s'est déclaré opposé à la constitution d'un simple gouvernement de transition, a souligné que la proximité des forces en présence sur les lignes de cessez-le-feu était une cause de friction pouvant se traduire par une nouvelle flambée des combats. Nous ne voulons pas cela, a-t-il déclaré dans une interview télévisée. Une stabilisation du cessez-le-feu peut être réalisée par un accord sur le désengagement des forces.

M. Galili a ajouté que le gouvernement actuel avait "pleine autorité" pour conclure un accord sur le désengagement des forces et qu'il reviendrait au nouveau gouvernement de fixer les lignes directrices des négociations de paix.

On signale enfin que pour la première fois depuis la rupture des relations diplomatiques américano-syriennes en 1967, les États-Unis ont envoyé deux diplomates en poste permanent à Damas. MM. Thomas Scotts, qui a rang de conseiller, et Gary Lee, devaient arriver hier dans la capitale syrienne, où ils travailleront à l'ambassade d'Italie qui représente les intérêts américains en Syrie depuis la rupture. Cette mesure a été qualifiée à Washington de "pas en avant".

## LES CONSERVATEURS

semble du contentieux pétrolier.

Il n'est pas sûr que le gouvernement puisse contourner la difficulté en présentant un amendement en bonne et due forme pour hausser de \$4 à \$10 le montant maximal des droits; ce qui obligerait le gouvernement, soit à se plier au désir des conservateurs, soit à laisser passer le projet de loi dans sa forme originale, quitte à annoncer peu après un relèvement des droits qu'un amendement, lors de la prochaine session, légaliserait rétroactivement.

Quoi qu'il advienne de cette difficulté, le ministre des Finances a fourni sereinement hier, avant le vote en dernière lecture, certaines précisions sur l'application du projet de loi et la politique pétrolière du gouvernement dans son ensemble.

M. Turner a confirmé que 50 pour cent de la taxe perçue d'octobre 1973 à février 1974 — soit 76 millions de dollars environ — seraient versés directement aux provinces productrices de pétrole (surtout l'Alberta), tandis que l'autre moitié serait affectée directement par Ottawa dans le développement des ressources des provinces en cause. Au surplus, le virement de \$76 millions aux provinces de l'Ouest modifiera la base de la péréquation et obligera en conséquence le Trésor fédéral à verser \$25 millions de plus aux sept provinces qui reçoivent les paiements de péréquation, dont le Québec.

Mais M. Turner a refusé de dire quel la formule de partage le gouvernement a à l'esprit en ce qui a trait aux droits qui prendront la relève de la taxe en février, sous prétexte que cela affaiblirait la position de négociation de MM. Trudeau, Macdonald et de lui-même lors de la conférence fédérale-provinciale qui aura lieu à la fin du mois. Puis, le ministre des Finances a réitéré la perception du problème pétrolier qui lui inspire la responsabilité fiscale qui est la sienne.

"Nous faisons face à une situation telle que, à cause d'une distorsion des prix internationaux, découlant d'une situation quasi monopolistique, diverses régions du pays se voient imposer de nouveaux fardeaux, tandis que d'autres profitent d'avantages imprévus", a d'abord constaté M. Turner.

"Il est essentiel que nous trouvions une solution qui assure un rendement juste et raisonnable aux compagnies et qui tienne compte du fait que les ressources des provinces s'épuisent, de reprendre le ministre. En outre, il faut donner au gouvernement fédéral les moyens d'égaliser les coûts et les bénéfices des divers consommateurs et usagers de pétrole à travers le pays, tout en tenant compte du fardeau additionnel imposé aux contribuables fédéraux à la suite des revenus supplémentaires que toucheront les provinces pétrolières."

"En effet, pour chaque dollar supplémentaire que touchera l'Alberta, par exemple, le régime de la péréquation incorporé aux ententes fiscales oblige le Trésor fédéral à répartir 33 cents entre les sept provinces qui touchent des paiements de péréquation. Ces considérations doivent conduire à une équation qui soit juste quant au partage des bénéfices et juste quant au partage des coûts. Le contribuable ne doit pas se trouver dans une situation où il payerait seul la note."

L'Alberta et la Saskatchewan, parce qu'ils sont propriétaires de leurs ressources, se trouvent dans une position de force lors des négociations qui débiteront prochainement à dit encore M. Turner. En conséquence, le gouvernement fédéral doit à la fois prévoir un mécanisme souple d'intervention, pour le cas où un compromis se ferait attendre, et s'assurer une position de négociation équivalente à celle des provinces productrices. Ce sont là deux des objectifs du projet de loi C-245, le troisième étant de donner au gouvernement l'autorité voulue pour agir devant l'évolution prévisible des prix pétroliers internationaux.

## NIXON OPPOSE

par le subpoena de la commission Ervin peut être compris comme une volonté de dissimuler des informations nécessaires à la poursuite de l'enquête. Aussi affirme-t-il que, par ce refus, il ne cherche qu'à protéger la fonction présidentielle de toute "incursion" d'une autre branche du gouvernement; ce qu'à son avis ont toujours fait ses prédécesseurs et qui est d'une importance vitale pour le respect des droits constitutionnels de la présidence.

La commission sénatoriale Ervin avait déjà échoué l'été dernier dans une première tentative pour obtenir que le juge Sirica oblige la Maison-Blanche à lui communiquer des enregistrements des conversations du président Nixon avec ses conseillers, en rapport avec le scandale du Watergate. Mais, après avoir reçu le mois dernier du Sénat une extension de ses pouvoirs, elle avait immédiatement renouvelé ses demandes à la Maison-Blanche.

Ce défi lancé par le président Nixon à la commission Ervin va certainement provoquer une nouvelle bataille juridique, puisque le sénateur Ervin, si l'on en croit le conseiller juridique démocrate de la commission, M. Samuel Dash, a décidé de présenter dès lundi au juge du district de Washington, John Sirica, une demande d'injonction en bonne et due forme. Si le juge Sirica décide que les documents doivent être communiqués à la commission, la Maison-Blanche aura dix jours pour obtempérer ou faire appel.

On peut également s'attendre à ce que le Congrès soit à nouveau saisi de propositions demandant la mise en accusation du président Nixon, forçant ainsi la commission judiciaire de la Chambre des représentants, que dirige le démocrate Peter Rodino, à accélérer considérablement ses travaux. On se souvient, qu'à la fin du mois de décembre 1973, M. Rodino avait laissé entendre que la commission devrait avoir réuni assez de preuves au début du mois d'avril 1974, pour pouvoir se décider sur l'éventuelle mise en accusation de M. Nixon.

Par ailleurs, le président Nixon a annoncé hier une réorganisation totale de son équipe de conseillers pour l'affaire du Watergate. Ainsi, M. Leonard Garment est nommé adjoint au président pour les affaires intérieures, alors qu'auparavant il occupait le poste de conseiller par intérim du président. M. Fred Buzhardt, qui jusqu'ici s'occupait principalement de l'affaire du Watergate, est nommé conseiller du président.

Enfin, M. James St. Clair est nommé conseiller spécial chargé de la direction des affaires juridiques concernant le Watergate et les autres scandales de l'administration Nixon. M. St. Clair, qui était auparavant avocat à Boston et professeur de droit à l'université Harvard, sera aidé dans ses nouvelles fonctions par MM. Buzhardt et Garment, en raison de leur expérience et de leur connaissance du dossier.

Les publications et que le procès-verbal de ces audiences soit déposé au gouvernement. Le projet de loi prévoit que le cabinet pourra mettre sur pied une commission de contingement composée de cinq membres qui auront comme tâche de décider qui pourra acheter des carburants au niveau du gros.

Si la pénurie de carburants devient assez grave, le cabinet pourrait donner à la commission le pouvoir de décréter un rationnement des ventes au niveau du détail, mais cette mesure devra d'abord être adoptée par le Parlement.

Par ailleurs, M. William Saxbe a pris hier ses fonctions de nouveau procureur général des États-Unis. La prestation de serment s'est déroulée au ministère de la Justice, en présence de plusieurs centaines d'amis politiques de M. Saxbe.

Depuis la démission de M. Elliot Richardson, à la suite du renvoi par le président Nixon, il y a plus de deux mois, du procureur spécial chargé de l'enquête sur le Watergate, Archibald Cox, le ministère de la Justice était resté sans titulaire. M. Saxbe est le troisième homme politique appelé à occuper ce poste en moins d'un an.

## SAINT-LÉONARD.

de la Justice examine en profondeur certaines transactions et certains témoignages entendus au cours de l'enquête.

Cette recommandation est particulièrement forte dans le cas des nombreux changements de zonage pour l'établissement de diverses stations de service de gazoline dont ont bénéficié les membres du "clan Saputo" de Montréal, membres qui ont déjà été associés dans le passé à certains personnages de la Mafia, tant américains que montréalais.

La Commission recommande également que le ministère de la Justice étudie les témoignages de MM. Roger Prud'Homme, Armand Auger et Réal Côté, trois anciens échevins de Saint-Léonard, et ceux de MM. Jean Di Zazzo, André Laperrière et Mme Thérèse Perrotte. Les trois échevins ont prétendu à l'enquête que le maire Léo Ouellet les avait rencontrés et leur avait offert s'ils voulaient l'appuyer au conseil.

Selon Mme Perrotte, M. Di Zazzo, l'ingénieur-conseil de la ville, lui aurait demandé \$3.000 et aurait posé certaines autres conditions pour qu'elle obtienne la permission de construire sur un terrain ne rencontrant pas les règlements de zonage.

Selon M. Laperrière, Di Zazzo lui aurait offert une somme d'argent pour qu'il se serve de son influence auprès des échevins Prud'Homme, Auger et Côté pour qu'ils votent de façon à ce que lui, Di Zazzo, obtienne trois contrats intéressants.

Au sujet de Di Zazzo, le rapport dit d'ailleurs:

"Nous aurions eu la certitude de ne pas rendre un rapport complet de notre enquête sur l'administration municipale de Saint-Léonard si nous n'avions pas souligné l'impression d'omnipotence et d'influence de Di Zazzo dans les affaires municipales de cette ville."

"Ce n'est qu'une impression, mais elle est fortement ancrée dans nos esprits que Jean Di Zazzo (le beau-frère du maire Léo Ouellet) est l'émence grise du conseil de Saint-Léonard, qu'il est à l'origine de tous les actes posés et de tous les projets caressés par ce dernier."

En somme, la Commission municipale donne raison au Comité des citoyens de Saint-Léonard qui, en 1971, avait préparé une série de dossiers sur l'administration du maire Ouellet et de son beau-frère, l'ingénieur Jean Di Zazzo.

LE DEVOIR avait d'ailleurs fait écho à ces dossiers dans une série d'articles publiés au milieu du mois d'août 1971. On y disait entre autres que la Cité de Saint-Léonard était depuis quelques années le fief d'un groupe d'hommes qui dominent ou tentent de dominer l'administration municipale à des fins personnelles.

Les dossiers du Comité des citoyens et les articles du DEVOIR ont amené le gouvernement provincial à décréter une enquête publique.

Victoria retarde  
l'entrée en vigueur  
de l'heure avancée

VICTORIA, C.-B. (CP) — Le gouvernement de la Colombie-Britannique est revenu sur sa décision de passer à l'heure avancée en fin de semaine, devant l'opposition de l'industrie forestière, des compagnies aériennes, des institutions financières et des commissions scolaires.

Le secrétaire de la province, M. Ernie Hall, qui avait promis mardi seulement que la Colombie-Britannique ne reviendrait pas sur sa décision d'imiter les États-Unis et de passer à l'heure avancée dimanche, a annoncé hier que la province garderait l'heure normale au moins pour une période d'un mois encore.

"De toutes les régions de la province, particulièrement du nord, on nous a fait savoir que même si notre décision d'adopter l'heure avancée était acceptable, sa mise en vigueur était trop rapide", a expliqué M. Hall.

La nouvelle date de mise en vigueur de l'heure avancée a donc été fixée au 3 février, mais cette date n'est pas finale et peut encore être changée. Jusqu'à hier, la Colombie-Britannique était la seule province canadienne à décider d'adopter l'heure avancée dimanche, au moment où les États-Unis avançaient leurs horloges d'une heure pour réaliser une économie d'énergie.

M. Hall a révélé hier qu'il avait reçu une quinzaine de télégrammes et une trentaine de lettres sur cette décision de passer à l'heure avancée.

Le gouvernement a été influencé dans sa décision de retarder la mise en vigueur de l'heure avancée par des protestations d'Air Canada, du Conseil des employeurs de la Colombie-Britannique, de l'industrie de la construction et de divers autres mouvements, dont les travailleurs unis du bois, la Bourse de Vancouver et les parents des écoliers qui devront rentrer de l'école dans l'obscurité.

## la météo

Prévisions régionales émises par le Bureau météorologique de Montréal. De faibles perturbations traverseront le Québec durant les prochains jours. En conséquence on prévoit des conditions du ciel plutôt variables. Les chutes de neige seront éparpillées et de faible quantité. Les températures resteront sous la normale particulièrement dans les régions les plus au nord.

Beau et froid. Maximum 15 à 20 dans les régions du sud et zéro à 10 dans les autres régions. Aperçu pour dimanche: peu de changement.



## Une maison belle à croquer

Pour la Noël, le gouvernement a reçu en présent une maison de pain d'épice. Ce cadeau inusité a tout de même fait la joie du Dr Carmen Roy (notre photo), qui l'a reçu au nom du Centre d'études folkloriques du Musée national de l'Homme. Cette pièce de pâtisserie lui a été remise par M. Heinz Schute, un Allemand entré au pays en 1957. M. Schute descendant d'une famille où l'on est pâtissier de père en fils depuis 6 générations, est propriétaire d'une petite pâtisserie européenne à Ottawa. Le don fera partie de la collection du centre dirigé par le Dr Roy. Le problème auquel fait face le centre est la conservation de tous les objets recueillis par son personnel.

GM licencie 1,150 ouvriers  
de quatre usines d'Ontario

Les conditions défavorables du marché aux États-Unis obligent General Motors à mettre à pied quelque 1,150 ouvriers sans beaucoup d'ancienneté à quatre usines de l'Ontario, a déclaré hier M. David C. Collier, président de GM of Canada, au cours d'une conférence de presse.

La mise à pied d'environ deux pour cent des travailleurs de la compagnie, précise M. Collier, s'effectuera dans deux à trois semaines. Elle touchera 500 à 600 travailleurs d'Oshawa, 400 de St. Catharines et 100 à 150 aux deux usines de Windsor.

M. Collier ne considère pas cela une grosse mise à pied et il soutient que tous doivent partager les conséquences de l'affaiblissement du marché américain.

La semaine dernière, General Motors Corp. a annoncé la mise à pied de 48.000 de ses employés aux États-Unis, ce qui représente six pour cent du total.

M. Collier demeure convaincu que les coupures dans la production aux États-Unis n'auront pas d'effet majeur sur la production de véhicules canadiens.

Les ventes de voitures et de camions en 1973 ont brisé tous les records; les prévisions pour 1974 sont bonnes, quoi que le taux de croissance sera plus faible qu'en 1973. L'an dernier, la compagnie a vendu 445.925 voitures et camions.

150 employés  
débrayent à la  
Cristal Hosiery

Les 150 employés de la Cristal Hosiery, rue Saint-Urbain, à Montréal, ont débrayé spontanément hier après-midi pour protester contre la décision de leur employeur de ne pas les payer pour la journée de Noël comme il l'avait fait par les années passées. Ces employés, qui tentent présentement de négocier leur première convention collective, seront vraisemblablement mis à pied le 28 février prochain, conformément à l'avis de fermeture d'usine envoyé au ministère du Travail, le 22 novembre dernier.

Cette usine de bas-culottes ferait face présentement à des difficultés financières telles que la partie patronale a offert, au début des négociations en juin dernier, à ses employés de réduire leurs salaires pour les 18 prochains mois et de les "augmenter" pour les 18 autres au niveau actuel. Dans sa dernière offre toutefois, l'employeur proposait de maintenir le statu quo salarial pour 18 mois et d'augmenter d'une demie cent tous les taux à la pièce de l'usine. Ces taux varient présentement de 4 à 21 cents la douzaine selon les opérations.

La menace de fermeture de l'usine pourrait s'avérer être une tactique selon le syndicat, même si la concurrence dans ce secteur du vêtement est d'autant plus vive que les producteurs doivent faire face à des augmentations de coûts de matière première en raison de la pénurie de pétrole. Si telle était la stratégie patronale, on pourrait à plusieurs points de vue comparer ce litige ouvrier à celui de la Shellcast Foundries.

En effet, dans les deux cas, tous les ouvriers sont des immigrants payés à salaire qui rejoint à peine le salaire minimum. Comme à Shellcast, l'employeur a réagi à la demande d'accréditation syndicale par le renvoi de 36 travailleurs, qu'une sentence d'un tribunal du travail l'oblige à réintégrer. Dans les deux cas, la question des compensations qui doivent être versées à ces travailleurs congédiés traîne en longueur.

mions, battant de 25,7 pour cent le record de 1965 et de 28,2 pour cent la production totale de 1972. Jusqu'ici, la crise de l'énergie n'a pas eu d'effet sur la demande de voitures de grosseur normale.

Il y a tout de même, dit M. Collier une tendance vers les voitures compactes ou de dimensions intermédiaires, et ceci a amené la compagnie à accroître sa production de Vega et d'Astra à son usine d'assemblage de Sainte-Thérèse.

Les gens qui achètent des voitures compactes, dit M. Collier, ont tendance à leur ajouter des accessoires coûteux, de sorte que les vendeurs d'automobiles font tout autant de profits qu'à vendre des grosses voitures.

Pour ce qui est d'augmenter les prix, M. Collier dit qu'une telle augmentation a été annoncée juste avant Noël pour compenser l'accroissement des frais de production, et qu'il est à espérer qu'on n'aura pas à en annoncer une autre avant longtemps.

Avant la conférence de presse, M. Collier et d'autres représentants de GM ont fait la démonstration de voitures expérimentales pour le transport de particuliers sur de courtes distances et à proximité du foyer.

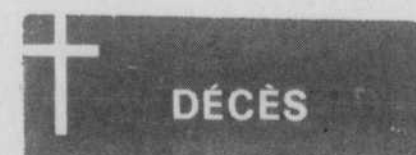
Ces voitures, pesant de 950 à 1,250 livres, ne pourraient pas circuler sur les grandes routes; il faudrait même leur réserver des voies. L'une de ces voitures est à batterie et peut faire jusqu'à 40 milles à l'heure. Une autre a un moteur à essence de deux cylindres et 12 cv. M. Collier l'a fait circuler dans le hall d'exposition de la Place Bonaventure à travers les colonnes.

Les ouvriers de  
United Aircraft  
débrayent

Les 2.600 employés de la United Aircraft à Longueuil, ont quitté le travail, hier, en guise de protestation contre la rupture des négociations.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que les employés avaient été invités à cesser de tourner en rond dans l'usine ou à rentrer chez eux, ce qu'ils ont fait. L'usine sera toutefois ouverte à ses employés dès lundi matin.

Les employés de la United Aircraft, membres des Travailleurs unis de l'Automobile, ont droit de recourir légalement à la grève depuis le 28 novembre dernier. Le 17 décembre, la compagnie décidait unilatéralement de leur accorder une augmentation de salaire de 14 pour cent même si cette augmentation avait été rejetée plus tôt par les syndicats en assemblée générale.



**BELANGER Gisèle** à St-Laurent le 3 janvier 1974 à l'âge de 73 ans, est décédée, Gisèle Cinq-Mars, épouse de J. Henri Bélanger. Elle laisse aussi dans le deuil sa soeur, Angéline Cinq-Mars, ainsi que ses beaux-enfants: Cinq-Mars (époux de Thérèse Bédard), Michel (époux de Muriel Webber), Anne, Marthe (Soeur Jeanne, o.s.b.), Luc (époux de Denise Prévost), Pierre (époux de Rita Goulet), Jean (époux de Monique Brisset) et Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 5 janvier. Le convoi funéraire partira du Salon Boudrias & Cormier Limitée No 816 Boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, s.v.p. faire dons à l'Institut Notre-Dame de la Protection, 101, rue Lagachetière ouest, Montréal.

L'importation de textiles:  
Ottawa assouplit ses règles

OTTAWA (Le Devoir) — Le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, a annoncé hier qu'à la suite d'enquêtes réalisées par la commission du textile et du vêtement de son ministère, il avait décidé de lever jusqu'au milieu de 1974 les restrictions touchant l'importation de fils de coton au pays et d'élargir progressivement, en 1974, le contingent global d'importation de chemises pour hommes et garçons.

Ces deux décisions réduisent la protection commerciale dont jouit l'industrie canadienne du textile, qui est fortement concentrée au Québec, et l'exposera davantage cette année à la concurrence des producteurs d'outre-mer, particulièrement ceux des pays en voie de développement, où les salaires sont de beaucoup inférieurs à ceux qui ont cours au Canada.

Le contingent d'importation de chemises a été fixé en 1971 à un peu plus d'un million de douzaines par année, après que ce secteur de l'industrie canadienne du textile ait éprouvé de sérieuses difficultés. Selon la commission fédérale, la situation a considérablement changé depuis deux ans. "Les changements n'ont pas tous été avantageux, signale le communiqué de M. Gillespie, des pénuries de matières et de main-d'oeuvre créant certains problèmes, mais en fin de compte la position de l'industrie canadienne s'est améliorée. Des facteurs extérieurs, comme la réévaluation des monnaies et la hausse du coût des matières premières

## La crise de l'énergie

Toute déclaration d'état d'urgence  
sera d'abord soumise au Parlement

OTTAWA (CP) — La commission parlementaire sur les richesses naturelles a terminé hier son étude du projet de loi sur le contingentement de l'énergie et l'a renvoyé au Parlement pour la troisième lecture.

Le projet de loi a reçu l'assentiment de la commission après que le ministre de l'Énergie, M. Macdonald, eut accepté la demande des conservateurs qui voulaient que toute déclaration d'un état d'urgence de l'énergie soit d'abord soumise aux Communes et au Sénat qui en confirmeraient la nécessité.

M. Macdonald a annoncé qu'un amendement en ce sens serait présenté par le

gouvernement lors de son étude en troisième lecture aux Communes. Les membres de la commission ont aussi accepté un amendement proposé par le député conservateur de Vancouver sud, M. John Fraser, limitant les pouvoirs de la commission de contingentement sur les lois locales anti-pollution.

Selon l'amendement de M. Fraser, la commission ne pourra modifier les normes d'émissions de produits polluants que dans le cas du soufre émanant des raffineries. L'amendement autorise aussi tout autre changement, à condition qu'il soit précédé d'audien-

# Et si les producteurs de pétrole réinvestissaient leurs 180 milliards dans les pays consommateurs?

WASHINGTON (AFP) — Les grands pays industrialisés devront payer une facture de près de 100 milliards de dollars cette année pour leurs importations de pétrole, dont plus de 50 milliards iraient aux seuls producteurs du Proche-Orient.

Ces estimations d'experts pétroliers sont même jugées conservatrices puisqu'elles sont basées sur le niveau de consommation de 1972 et calculées à partir d'un prix de 8,5 dollars le baril à la pro-

duction qui pourrait être révisé en hausse en cours d'année.

Un des experts pétroliers les plus écoutés aux États-Unis, M. Walter Levy, arrive avec ces données aux chiffres suivants:

● Coût des importations en 1974: 50 milliards de dollars pour l'Europe de l'Ouest contre 11 milliards en 1972, 17 milliards pour le Japon, contre 3,6 milliards en 1972, 20 milliards pour les États-Unis au lieu de 4,5, et un milliard

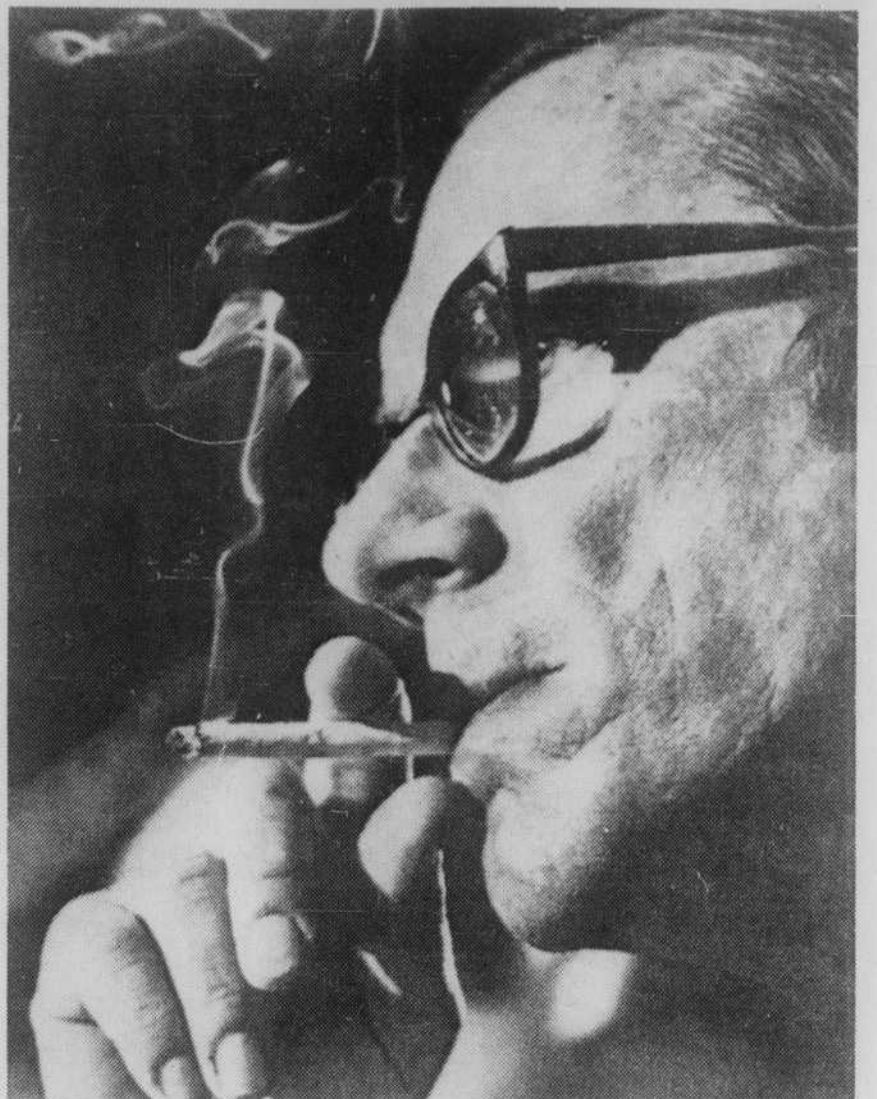
pour l'Inde au lieu de 200 millions; ● revenus des pays producteurs en 1974: Arabie saoudite: 19 milliards au lieu de 3,1 en 1972; Koweït: 7,8 milliards au lieu de 1,7; Irak: 3,8 milliards contre 500 millions; Abou-Dhabi: 3,1 milliards contre 300 millions; Iran: 16 milliards contre 2,5 milliards; Libye: 6,5 milliards au lieu de 1,6; Venezuela: 10 milliards contre 2 milliards; Nigeria: 6,8 milliards au lieu de 1,2, et Indonésie: 4 milliards au lieu de 1 milliard.

Selon M. Levy, aucun pays industrialisé, pas même les États-Unis, ne peuvent se permettre sur plusieurs années de telles dépenses, ce qui signifie qu'ils seront obligés de réduire leur consommation et que l'économie mondiale va nécessairement se ralentir. A moins d'arriver à stabiliser le prix du pétrole, ce que voudrait, semble-t-il, obtenir le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, par une concertation entre pays consommateurs et pays producteurs.

Pour sa part, le principal conseiller économique du président Nixon a déjà averti que tous les pays industrialisés, à l'exception peut-être de l'Allemagne, doivent s'attendre à un déficit de leurs paiements extérieurs cette année, en raison de l'augmentation des prix du pétrole. Les États-Unis devraient ainsi connaître un nouveau déficit de leurs paiements de base, de l'ordre de plusieurs milliards de dollars, cette année, alors qu'ils venaient pour la première fois depuis 1969 d'enregistrer un surplus en 1973.

Les paiements mondiaux risquent ainsi d'être complètement désorganisés d'autant que les pays producteurs de pétrole membres de l'OPEP vont disposer de revenus annuels estimés par la Banque mondiale entre 120 et 180 milliards d'ici 1980.

Il est donc urgent, selon les experts, de trouver les moyens d'immobiliser ces sommes, et si possible de les faire réinvestir dans les pays consommateurs pour compenser en partie les dépenses d'achat du pétrole.



Le "tsar" américain de l'Energie, M. William Simon. (Téléphoto AP)

## Echec retentissant pour Faulkner

# Le conseil du parti unioniste rejette l'accord de Sunningdale

BELFAST (AFP) — Le conseil du parti unioniste d'Irlande du Nord a rejeté par une majorité de 80 voix — sur 828 — l'accord tripartite de Sunningdale visant à la création d'un Conseil de toute l'Irlande.

C'est un échec sans précédent pour M. Brian Faulkner, leader du parti et chef de l'exécutif de la province, et pour la politique irlandaise du gouvernement britannique.

Jamais, dans les cinquante ans de l'histoire de l'Irlande du Nord, un leader unioniste n'avait été ainsi désavoué par les députés de son propre parti.

M. Faulkner, dont les fidèles partagent le pouvoir exécutif avec les représentants du SDLP (catholique) et du petit parti inter-confessionnel de l'Alliance, a indi-

qué qu'il n'avait pas l'intention pour autant d'abandonner ses fonctions de chef du gouvernement provincial.

En revanche, sa position de leader du principal parti protestant est directement mise en cause par cet échec, dont l'ampleur a surpris jusqu'à ses adversaires. On s'attendait généralement en effet qu'il serait battu par dix ou vingt voix. Il aurait pu ainsi "se pourvoir en appel" devant le "Comité permanent" du parti, avec quelque espoir de l'emporter. Ses partisans y sont, croit-on, plus forts. Cet espoir s'est envolé, estime-t-on généralement à Belfast, après le scrutin d'hier.

Après le temps de réflexion qu'il s'est donné, M. Faulkner pourrait donc être amené à donner sa démission de chef

du parti unioniste et à continuer la lutte pour l'accord de Sunningdale à la tête d'un parti protestant modéré regroupant le dernier carré de ses fidèles: environ dix neuf députés sur les quelque cinquante parlementaires protestants de l'assemblée de l'Ulster.

Certes, le vote du Conseil unioniste a eu l'effet salutaire de percer un abcès qui gonflait depuis les élections provinciales de juin 1972. Premier clivage au sein du monde politique protestant: les partisans du pasteur Ian Paisley et de M. William Craig (leader du mouvement "Vanguard") s'unirent alors au sein de la "coalition loyaliste" pour torpiller la réforme constitutionnelle engagée par Londres. Depuis lors, M. Faulkner perdit d'autres supports: une dizaine de députés unionistes refusèrent le principe du partage du pouvoir avec les catholiques du SDLP.

La situation s'est donc aujourd'hui éclaircie, mais l'avenir des institutions de l'Ulster et de toute l'Irlande patiemment mise en place par l'ex-secrétaire d'Etat William Whitelaw est menacé. M. Faulkner se battra le dos au mur pour défendre un édifice qui n'aurait pas vu le jour sans sa détermination et son habileté manœuvrière. La situation précaire dans laquelle il se trouve devrait inciter ses alliés du SDLP et de l'Alliance, ainsi que le gouvernement de Dublin, à l'aider, et par conséquent à accepter des compromis, dont ils n'auraient pas voulu dans d'autres circonstances.

M. Faulkner se défend en soulignant qu'il n'a fait qu'appliquer le programme sur lequel il a été élu en juin dernier. Il n'empêche qu'il a été désavoué par la majorité de son propre parti.

Il apparaît, plus clairement que jamais, qu'une proportion importante, sinon la majorité du personnel politique protestant d'Ulster, n'accepte ni le partage du pouvoir avec les catholiques en Ulster, ni la création avec Dublin du conseil de toute l'Irlande. C'est un nouveau coup dur pour le gouvernement de M. Edward Heath.

## Londres arrête une autre Américaine et décide d'inculper tout le réseau

LONDRES (Reuter et AFP) — Une deuxième jeune Américaine a été arrêtée hier matin à l'aéroport de Londres, alors qu'elle arrivait de New York.

La police déclare qu'elle est une "associée connue" d'Allison Thompson, la jeune Américaine de 18 ans, originaire de l'Oregon, qui avait été arrêtée pendant les fêtes de Noël à son arrivée de Los Angeles, des armes et explosifs ayant été découverts dans sa valise.

Un Pakistanais, Atter Naseen, et un Marocain, Abdelkhir Hakaoui, ont également été arrêtés.

Les trois individus, arrêtés durant les fêtes de Noël, seraient membres d'un groupe extrémiste de Santa Barbara, en Californie, et ils sont soumis à un interrogatoire serré.

La jeune fille arrêtée hier, dont on ne dévoile pas l'identité, aurait déclaré à la

police qu'elle avait deux valises au départ de New York, mais une seule a été retrouvée à l'arrivée à Londres. On croit savoir qu'elle a été détenue, sur la foi de renseignements livrés par les personnes déjà arrêtées.

Le directeur des poursuites judiciaires a décidé d'ailleurs d'inculper la jeune Américaine et ses complices.

Les trois jeunes gens seront poursuivis pour détention illégale d'armes. Ils comparaitront aujourd'hui.

Scotland Yard est maintenant convaincu que le trio projetait d'enlever le nouvel ambassadeur du Maroc à Londres, M. Abdellah Chorfi, ancien ministre des Affaires étrangères de son pays.

L'ambassadeur du Maroc, de son côté, a effectué une démarche auprès du Foreign Office, où il a été informé des menaces projetées contre sa personne.

## Whitelaw relance le dialogue pour débloquer le conflit du charbonnage

LONDRES (d'après l'AFP) — Représentant ainsi l'initiative pour tenter de débloquer le conflit des charbonnages, qui a contraint le gouvernement de M. Heath à introduire la semaine de trois jours de travail, le secrétaire d'Etat à l'emploi, M. William Whitelaw, a invité le comité de direction du syndicat des mineurs à le rencontrer mercredi prochain, initiative qui a aussitôt été acceptée par les mineurs.

Cette réunion vise à ranimer un dialogue au point mort depuis l'échec, mercredi dernier, des pourparlers entre le syndicat et la direction des houillères. Il est en effet apparu au cours des dernières quarante-huit heures que l'espoir conçu

par ces deux organismes d'augmenter les salaires de 260.000 mineurs, en leur payant le temps qu'ils passent à se préparer à descendre dans la mine puis à se laver après leur travail, était illusoire.

La commission des salaires y a d'ailleurs mis jeudi un point final, en indiquant que le code des salaires n'autorisait pas le paiement de ce "temps d'attente". Cette décision a surpris et irrité tant les mineurs que leurs employeurs. Les deux parties ont déclaré qu'elles avaient l'impression "d'avoir été encouragées à s'engager dans une voie qui a été bloquée par ceux-là même qui les y avaient poussés".

## Accord sur les détenus vietnamiens

SAIGON (d'après l'AFP) — La république du Vietnam et le gouvernement révolutionnaire provisoire ont abouti hier à un accord de principe sur la libération des prisonniers détenus par chaque côté.

C'est au cours d'une longue "conversation secrète", hier matin entre le général Phan Hoa Hiep, chef de la délégation sud-vietnamienne à la commission militaire bi-partite, et le colonel Vo Dong Giang, chef par intérim de la délégation du GRP, que cet accord a été conclu. Aucun résultat n'avait été obtenu au cours de la rencontre "officielle" entre les chefs des deux délégations, qui s'était tenue peu avant.

Cet accord constitue, en fait, la remise en vigueur du programme de libération, sur lequel les deux parties s'étaient mises d'accord en juillet dernier, et dont l'application avait été interrompue le 23 juillet, après deux jours d'exécution.

Le général Hiep a déclaré qu'il avait "grand espoir" que tous les détenus seraient libérés pour le "Tet", le nou-

vel-an lunaire, le 23 janvier prochain. Il a également souligné qu'il espérait que les deux côtés se mettraient d'accord sur le chiffre des personnes détenues par chacun.

C'est en effet le point le plus délicat des négociations. Le Sud-Vietnam déclare avoir libéré tous les soldats faits prisonniers avant le cessez-le-feu, tandis que le GRP affirme que près de 17.000 sont encore détenus. La plus grosse divergence entre les deux parties concerne le nombre de prisonniers civils détenus par la RVN et c'est sans doute sur ce point que les discussions sont les plus serrées.

Par ailleurs, le dialogue de sours a continué hier à La Celle-Saint-Cloud entre les deux parties sud-vietnamiennes qui ont renouvelé leurs propositions antérieures sans rien y changer de substantiel.

## L'ambassadeur syrien "écouté" à Bruxelles

BRUXELLES (Reuter) — Des micros ont été découverts dissimulés à l'ambassade de Syrie à Bruxelles.

Des voisins, ayant aperçu des lumières suspectes dans les locaux de l'ambassade, située dans le quartier de l'avenue Roosevelt, des recherches approfondies ont été effectuées dans l'immeuble par des agents de la police secrète belge.

Ces recherches ont permis la découverte de micros-espions, mais il ne semble pas qu'on ait pu établir pour le compte de qui ces micros avaient été placés.

Interrogés par téléphone, les diplomates de l'ambassade syrienne se sont refusés à toute déclaration.

La découverte des micros a été révélée par deux quotidiens bruxellois.

La réunion de mercredi ne sera pas à proprement parler une session de négociation. C'est aux syndicats et à la direction des houillères qu'il appartient de trouver un compromis. Cette rencontre n'en sera pas moins importante: elle interviendra deux jours avant la réunion du comité directeur du syndicat convoqué pour fixer la stratégie des mineurs après l'échec de la dernière partie des négociations.

M. Whitelaw s'efforcera certainement d'éclaircir un peu l'atmosphère qui s'est considérablement assombrie depuis l'entrée en vigueur de la semaine de trois jours. L'échec de mercredi dernier renforce en effet la position des mineurs qui réclament un durcissement du mouvement. Certains envisagent même de transformer la grève des heures supplémentaires en grève générale.

Il ne semble pas que M. Whitelaw puisse obtenir des mineurs qu'ils annulent leur grève des heures supplémentaires qui dure maintenant depuis près de huit semaines, mais il pourrait au moins éviter qu'ils ne durcissent leur mouvement.

D'autre part, les trois syndicats de cheminots qui ont rencontré sans succès hier la direction des chemins de fer britanniques pourraient durcir leur attitude. Pour l'instant, seuls les 28.000 membres du syndicat des conducteurs de train poursuivent une grève des heures supplémentaires. La direction a insisté pour qu'ils abandonnent leur grève, avant de s'engager dans des négociations.

En outre, le gouvernement a accepté de rappeler le Parlement en séance extraordinaire mercredi et jeudi prochains pour un grand débat sur la crise économique et sociale et la semaine de trois jours.

Il a ainsi accédé sans délai à la demande que lui avait présentée dans la journée l'exécutif national du Parti travailliste. Le Parlement, qui est actuellement en vacances, ne devait pas reprendre sa session avant le 15 janvier.

L'introduction de la semaine de trois jours, la mise en chômage de 751.000 travailleurs, l'impasse de la crise des charbonnages avaient provoqué ces derniers jours de violents échanges entre le gouvernement et l'opposition. Les travaillistes reprochent aux conservateurs d'avoir introduit la semaine de trois jours comme un moyen de chantage vis-à-vis des mineurs et sans justifications économiques suffisantes. Le débat permettra à chacun de s'expliquer face au pays.

L'éventualité d'élections générales anticipées refait surface. Lord Carrington, président du Parti conservateur, a exprimé des doutes sur l'opportunité d'un tel scrutin, qui ne manquerait pas de diviser le pays, mais il a ajouté que le gouvernement "pourrait y être contraint".

Quant aux travaillistes, malgré certaines déclarations fracassantes, ils ne semblent pas non plus désireux d'hériter d'une situation pour le moins difficile.

## Y a-t-il ou non pénurie aux Etats-Unis?

# Les informations sur les envois arabes de pétrole sont mises... sous embargo

WASHINGTON (Reuter et AFP) — Le département américain du Commerce et le Bureau fédéral de l'Energie ont décidé d'imposer un embargo sur les informations relatives aux importations de pétrole, afin d'empêcher que ne soit révélé d'où proviennent les envois massifs de pétrole arabe aux États-Unis.

Il y a trois semaines, M. William Simon, administrateur du Bureau de l'Energie, avait estimé les "fuites" de

pétrole arabe vers les États-Unis à 770.000 barils par jour, de la mi-octobre à la mi-novembre. Jeudi, toutefois, il a reconnu que les importations globales sont tombées de 6,7 millions de barils par jour, à la mi-octobre, à 5,6 millions de barils durant la semaine se terminant le 21 décembre.

Les fuites ont suscité l'optimisme de l'administration, qui pense maintenant que l'influence de la pénurie de pé-

trole sur l'économie ne sera pas aussi grande pendant le premier trimestre de l'année qu'on ne l'avait craint.

Les Américains sont rendus perplexes quant à eux par les informations contradictoires sur l'étendue réelle de la pénurie.

Ainsi, alors que les compagnies aériennes réduisent le nombre de leurs vols et débâchent du personnel à cause de la crise de l'énergie, les dernières statistiques révèlent que les stocks de carburant d'aviation des compagnies pétrolières sont plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été.

Selon des chiffres de l'Institut américain du pétrole rendus publics hier, les stocks de carburant d'aviation s'élevaient à la fin décembre 1972. Cela représente une augmentation de 14 pour cent. Les stocks de kérosène, le carburant le plus largement utilisé pour les avions à réaction, étaient en augmentation de 18 pour cent par rapport à l'année précédente.

Dans le cadre du programme de conservation d'énergie, le gouvernement Nixon a décidé de réduire de 5 pour cent les approvisionnements de carburant des compagnies aériennes. Celles-ci ont en conséquence annoncé la suppression de 1.500 vols quotidiens et le licenciement d'environ 16.000 employés.

Le prix du carburant d'aviation a en tout cas augmenté comme si la pénurie était réellement sévère. Alors que le prix moyen du "jet fuel" était de 12 cents le gallon au début de l'année dernière, certaines compagnies ont dû payer entre 60 et 80 cents le gallon, pour s'approvisionner à la fin-décembre.

Plusieurs économistes et les syndicats de l'aviation civile ont déjà estimé que la crise de l'énergie n'était qu'un prétexte invoqué par les compagnies aériennes pour réduire le nombre pléthorique de vols non rentables et redresser leur situation financière souvent défavorable.

## Le modèle koweïtien serait appelé à faire bientôt école

NEW YORK (AFP) — Les milieux pétroliers américains suivent avec attention l'évolution des négociations actuellement en cours au Koweït au sujet d'une éventuelle prise de participation de ce pays à la Kuwait Oil Company que contrôlent conjointement Gulf Oil et la British Petroleum.

Le résultat de ces négociations pourrait en effet servir de modèle à des opérations similaires en Arabie saoudite, à Abou Dhabi et Qatar.

A Pittsburgh, siège de Gulf Oil, la quatrième compagnie pétrolière américaine, l'on se contente de déclarer que les négociateurs "travaillent très activement" à un accord en espérant qu'il sera prochainement atteint tout en démentant des rumeurs persistantes en provenance du Proche-Orient laissant entendre qu'un accord a déjà été passé entre les parties et ne requiert plus que l'approbation du parlement du Koweït.

Il est généralement prévu que le Koweït prendra, si un accord est passé, une prise de participation immédiate de 60% dans la Kuwait Oil, que suivra une prise de contrôle totale dans une période de cinq ans.

L'hypothèse d'une prise de participation

immédiate de 100% du gouvernement du Koweït n'est cependant pas à écarter. Une telle mesure ne paraît pas invraisemblable aux milieux pétroliers internationaux où l'on estime que l'Arabie saoudite et le roi Fayçal pourraient éventuellement réclamer également une participation pure et simple de 100% à l'Aramco (au lieu de 25 actuellement).

L'on sait déjà, et le ministre saoudien des pétroles Ahmed Yamani, l'a répété lors de son récent séjour aux États-Unis, que l'Arabie saoudite estime de toute façon insuffisante une prise de participation de seulement 51% à l'Aramco.

Ce ne sont pas seulement des considérations politiques qui animent les Saoudiens. Dans le cas de l'Aramco, les mêmes compagnies, en l'occurrence Exxon, Texaco, Mobil et Std Oil Of California, sont à la fois propriétaires et clientes, ce qui fait qu'elles récupèrent en dividendes la différence entre le prix affiché de 11,65 dollars le baril qu'elles se facturent elle-mêmes et le prix de revient, du brut estimé à un peu plus de 7,5 dollars le baril, l'Arabie saoudite ne récupérant qu'un quart de ce revenu.

## Ohira et Chou ont parlé de la crise pétrolière

PEKIN (AFP) — Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Masayoshi Ohira, a été reçu hier à Pékin pendant trois heures par le premier ministre chinois, M. Chou En-Lai, et s'est notamment entretenu avec lui de la crise pétrolière.

La conversation, qui a été "très cordiale et amicale", a permis de passer en revue les développements des relations depuis la normalisation intervenue en septembre 1972 entre le Japon et la Chine. La rencontre a été "très utile à l'approfondissement de la compréhension mutuelle".

## U-2 sous-marin

WASHINGTON (AFP) — Des sous-marins américains se livrent à l'espionnage à l'intérieur même des eaux territoriales de l'URSS, écrit le Washington Post.

"Ces U-2 sous-marins naviguent dans les eaux territoriales soviétiques", précise ce journal qui cite "des sources appartenant aux services de renseignements qui ont accès aux documents décrivant les opérations d'espionnage".

Le Pentagone s'est refusé à tout commentaire. Le Post ajoute que cette opération de surveillance a reçu le nom de code "Holy Stone".

voir à la page 10 nos autres informations internationales.

## Nouvelle découverte de pétrole en mer du Nord

LONDRES (AFP) — La British Petroleum annonce qu'elle vient de découvrir un nouveau gisement de pétrole en mer du Nord en collaboration avec la compagnie canadienne Ranger Oil.

Les premiers indices, précise la compagnie sont encourageants, mais l'importance du gisement ne pourra être évaluée qu'à l'issue d'une série d'essais en cours.

La découverte a eu lieu dans le bloc 3/8-1 de la partie britannique de la mer du Nord, zone non explorée jusqu'à présent, située à environ 90 miles à l'est de la pointe septentrionale des îles Shetlands.

**COLLÈGE MARIE-VICTORIN**  
7000, rue Marie-Victorin, Montréal H1G 2J6

**ÉDUCATION DES ADULTES:  
SESSION HIVER DE 1974**

**Techniques de garderie d'enfants**  
Créativité artistique 403  
Littérature et documentation 433  
enfants

**Techniques d'éducation spécialisée**

**Techniques d'assistance sociale**

**Techniques d'animation familiale**

**Pastorale spécialisée**

Deux formules d'enseignement sont en vigueur au Collège Marie-Victorin:

**enseignement régulier:** les adultes viennent au Collège suivre 45 ou 60 heures de cours, selon la discipline;

**enseignement programmé:** les étudiants ne se déplacent que trois fois au maximum; pour le reste, ils travaillent chez eux, à leur rythme, avec le matériel didactique fourni par le Collège

**N.B.** Les cours marqués d'un astérisque (\*) se prennent à l'enseignement programmé seulement. Les cours marqués de deux astérisques (\*\*) se prennent à l'enseignement régulier ou à l'enseignement programmé, au choix. Les cours sans astérisque se prennent à l'enseignement régulier seulement.

**Date limite d'inscription (pour l'enseignement régulier):** le 7 janvier.

**Date du début des cours:** Lundi le 14 janvier.

|                                                   |                                    |
|---------------------------------------------------|------------------------------------|
| Anglais                                           | 201, 401, 901                      |
| Anthropologie                                     | 900, 902*                          |
| Arts plastiques                                   | 102, 202, 302, 402                 |
| Audiot-visuel                                     |                                    |
| Biologie                                          | 927                                |
| Céramique                                         | 931                                |
| Chimie                                            | 201                                |
| Délinquance                                       | (388) 430                          |
| Économie                                          | 920                                |
| Économie, consommation et consultation budgétaire | (388) 947                          |
| Emailerie                                         |                                    |
| Espagnol                                          | 101*, 201*                         |
| Français                                          | 102, 202, 302**<br>402*, 902**     |
| Géographie                                        | 902                                |
| Histoire                                          | 913* 951                           |
| Histoire de l'art                                 | 403                                |
| Mathématiques                                     | 103, 203                           |
| Philosophie                                       | 101*, 201**<br>301*, 401, 225*     |
| Photographie                                      |                                    |
| Physique                                          | 101, 954                           |
| Politique                                         | 940*, 942                          |
| Problèmes sociaux                                 | (388) 211                          |
| Psychologie                                       | 201, 210, 305,<br>901*, 903*, 911* |
| Sciences religieuses                              | 965                                |
| Sociologie                                        | 962, 964                           |

**Techniques administratives**

|                           |                 |
|---------------------------|-----------------|
| Administration            | 102*            |
| Comptabilité              | 101**, 201, 301 |
| Droit des affaires        | 107*            |
| Économie                  | 920             |
| Marketing                 | 115*            |
| Personnel                 | 112*            |
| Placement                 | 122*            |
| Psychologie industrielle  | 911*            |
| Structure de l'entreprise | 116             |

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONER À **325-0150**

# Carrières et Professions



## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**Département:** Géographie, Faculté des Arts et des Sciences.  
**Titre:** Professeur à temps plein.  
**Conditions requises:** Doctorat; expérience souhaitable.  
**Nature des fonctions:** Enseignement et recherche; spécialisation en géographie humaine axée sur les points suivants: méthodologie de recherche, aménagement du territoire, géographie sociale.  
**Traitement:** Selon l'échelle de salaires actuellement en vigueur à l'Université de Montréal.  
**Date d'entrée en fonction:** Le 1er juin 1974.  
 Date de clôture pour la réception des demandes: 28 février 1974.  
 Envoyer la demande à:

Monsieur Serge Lavoie  
 Directeur intérimaire  
 Département de Géographie  
 Université de Montréal  
 Case postale 6128  
 Montréal 101



## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**Département:** Géographie, Faculté des Arts et des Sciences.  
**Titre:** Professeur à temps plein.  
**Conditions requises:** Doctorat; expérience souhaitable.  
**Nature des fonctions:** Enseignement et recherche; spécialisation en géographie physique axée sur les points suivants: méthodologie de recherche, géomorphologie structurale, climatologie.  
**Traitement:** Selon l'échelle de salaires actuellement en vigueur à l'Université de Montréal.  
**Date d'entrée en fonction:** Le 1er juin 1974.  
 Date de clôture pour la réception des demandes: le 28 février 1974.  
 Envoyer la demande à:

Monsieur Serge Lavoie  
 Directeur intérimaire  
 Département de Géographie  
 Université de Montréal  
 Case postale 6128  
 Montréal 101



## Centre national des Arts

### LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES RECHERCHE UN GESTIONNAIRE DES SERVICES D'INFORMATION

**Salaires maximum de \$15,800 par année.**

Les personnes présentant leur candidature à ce poste doivent être bilingues et posséder une expérience des relations publiques, des services d'information, de la publicité et gagner environ \$12,000 par année ou plus.

Le candidat élu aura prouvé sa compétence en matière d'administration et sa connaissance des techniques de graphisme et d'impression. Ce poste relève du directeur des relations extérieures.

Envoyer votre demande à:

Département du personnel  
 66, rue Queen  
 Quatrième étage  
 Ottawa, Ontario, K1P 5W1

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

(Offres d'emploi permanent)  
**Service de la trésorerie**

### ASSISTANT-COMPTABLE EN CHEF (Concours no: 73-1052)

**NATURE DE L'EMPLOI:** Sous l'autorité du chef-comptable, le titulaire de ce poste sera responsable du contrôle des livres comptables ainsi que des transactions budgétaires. Ses principales tâches seront:

- de contrôler l'enregistrement des engagements de fonds et des dépenses d'opération;
- de contrôler l'exactitude des chiffres devant paraître aux états mensuels;
- de vérifier diverses pièces comptables telles que les conciliations bancaires, la liste des dépôts en garantie, les factures et les chèques pour les fournisseurs;
- de communiquer aux divers services les données comptables nécessaires à leur bon fonctionnement;
- d'analyser et d'interpréter diverses données financières et comptables;
- de participer à l'élaboration des politiques relatives à une meilleure comptabilisation et à un meilleur contrôle des fonds.

**QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES:** De préférence, être détenteur d'un diplôme universitaire en science comptable, être membre de l'Institut des comptables agréés ou être C.G.A. et avoir plusieurs années d'expérience dans le domaine de la comptabilité. Esprit analytique et de synthèse.

### ANALYSTE MÉTHODES & PROCÉDURES COMPTABLES (Concours no: 73-1053)

**NATURE DE L'EMPLOI:** Sous l'autorité du trésorier, le titulaire devra effectuer des études sur la procédure comptable ainsi que sur les problèmes d'ordre financier ou comptable. Ses tâches comporteront l'analyse de nouvelles techniques de systèmes traitant de gestion financière intégrée en matière de budget, comptabilité, finance et contrôle. Elles comporteront également le développement d'un système "trésorerie ou finance" visant à utiliser les liquidités au maximum et à financer les déboursés au moyen d'emprunts à court et à long terme au coût effectif le plus bas. Le titulaire aura, de plus, à perfectionner les méthodes comptables en fonction de l'évolution des moyens modernes de traitement et des besoins nouveaux du domaine de l'administration urbaine.

**QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES:** Être détenteur d'un diplôme universitaire en science comptable ou en science administrative. Posséder au moins cinq (5) ans d'expérience à des postes connexes et avoir une bonne connaissance des méthodes modernes de gestion comptable. Esprit analytique et de synthèse.

**Traitement:** À être déterminé selon les qualifications et années d'expérience. Programme complet d'avantages sociaux.

**Nature des examens:** Un examen oral sera tenu pour juger des aptitudes des candidats à remplir ces fonctions.

**DEMANDE D'EMPLOI:** Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire d'ici le 11 janvier 1974 en complétant le questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au 5e étage de l'édifice situé au numéro: 385 est. rue Sherbrooke, Montréal H2X 3N7, et le retourner accompagné des documents requis. (Téléphone: 872-6928)

BUREAU DU PERSONNEL

## AVOCAT

### Nature du travail:

- Travail d'information populaire.
- Formation d'étudiants universitaires dans le domaine du droit social.
- Plaidoyer devant les tribunaux judiciaires et administratifs.

### Compétences requises:

- Membre du Barreau du Québec avec expérience pratique.
- Capacité de travail en équipe.

### Salaire:

Selon les normes de la Commission des Services Juridiques du Québec.

S'adresser par écrit, avant le 15 janvier, à:

Clinique Juridique Populaire de Hull Inc.  
 a/s du Directeur  
 155, rue St-Etienne  
 Hull, Québec  
 J8X 1K7

## CONTRÔLEUR-ADMINISTRATEUR

Une Compagnie de voitures étrangères, avantageusement connue et solidement établie, est à la recherche d'une personne bilingue, avec expérience à l'appui, pour assumer le poste de contrôleur et d'administrateur financier.

Le candidat choisi prendra charge du département de la comptabilité et sera responsable du budget, de la situation financière vis-à-vis le siège social et l'administration générale.

Ce poste sera une occasion de défi pour la personne apte à remplir ces fonctions.

Le salaire sera proportionnel à l'expérience et à la compétence.

Répondre en toute confiance, en donnant détails complets de l'expérience antérieure, à:

M. Harold Alper,  
 Weisbord, Garmoise, Alper & Vogel,  
 Place Bonaventure,  
 Case postale 1403,  
 Montréal H5A 1H3

## LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE RECHERCHE LES SERVICES D'INGÉNIEURS

### Description de l'emploi:

Le travail se situe dans le cadre de la direction des licences aux usines nucléaires et comporte l'étude de conception, l'évaluation d'analyses et/ou la surveillance de la mise en service et de l'exploitation de centrales nucléaires.

### Exigences:

1. Détenir un diplôme en génie nucléaire, électrique, mécanique, physique ou chimique.
2. Avoir au moins deux (2) ou trois (3) ans d'expérience industrielle, de préférence dans le domaine nucléaire.
3. Maîtriser le français parlé et écrit et avoir une bonne connaissance de l'anglais.

### Lieu de travail:

Ottawa, Ontario

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, aussi complet que possible, à l'adresse suivante:

Chef, Division de l'Administration  
 Commission de contrôle de l'énergie atomique  
 C.P. 1046, Station "B"  
 Ottawa, Ontario  
 K1P 5S9



## COLLÈGE DE ROSEMONT (Cégep)

### Offre d'emploi

### DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL (Cadre)

#### ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services au personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et s'il y a lieu, à la négociation de contrats collectifs.

Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service pour toute question de gestion du personnel.

#### QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire en relations de travail ou en administration (option personnel).
- Huit (8) années d'expérience pertinente, en particulier dans la gestion du personnel.

#### Traitement:

- Minimum: treize mille trois cent cinquante dollars par année (\$13,350).
- Maximum: dix-sept mille cinq cent cinquante dollars par année (\$17,550).

Les conditions de travail de ce cadre sont régies par la politique administrative et salariale du personnel de cadre des collèges d'enseignement général et professionnel (document no 2 du 25 janvier 1972 du ministère de l'Éducation dont ce qui précède est un extrait).

Les candidatures et le curriculum vitae détaillé des personnes intéressées à ce poste doivent parvenir avant le lundi 14 janvier 1974 à 17 heures, sous enveloppe scellée et cachetée portant la mention "Concours Directeur des services au personnel" au:

Directeur général  
 Collège de Rosemont  
 6400, 16e avenue  
 Montréal H1X 2S9

## COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

### OFFRES D'EMPLOI

### PROFESSEURS DE COMPTABILITÉ (à plein temps et à temps partiel)

pour l'enseignement régulier en Prix de Revient (118) ainsi qu'en Contrôle Interne et Vérification (105).

#### Exigences:

- Diplôme universitaire en comptabilité - souhaitable: formation et expérience pédagogique.
- Expérience professionnelle.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant lundi le 14 janvier 1974 au:

Bureau du personnel  
 Collège Bois-de-Boulogne  
 10555, Bois-de-Boulogne  
 Montréal H4N 1L3



## Hôpital Maisonneuve-Rosemont

### Infirmières autorisées Gardes-malades auxiliaires

Médecine - Chirurgie - Urgence - Soins prolongés  
 Horaire de rotation ou fixe sur quarts de soirée et de nuit incluant une fin de semaine par quinzaine.

### Infirmières autorisées Gardes-malades auxiliaires

Médecine - Chirurgie - Soins prolongés  
 Temps partiel, intégré aux équipes régulières deux jours par semaine et disponibilité d'une fin de semaine par quinzaine.

Communiquer pour rendez-vous au:

Service de recrutement et de placement  
 Hôpital Maisonneuve-Rosemont  
 5415, boul. l'Assomption  
 Montréal H1T 2M4  
 Tél.: 254-8341 poste 512 ou 513



## Cité de Chicoutimi, Qué.

### OFFRE D'EMPLOI

### DIRECTEUR DU SERVICE D'URBANISME

#### Fonctions et responsabilités:

- Il sera en charge des services d'urbanisme et d'inspection des bâtiments.
- Il sera responsable de la planification des nouveaux développements et de l'amélioration des secteurs existants, le tout en respectant les grandes lignes du plan directeur d'urbanisme.
- Il décidera des modifications à apporter au plan directeur et au règlement de zonage pour permettre l'implantation de projets majeurs, non prévus lors de l'établissement du schéma de développement.
- Il aura à mettre à jour les statistiques nécessaires à la planification, tels population, emploi, utilisation du sol, qualité des bâtiments, etc.
- Il agira comme coordonnateur municipal pour la mise en oeuvre du programme de rénovation du secteur du Bassin.

#### Supérieur:

Gérant municipal.

#### Qualifications:

Diplôme de premier cycle universitaire, de préférence en génie civil ou en architecture.

Maîtrise en urbanisme; une expérience pertinente dans le domaine de la planification urbaine pourra être considérée à défaut d'une maîtrise en urbanisme.

#### Rémunération:

Selon les qualifications et les années d'expérience.

#### Entrée en fonctions:

Le plus tôt possible.

La candidature incluant un curriculum vitae détaillé devra être envoyée au gérant municipal, à l'Hôtel-de-Ville de Chicoutimi, au plus tard le 25 janvier 1973.

Benoit Simard, Greffier  
 Cité de Chicoutimi

## LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/CHIBOUGAMAU OFFRE D'EMPLOI

Le Centre de Services Sociaux Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau a besoin des services d'un:

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### RESPONSABILITÉS:

Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le Ministère des Affaires Sociales.

#### EXIGENCES:

Être détenteur d'un diplôme universitaire terminal en service social, ou en sciences de l'homme, ou en sciences administratives ou autres domaines connexes. Posséder une expérience d'environ dix (10) ans dans le domaine social et de l'administration. Quelques-unes de ces années doivent avoir été passées dans un poste de responsabilité.

#### RÉMUNÉRATION:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications du candidat.

#### INSCRIPTION:

Veillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 25 janvier 1974 à l'adresse suivante:

M. Aldège Sincennes  
 599, rue Hôtel-Dieu  
 Chicoutimi, P. Qué.

N.B. Le Centre de Services Sociaux du Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau comprend 4 Filiales (Chicoutimi, Jonquières, Alma, Roberval, Dolbeau, Chibougamau) et 130 employés.

Voir autres Carrières et Professions, en page 9



## VILLE D'OUTREMONT

### Surintendant - Travaux Publics Municipaux

Sous l'autorité du directeur du Service, la ville d'Outremont recherche un ingénieur ou personne d'expérience pour occuper la fonction de surintendant des Travaux publics.

#### Responsabilités:

- Planification, organisation, distribution et surveillance des Travaux publics et de la Voirie.
- Contrôle des dépenses budgétaires.

#### Qualifications:

- Doit posséder un diplôme d'ingénieur (civil) avec au moins deux ans d'expérience en milieu municipal ou connexe. Un candidat ayant beaucoup d'expérience pratique pourra aussi être considéré.

#### Traitement:

- Salaire à négocier selon la compétence.
- Avantages sociaux usuels de la municipalité.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec photo (3" x 3") à:

Monsieur Richard Vanier, ing.  
 Gérant de la Ville  
 543, chemin Côte Sainte-Catherine  
 Outremont H2V 2B9 (Québec)



## COLLÈGE DE THETFORD MINES

### BESOIN IMMÉDIAT POUR LA DEUXIÈME SESSION 1973-1974

### PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

UN (1) PROFESSEUR À TEMPS PLEIN ET UN (1) PROFESSEUR À TEMPS PARTIEL

(12 périodes/semaine)

Pour dispenser le cours 180-201-73 (profession infirmière et maladie)

#### QUALIFICATIONS REQUISES:

- diplôme d'infirmière ou d'infirmier
- expérience en milieu hospitalier

#### Traitement:

Selon les échelles du décret tenant lieu de convention collective.

EXPÉDIER CURRICULUM VITAE ET DOCUMENTS ATTESTANT LA SCOLARITÉ ET L'EXPÉRIENCE LE PLUS TÔT POSSIBLE À:

Gérald Lemay  
 directeur général  
 COLLÈGE DE THETFORD MINES  
 671 sud, boul. Smith  
 Thetford Mines, Qué.  
 G6G 1N1



### OFFRE D'EMPLOI

Le Cégep de Rimouski requiert les services d'un PROFESSEUR DE CRIMINOLOGIE

#### Tâches:

Selon les circonstances, il est possible que ce professeur soit en plus responsable des techniques auxiliaires de la justice.

#### Qualifications:

Les candidats devront posséder un diplôme de 1er cycle universitaire en criminologie.

#### Date d'entrée en fonction:

Mi-janvier 1974.

#### Traitement:

Selon les normes du décret tenant lieu de convention collective.

Toute candidature devra parvenir au Directeur des Services pédagogiques le plus tôt possible.

On est prié de joindre un dossier académique complet à son offre de service.

De préférence, communiquer immédiatement par téléphone avec

M. Alain Marcoux,  
 Coordonnateur des techniques  
 et sciences humaines,  
 723-1880, poste 119  
 CEGEP de Rimouski,  
 60 ouest, rue de l'Évêché,  
 Rimouski, Qué.

## IBM

### TRADUCTEURS D'EXPÉRIENCE

Suite à une restructuration du Service de Traduction maintenant centralisé à Montréal, IBM requiert les services de traducteurs expérimentés. Ils devront aussi être capables à l'occasion de rédiger des textes en français.

- Traduction de l'anglais au français, correction et révision de textes provenant des services de commercialisation, finances, ventes et fabrication de toutes les divisions d'IBM au Canada.
- Expérience en informatique utile mais non essentielle.
- Formation donnée en informatique.
- Contrôle de la qualité à toutes les étapes.
- Excellent salaire initial.
- Tous les avantages sociaux payés par la compagnie.

Veillez adresser demande et curriculum vitae (discretion assurée) à:



Mlle M. Bougie  
 Service du personnel  
 IBM Canada Ltée  
 5, place Ville-Marie  
 Montréal (Qué.)  
 H3B 2G3

## les tribunaux

par Guy Deshaies

### La Commission de police réinstalle un chef congédié

La Commission de police du Québec vient de réinstaller M. Gilles-Guy Dussault dans son poste de chef de police de la municipalité de Sainte-Marguerite-du-lac-Masson d'où il avait été congédié le 3 juillet dernier.

La Commission, tout en cassant cette décision du conseil municipal, ordonne à la municipalité de rembourser à M. Dussault la somme de \$4,125 à titre de perte du salaire depuis la date du congédiement.

Selon les commissaires Gérard Boisvert et Pierre Laforest, la preuve apportée contre le chef de police Dussault n'était qu'un ensemble de faits mineurs qui ne justifiaient en rien la décision du conseil municipal.

Me Louis Cliche, qui représentait M. Dussault, estime que le congédiement de certains chefs de police qu'il a eus à défendre depuis quelques années est le fruit souvent des ingérences du pouvoir public dans les affaires policières et de conflits de personnalités entre les maires et leurs directeurs de police.

### La Cour d'appel estime juste une sentence de 18 ans

La Cour d'appel du Québec a maintenu, hier, la sentence de 18 années de réclusion imposée à un certain Jean-Yves Carignan, il y a quelques mois, après que ce dernier eut été déclaré coupable d'homicide involontaire par un jury.

Jean-Yves Carignan, 33 ans, était accusé du meurtre de Michel Poudrette, avec qui il entretenait des relations particulières et qui, en décembre 1972, avait décidé de revenir à des pratiques plus naturelles en préférant une jeune fille à Carignan.

Le 2 décembre, ce dernier, sous l'empire de la jalousie et du désespoir avait déchargé une arme à feu qu'il avait achetée la veille sur son ancien compagnon intime.

A la suite de divers témoignages de psychiatres, les jurés avaient choisi de déclarer Carignan coupable d'une offense moindre que le meurtre à savoir l'homicide involontaire.

Le juge de première instance devait alors lui imposer la sévère sentence de 18 années de réclusion et les juges Tremblay Casey, Turgeon, Bélanger et Dubé ont trouvé que cette sentence était adéquate.

### Homicide involontaire: 5 ans

M. Normand Raymond, 42 ans, a été condamné à cinq ans de prison, hier, par le juge Jacques Ducros, après avoir enregistré un plaidoyer de culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire. Raymond avait poignardé sa concubine, Jeanine Prévost-Fortin, 38 ans, le 21 mars dernier, à leur appartement du 11,591, boul. Lacordaire.

### La Cadillac du maire zigzaguait à 80 milles

M. Richard Sutterlin, homme d'affaires et maire de Châteauguay-Centre, condamné à l'amende l'an dernier pour ivresse au volant, a refait surface en cour, hier, pour plaider coupable à des accusations de facultés affaiblies et de refus de subir le test de l'ivressomètre.

C'est le 21 novembre dernier que la police interceptait la Cadillac de Sutterlin qui filait à 80 milles à l'heure en zigzaguant sur la route 138.

Le juge André Duranleau a condamné son honneur le maire à deux amendes de \$150 et \$75 et lui a retiré son permis de conduire les week-ends pour les trois prochains mois.

### Les psychiatres devront dire si une accusée peut être jugée

Une jeune fille de 22 ans a été mise en accusation de tentative de meurtre, hier, mais elle sera soumise aux examens psychiatriques lundi pour savoir si elle est apte à subir un procès sur l'accusation précise d'avoir poignardé sa mère, jeudi soir, à Montréal.

Micheline Larivée, selon les policiers-enquêteurs, se serait sauvée de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu pour se rendre chez sa mère et l'assailir à coups de couteau.

Mme Dalia Larivée est toujours entre la vie et la mort à l'hôpital et l'accusation de tentative de meurtre pourrait devenir une accusation de matricide dans le cas où elle décéderait.



Mary Ann Scherr (photo de gauche), professeur adjoint au département bijoux et métaux à l'Université d'Etat de Kent, dans l'Ohio, vient de créer ce bijou (au centre), signe des temps. Avec l'aide d'ingénieurs en électronique, elle a imaginé un pendentif en argent qui est en fait un détecteur de pollution de l'air. En cas de danger, le "bijou" porté en sautoir émet des signaux avertisseurs; il renferme en outre un masque (à droite) et une provision d'oxygène suffisante pour dix minutes en cas d'urgence. (Téléphotos AP)



## 12 garderies obtiennent leurs subventions de PIL, deux essuient un refus, une attend

par Renée Rowan

Sur les 15 garderies populaires de la région de Montréal financées par le Programme des Initiatives locales (PIL), 12 ont jusqu'à maintenant vu leurs demandes de subventions prolongées jusqu'en mai prochain — avec des coupes importantes de budgets dans certains cas — tandis que deux ont essuyé un refus et une demeure toujours en attente.

Telle était hier la situation alors que la Garderie Tournesol, située au 7,100, rue Sagard, dans le quartier Rosemont, apprenait d'Ottawa, par téléphone, que sa demande de prolongation de subvention venait d'être refusée. Une confirmation officielle par lettre devrait être envoyée d'ici les prochains jours.

"C'est d'autant plus étonnant, nous dit un porte-parole de la Garderie Tournesol, que notre projet avait été jugé comme septième projet "essentiel" dans le comté. Il nous a été impossible d'apprendre d'Ottawa la raison de ce refus. D'autres garderies classées comme "soutenables" ou "acceptables" ont été acceptées... il n'y a rien à comprendre dans cette "logique" du gouvernement!"

Quant à la Garderie du Quartier, elle apprenait le 21 décembre dernier, que sa demande de subvention était définitivement refusée et qu'elle n'avait plus rien à attendre d'Ottawa.

Il est par ailleurs intéressant de noter que ces deux garderies sont parmi les rares qui tiennent un permis municipal et provincial. "Est-ce pure coïncidence, fait remarquer un des responsables, ou nous refuse-t-on une prolongation de subvention de façon à ce que le Québec, qui devra prendre la relève en mai prochain, ne soit pas tenu de nous financer? On peut se poser la question."

Les deux garderies continuent de maintenir leurs portes ouvertes depuis la fin de novembre grâce au travail bénévole des moniteurs. Il n'est pas question, pour l'instant

qu'elles soient fermées puisqu'elles répondent à un véritable besoin dans le quartier. Des pétitions seront envoyées à Ottawa et on continuera à étudier d'autres moyens de pression.

Quant au sort de la garderie Van Horne, il est toujours en suspens. Jugée essentielle dans le quartier, cette garderie, qui accueille quelque 25 enfants, a depuis la fin de novembre, vu son budget diminué à \$18,000, puis haussé à \$24,000. Mais c'était des oui-dire et la garderie attend toujours une réponse officielle du Programme des Initiatives locales.

"Il est de plus en plus urgent que cette réponse nous parvienne, souligne une des responsables de la garderie Van Horne car les dettes s'accumulent. Nous devons outre les salaires des moniteurs (ceux-ci acceptent d'attendre) faire face au loyer qui est de \$310 par mois. Déjà, nous n'avons pu payer celui de décembre et de janvier. La situation devient critique et on ne pourra tenir le coup longtemps."

Une rencontre devait avoir lieu hier soir regroupant responsables, moniteurs et parents pour étudier les mesures à prendre. Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

responsables de la garderie Van Horne car les dettes s'accumulent. Nous devons outre les salaires des moniteurs (ceux-ci acceptent d'attendre) faire face au loyer qui est de \$310 par mois. Déjà, nous n'avons pu payer celui de décembre et de janvier. La situation devient critique et on ne pourra tenir le coup longtemps."

Une rencontre devait avoir lieu hier soir regroupant responsables, moniteurs et parents pour étudier les mesures à prendre. Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

Entre-temps, les responsables de la garderie tentent d'entrer en communication avec le député qui est en l'occurrence, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, afin d'obtenir des explications. "Si la garderie a été jugée "essentielle" par le comité de comté, pourquoi notre cas demeure-t-il encore en suspens, demandent les responsables de la garderie Van Horne. On ne sait pas pourquoi il y a tant d'hésitation et on voudrait obtenir des explications."

### PROFESSEUR de DESSIN PUBLICITAIRE avec expérience

Adresser curriculum vitae complet à:

Case 2255, Le Devoir, Montréal H2Y 1X1

### ARCHITECTES

demandés immédiatement; bureau international; dessinateurs et architectes pour charge de projets.

Envoyer curriculum vitae à:

Case 2256, Le Devoir, Montréal H2Y 1X1

### LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE

requiert les services d'un

Responsable du programme de recyclage en techniques de diététique

#### Fonctions:

- Coordination.
- Direction.
- Enseignement.
- Animation.

#### Qualifications:

- Diplôme en diététique.
- Expérience professionnelle (de préférence en milieu hospitalier).
- Expérience dans l'enseignement.

#### Disponibilité:

A compter du 28 janvier 1974.

#### Traitement:

Selon la convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae et ses attestations d'études avant le 11 janvier 1974 au:



Service du personnel  
Collège de Maisonneuve  
3800 est, rue Sherbrooke  
Montréal H1X 2A2

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir autres  
Carrières et  
Professions,  
en page 8

## Champlain Regional College

OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION

### Campus St-Lambert - Longueuil

Des candidatures sont présentement acceptées pour les postes suivants, en vigueur à compter du 14 janvier 1974:

#### SCIENCES HUMAINES PHYSIQUE PSYCHOLOGIE

## Un accord sur la charte atlantique conditionne encore le voyage de Nixon

PARIS (AFP) — Les intentions du président des États-Unis se précisent au sujet du voyage qu'il voudrait entreprendre au printemps prochain en Europe. Aussi le président Nixon ferait une tournée des capitales européennes en avril, qui coïnciderait avec les cérémonies marquant le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'OTAN.

Mais ce voyage serait sans objet si les deux documents que le président Nixon voudrait signer et qui sont actuellement en discussion au Conseil atlantique sur la nouvelle charte et entre les États-Unis et l'Europe des Neuf pour définir leurs relations, ne sont pas mis au point d'ici là.

Il reste encore des difficultés à résoudre, mais elles ne sont pas insurmontables. Le point litigieux dans le document définissant les rapports inter-atlantiques porte sur le partage du fardeau financier de la défense commune.

Les États-Unis souhaitent qu'il soit bien établi que ce partage sera équitable et que la France participe aux dépenses. Si la France, qui ne fait plus partie de l'Organisation militaire atlantique (OTAN) acceptait cette condition, elle consentirait implicitement à réintégrer l'OTAN. On précise à ce sujet dans les milieux compétents, qu'il n'en est pas question. Aussi, les États-Unis insistent-ils sans trop de conviction sur cet aspect financier des relations atlantiques.

En revanche, ils demandent à leurs partenaires allemands qui font des réserves une plus grande participation aux dépenses atlantiques.

Le document relatif aux rapports entre les États-Unis et l'Europe des Neuf prend forme. On réfléchit des deux côtés sur un projet déjà établi. Les directeurs des affaires politiques des Neuf, réunis à Bonn en consultation politique, en discuteront le 10

janvier. Il apparaît cependant qu'un problème fondamental sépare les deux parties.

M. Henry Kissinger s'est plaint que « sans consulter Washington » les Européens aient décidé de définir l'entité européenne et de prendre une position commune sur l'avenir de leur relations avec les États-Unis. Les positions que les Neuf seraient amenés à prendre, dans tous les domaines, devraient, selon lui, être discutées à dix (les Neuf plus les États-Unis) et non à deux. On précise à ce sujet, dans les milieux compétents, que telle n'est pas la manière de voir des Neuf. C'est précisément ce point fondamental qui empêche sur le moment la conclusion d'un accord.

La diplomatie américaine paraît assez désireuse d'aboutir d'ici au printemps, afin de permettre au président Nixon d'effectuer sa tournée européenne. On laisse entendre que, dans ces conditions, les États-Unis pourraient faire le pas en avant nécessaire à la réalisation de l'objectif.

### Essence au lapin

CHICAGO (AFP) — Un pompiste qui croyait avoir trouvé un bon moyen de passer outre au contrôle sur le prix de l'essence a vu sa station-service fermée par le service des contributions.

Sam McBride distribuait l'essence « gratuitement ». Mais pour avoir droit à une ration maximum de 5 gallons, l'automobiliste était forcé d'acheter une patte de lapin « porte-bonheur » pour dix dollars. Cela mettait indirectement le prix de l'essence à 2 dollars le gallon soit quatre fois plus que le prix normal.

Après que les autorités aient fermé sa station McBride a annoncé qu'il la rouvrirait. « Si le président Nixon est au-dessus des lois, je le suis aussi ».

## Altamirano se trouve en mission à Cuba

LA HAVANE (d'après l'AFP) — L'ancien secrétaire du Parti socialiste chilien, M. Carlos Altamirano, qui avait disparu depuis le coup d'État du 11 septembre, a reparu hier à une tribune officielle à La Havane et déclaré qu'il ne s'était pas exilé à Cuba. Il avait quitté le Chili, a-t-il précisé, sur décision de son parti et était prêt à y retourner s'il en recevait l'ordre.

M. Altamirano a affirmé que, depuis le coup d'État, « plus de quinze mille personnes ont été assassinées ». Il y a, a-t-il dit, plus de trente mille détenus politiques, des dizaines de milliers de personnes ont été torturées, plus de deux cent mille autres ont perdu leur emploi et vingt-cinq mille étudiants ont été expulsés des universités. « La terreur imposée par la junte militaire est indescriptible, et elle augmente chaque

jour », a-t-il ajouté, indiquant que plusieurs prêtres même avaient été assassinés ou emprisonnés, et que 175 avaient été expulsés du Chili.

Malgré cela, l'opposition persiste, « des milliers d'hommes combattent, des milliers sont disposés à participer à la lutte contre la dictature fasciste », a indiqué le secrétaire général, qui a précisé que de nombreux démocrates-chrétiens aidaient les membres de l'ancienne Unité populaire. Toutefois, pour M. Altamirano, les opposants au régime n'accepteront jamais dans leurs rangs le président du Parti démocrate chrétien, M. Edouardo Frei, parce qu'il a été et qu'il est complice des fascistes.

Le leader socialiste chilien a d'autre part admis que l'unité populaire avait commis des erreurs, sans toutefois préciser lesquelles, et que l'unité de vue en

tre les dirigeants n'avait pas toujours été totale. Mais, a ajouté M. Altamirano, « ce n'est pas le moment de se tourner vers le passé. Nous devons nous unir pour l'avenir ». « La chute de l'Unité populaire n'était pas inévitable ou fatale », a-t-il indiqué.

Sur le coup d'État lui-même, le secrétaire général a affirmé qu'il avait eu lieu parce que le président Allende avait décidé d'organiser un plébiscite et qu'il en avait informé les chefs de l'armée.

Par ailleurs, le gouvernement argentin a protesté officiellement auprès de la junte militaire chilienne au sujet de l'incident qui s'était produit jeudi à l'ambassade d'Argentine à Santiago, au cours duquel un réfugié chilien avait été blessé par trois balles tirées par un policier en faction devant l'édifice. Celui-ci, M. Sergio Leiva, a d'ailleurs succombé à ses blessures dans la nuit de jeudi à vendredi.

Les versions de cet incident sont d'ailleurs contradictoires.

Selon les autorités chiliennes, M. Sergio Leiva, ancien fonctionnaire à la direction des sports, a été atteint par les balles tirées par un policier de garde, alors qu'il essayait de pénétrer à l'intérieur de l'ambassade d'Argentine. Le policier lui aurait auparavant demandé de se rendre à l'aide d'un porte-voix.

Cependant, de source diplomatique argentine, on conteste cette version affirmant que M. Leiva avait déjà trouvé refuge à l'ambassade et qu'il a été attaqué, alors qu'il avait grimpé dans un arbre de l'ambassade. D'autre part, on a appris que quatre-vingts fonctionnaires, dont quatorze procureurs, instruisent les dossiers de l'ensemble des détenus, au Chili après le coup d'État, mais les autorités envisagent d'augmenter leur nombre car chacun des tribunaux militaires qui siègent à Santiago et dans les grandes villes du pays ne peuvent examiner que trois cas par jour.

En outre, 6.462 saut-contruits ont été distribués par les autorités chiliennes au 31 décembre 1973, afin de permettre à des personnes réfugiées dans les ambassades étrangères et à leurs proches de quitter le Chili.

Enfin, le prince Saddam Agha Khan, haut-commissaire des Nations unies

pour les réfugiés, a indiqué que, malgré les réponses encourageantes des gouvernements qu'il a déjà contactés, il cherche encore des lieux d'accueil pour mille réfugiés. Jusqu'à présent, 1.400 réfugiés non-chiliens ont quitté Santiago pour 15 pays. Quelque 300 autres savent qu'ils seront acceptés dans différents pays et n'attendent plus que la fin des formalités de départ.

### Pour Times, Kadhafi finance la guérilla à travers le monde

LONDRES (Reuter) — Le Times de Londres, citant des sources à Koweït, a annoncé que le colonel Moammar Kadhafi a formé non seulement ses propres groupes de terroristes palestiniens mais en finance beaucoup d'autres dans le monde.

L'un de ces groupes, selon Times, serait responsable du massacre qui a fait 32 victimes à l'aéroport de Rome en décembre. La preuve en aurait été acquise lors de l'interrogatoire des terroristes détenus à Koweït.

Des transfuges du Front populaire pour la libération de la Palestine auraient été entraînés et aidés en Libye avec la connivence de plusieurs membres du commandement révolutionnaire libyen et d'une commission spéciale créée pour soutenir le terrorisme.

Ce groupe de terroristes, créé il y a neuf mois et connu sous le nom de Jeunesse nationale pour la libération de la Palestine, serait responsable de l'attentat commis à l'aéroport d'Athènes et d'un attentat contre un avion israélien à Nicotie.

Les autres groupes qui, selon le Times, seraient financés par le colonel Kadhafi, comprendraient l'organisation Septembre Noir, qui aurait tué 45 millions de livres, le Front de libération de l'Érythrée, 10 millions de livres, et l'IRA, un million de livres.

## Le patron de Pepsi enlevé à Buenos Aires

BUENOS AIRES (d'après AFP et Reuter) — Le directeur de l'administration de Pepsi-Cola en Argentine, M. Douglas Gordon Roberts, a été enlevé jeudi par sept inconnus armés dans le quartier résidentiel de Martínez, au nord de Buenos Aires, a annoncé hier la police argentine.

Il s'agit là du deuxième enlèvement survenu jeudi en Argentine; en effet, le directeur d'une importante papeterie, M. Jose Ludvik, 61 ans, avait été également enlevé à midi (heures locales) à Hurlingham, à une trentaine de miles de la capitale.

M. Ludvik, d'origine yougoslave, mais naturalisé argentin, rentrait à son domicile, lorsque sa voiture fut interceptée par une camionnette. Quatre personnes armées, descendues de ce véhicule, le contrainquirent à les suivre.

De même, M. Gordon Roberts, un Américain âgé de 46 ans, circulait à bord de sa voiture, lorsque deux véhicules l'interceptèrent. Les sept jeunes gens, armés de fusils et de mitraillettes,

en descendirent et obligèrent M. Gordon de monter dans une camionnette, qui s'éloigna rapidement en direction du nord. Les deux véhicules utilisés par les auteurs du rapt ont été abandonnés à un kilomètre.

On ignore si les ravisseurs, sont déjà entrés en contact avec la firme américaine pour négocier la libération de M. Gordon.

On a appris d'autre part que les négociations entre les ravisseurs de M. Yves Boisset, directeur des fabrications de Peugeot en Argentine et la direction de la compagnie sont en bonne voie.

L'industriel français, a été enlevé le 28 décembre dans le quartier industriel d'Avelaneda, alors qu'il se rendait, au volant de sa voiture, aux usines que la firme française possède à Berazategui, au sud de la capitale.

Selon les dernières informations, l'attentat aurait été perpétré par le mouvement « Fuerzas Armadas Revolucionarias », autrefois aile marxiste du péronisme.

### ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

### ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

- Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
- Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
- Toute erreur doit être signalée immédiatement.
- S.V.P. téléphoner à 844-3361.

### ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

#### ACHATS

COLLECTIONS de livres français ou anglais demandées. Acheterais petite ou grande collection. Pour évaluation contacter M.L.R. Marten, C.P. 156, Port Hope, Ontario 7-1-74

#### AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'autant. 207 Beaubien est, Tél.: 276-9067. J.N.O.

LIQUIDATION COMPLETE d'un ameublement de 6 pièces. Petit piano "Grinnell Bros."; petit mobilier salle à manger — 8 morceaux; tapis "Khalabar" vert 15x10; mobilier chambre à coucher — lits jumeaux; petites tables, 4095 Côté-des-Neiges, app. 12. Tél.: 935-6533. 9-1-74

#### AMEUBLEMENT À VENDRE

SUR MESURES: bibliothèques, commodes, pupitres, lits, mobiliers de chambre, etc. Venez à l'atelier, meilleurs prix, comparez. Atelier André Toupin, 277-1752. (7-1-74)

#### AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

PERSONNE EXPERIMENTEE, intelligente et responsable pour bébé — 1 an, plus légers travaux ménagers. Tél.: 849-5105. 7-1-74

CHERCHE DAME responsable qui aime les enfants, 2 fillettes. Conditions: logée, chambre privée avec télévision. Références requises. Tél.: 486-9076 après 5 p.m. 7-1-74

#### ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier jur 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

#### COURS

## La formation, c'est bon pour VOUS

La formation peut vous aider à trouver et à garder un bon emploi et à obtenir ainsi un meilleur salaire. La formation peut vous être utile également si vous êtes chômeur ou en sous-emploi, ou lorsque votre métier devient obsolète. Consultez le Centre de Main-d'œuvre du Canada; un conseiller vous aidera à mieux voir ce que peut vous apporter le Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada.

Ces cours sont offerts dans plusieurs villes de la province de Québec.

| COURS                                | DÉBUT   | FIN     |
|--------------------------------------|---------|---------|
| Formation de base (1ère et 5e année) | 14-1-73 | 31-5-74 |
| Pré-Secondaire (6e et 7e année)      | 14-1-74 | 31-5-74 |
| Secondaire I (8e année)              | 21-1-74 | 26-4-74 |
| Secondaire II (9e année)             | 28-1-74 | 3-5-74  |
| Secondaire III (10e année)           | 4-2-74  | 24-5-74 |
| Secondaire IV (11e année)            | 4-2-74  | 24-5-74 |
| Secondaire V (12e année)             |         |         |
| Français - Maths                     | 11-2-74 | 24-5-74 |
| Physique - Chimie                    | 4-3-74  | 14-6-74 |
| Français - Maths                     |         |         |
| Phys. - Chimie                       | 11-2-74 | 6-9-74  |

Les cours suivants sont offerts aux endroits indiqués seulement.

| COURS                                | DÉBUT   | FIN     | VILLES          |
|--------------------------------------|---------|---------|-----------------|
| Briqueur-maçon (parfait)             | 28-1-74 | 17-5-74 | Joliette        |
| Estimateur (électricité) (parfait)   | 28-1-74 | 22-3-74 | Montréal (C.N.) |
| Lecteur de plans (général) (parfait) | 28-1-74 | 19-4-74 | Montréal (C.N.) |
| Soudure (tuyauterie) (parfait)       | 28-1-74 | 22-3-74 | Montréal (C.N.) |
| Aide Familiale (débutant)            | 21-1-74 | 29-3-74 | Chandler        |

#### VOTRE EMPLOI, C'EST NOTRE AFFAIRE



Centre de Main-d'œuvre du Canada

Canada Manpower Centre

7-1-74

Main-d'œuvre et Immigration

Manpower and Immigration

#### ANTIQUITES À VENDRE

ACHETONS ET VENDONS: choix considérable — meubles antiques, porcelaine, vaisselle, fixures, etc. Prix très raisonnables. Ouvert 7 jours par semaine. 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse, 435-4350. J.N.O.

#### AUTHENTIQUE MEUBLES QUEBÉCOIS

en pin du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, dont plusieurs belles pièces de collection avec leurs couleurs d'origine. Exemple: buffet deux-corps, milieu XVIII<sup>e</sup>, couleur rouge. R. Coutu, 38, Richelieu, St-Charles-sur-Richelieu, sortie 69 de la Transcanadienne. Tél.: 584-2631. 14-1-74

#### APPARTEMENTS À LOUER

COTE-DES-NEIGES: 2705 Kent, 3<sup>e</sup>, chauffé, cuisine équipée, \$125. Sous-location jusqu'au 30 avril 1974. Libre. Tél.: 737-5296 ou 737-3359. 9-1-74

BROSSARD: 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> neufs, avec stationnement, \$122 à \$162, par mois, chauffés, 5505 rue Platon, Tél.: 678-1417 ou 671-3691. 7-1-74

PARC LAFONTAINE (Rachel) 4<sup>e</sup>, 14e étage, proximité métro Sherbrooke — Mont-Royal. Poble et réfrigérateur fournis. Piscine, sauna, \$220. tout compris. Tél.: 527-5063 ou géant 527-8551. 9-1-74

#### ARTICLES À VENDRE

PIERRE LAROUSSE, XIX<sup>e</sup> siècle en 17 volumes et œuvres de Voltaire en 13 volumes. \$400. Tél.: 728-7629. 12-1-74

#### AUTOS À VENDRE

VOLVO 164, 1973, automatique, toute équipée, démonstrateur. Tél.: 351-5050, après 6 p.m. 331-5136. 12-1-74

#### COURS PRIVÉS

Si vous êtes intéressés à apprendre l'Espagnol par professeur d'expérience, téléphoner au 931-5631. 12-1-74

#### ÉCOLE D'ART DE TRAVAUX À L'AIGUILLE

NATALINA PINTO

Accréditée par le Ministère de l'Éducation

Inscriptions ouvertes

Début des cours:

14 janv. - 25 fév.

• BRODERIE RUSTIQUE

• CROCHET - débutants-avancés

• TAPISSERIE - BRODERIE

• DENTELLE - FRIVOLITÉ

Tél.: 861-4988

8-1-74

#### HOMMES DEMANDÉS

### VENTE AU DÉTAIL

À cause de l'ouverture de notre nouveau magasin du Carrefour Laval, nous recherchons les services de personnes agressives, bilingues avec un an d'expérience dans la vente au détail.

L'expérience dans le domaine du papier peint constitue un atout. Les candidats choisis pourront bénéficier d'un entraînement, d'un salaire compétitif et de toute une gamme de bénéfices marginaux. Ils auront aussi accès au poste de Gérant de magasin.

Faire parvenir curriculum vitae ou communiquer avec:

#### EMPIRE WALLPAPER & PAINT,

3455, avenue du Parc,  
Montréal H2X 2H6  
a/s M. G. Dame,  
Tél.: 288-4281

11-1-74

### LIVRAISON À DOMICILE

#### TRAVAIL:

- Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

#### CONDITIONS:

- Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
- Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:

Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:

"Livraison à Domicile"  
Case postale 6033,  
Montréal 101, P.Q.

"Nous communiquerons avec chaque correspondant"

J.N.O.

#### DEMANDES D'EMPLOI

CHERCHE EMPLOI régulier à temps partiel ou temporaire (pas de porte à porte), marié, 29 ans. Pas de voiture. Tél.: 674-8459 ou 866-1383. 7-1-74

#### FEMMES DEMANDÉES

#### SARCOFIB CANADA LTÉE

est à la recherche d'une

#### DACTYLO

d'expérience

À temps partiel.

Pour entrevue, appeler:

324-8122

A.J. Bernier,

4595 des Grandes Prairies,

St-Léonard

7-1-74

#### LOGEMENTS DEMANDÉS

DANS OUTREMONT haut-duplex, 7 ou 8 pièces, pour couple sérieux, endroit tranquille. \$250 à \$325. Occupation immédiate ou mai. Tél.: 695-2334. 7-1-74

#### LOGEMENTS À LOUER

CENTRE-VILLE: \$160, tout inclus. Logement nouvellement redécoré, 5<sup>e</sup> pièces, foyer naturel, grande cuisine équipée, salle de lavage. Enfants acceptés. Home Rentals, 849-6353, frais. 9-1-74

LOGEMENTS À LOUER \$130. Logement style ancien, en bonne condition, 9 pièces, grande cuisine équipée, balcon, près parc, métro. Option d'achat. Enfants, animaux et célibataires acceptés. Home Rentals, 849-6661, frais. 9-1-74

#### MAISONS À LOUER

BOUCHERVILLE: Bungalow, 3 chambres, sous-sol fini, grand terrain paysagé, près autobus, écoles, centre d'achats. Tél.: 655-4817. 11-1-74

BUNGALOW, 5<sup>e</sup> pièces, garage, grand terrain: arbes, jardin, fleurs, tranquille. A Ste-Thérèse-en-Haut. Tél.: 435-7832. Urgent! Départ. 7-1-74

#### HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

#### AIRTRANSIT CANADA

### AGENTS PASSAGERS

Les candidats(es) choisis(es) relèveront du Chef d'Escalier et travailleront à l'Adacport de Montréal, présentement en construction. Ils/elles seront en contact avec le public, soit au téléphone ou en personne et devront enregistrer et contrôler les réservations de nos clients. Dans certains cas, ils/elles pourront être appelés(es) à conduire les véhicules de la compagnie. Ils/elles devront travailler à des heures irrégulières et par rotation.

Les candidats(es) doivent posséder un diplôme au niveau du cours secondaire ou l'équivalent, parler le français et l'anglais couramment, et de préférence, avoir de l'expérience avec le public. Pour certains de ces postes, les candidats(es) devront posséder un permis de conduire.

Toute correspondance sera traitée confidentiellement et nous vous prions de nous faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Chef du Personnel et de l'Administration,  
Airtransit Canada,  
1140, ouest boul. de Maisonneuve,  
Suite 1120,  
Montréal, Qué. H3A 1M8

8-1-74

#### MAISONS À LOUER

MAISONS À LOUER \$150. Chauffage et taxes compris. Maison à 2 étages, 6 grandes pièces, tapis, 2 salles de bains, cuisine équipée, grande cour clôturée. Enfants acceptés. Home Rentals, 849-8661, frais. 9-1-74

#### PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette. B.A., b.péd.b.ph., 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lettres. Tél.: 524-3852 de 5h à 8h p.m. (J.N.O.)

#### PROPRIÉTÉS À VENDRE

DUPLIX EN BRIQUE: 2 x 4<sup>e</sup>, avec garage, terrain 100' x 92'. Haut-chauffage électrique, bas-chauffage air chaud. Sous-sol semi fini. Tout refait à neuf en 1972. Environ 12 miles Pont Mercier, St-Rémi de Napierville, Tél.: 454-3225 après 6 p.m. ou sur rendez-vous samedi-dimanche. 9-1-74

ST-BRUNO: Aubaine pour jeune famille, près école, arène et magasins, bungalow 5<sup>e</sup> pièces, plus salle familiale au sous-sol et possibilité de 4e chambre. Camille Lacoursière

Le monde de Mordecai Richler n'est pas loin du nôtre: l'auteur a grandi sur la rue Saint-Urbain près du boulevard Saint-Joseph, dans un ghetto juif bilingue (anglais et yiddish). Il a décrit ce milieu dans un roman qui devait le rendre célèbre, "The Apprenticeship of Duddy Kravitz". C'est l'adaptation cinématographique de ce livre que l'on a tourné à Montréal il n'y a pas longtemps, et qui devrait paraître sur nos écrans au printemps.

Au moment où je me suis rendu sur le plateau — une vieille cuisine de la rue Clark — la campagne électorale n'était pas encore terminée, et l'on apercevait par la fenêtre une banderole bleue-blanc-rouge qui disait "Louis O'Neill", à côté de grosses pancartes marquées "Bourassa cons-

qui brouillera les pistes littéraires pendant des années. Mais les romans de Richler sont trop enracinés dans la réalité d'ici pour la prendre de loin ou de haut. Tout ce qu'il conte s'est bel et bien passé quelques rues à l'ouest de la rue Saint-Denis, tel qu'il le conte. Et un peu à notre insu...

"Quand j'étais jeune, les Canadiens français étaient présents: c'étaient les garçons contre lesquels nous nous battions. Ils aimaient ça et nous aussi. Mais rendus à notre adolescence, nous nous intéressons déjà moins les uns aux autres. Chacun son chemin."

"Avant mon temps, remarquez bien, le secteur juif s'étendait dans l'Est jusqu'à la rue Papineau. C'est là que nos premiers immigrants, des Juifs dépossédés de Pologne et de Russie, se sont installés. Le

En effet, dans "Duddy Kravitz" et dans le livre qui en est la suite, "Saint-Urbain's Horseman", Richler évoque des vitres qui auraient été brisées dans son quartier par des partisans d'Adrien Arcand, et il évoque le nom de Laurent Barre, ministre duplessiste. Sont-ce des souvenirs authentiques? "Je me rappelle nettement d'Arcand, et j'ai fait des recherches sur Barre". Il conclut son explication des deux solitudes montréalaises en disant que "les Juifs sont beaucoup plus internationalistes. Un certain nationalisme canadien-anglais a touché des Juifs, tel Abraham Rotstein (né au Québec lui aussi). Mais le paradis, à mon époque, c'était New York. C'était LA place, le reste était provincial. Les choses ont certes changé depuis, encore que beaucoup de Juifs



photos par ALAIN RENAUD

## le monde de

truit". Dans la maison même, pas un mot de français, quoique certains techniciens (pour des raisons techniques) avaient été engagés ici à Montréal. Alors que dans cette même rue, quelque part, la femme du premier ministre faisait du porte-à-porte, une équipe semblable en tous points aux équipes américaines tournait calmement son film. Voilà ce qui m'a frappé d'abord: cette co-existence "pacifique" si l'on veut, mais étonnante pour un Montréalais francophone qui ne s'en est jamais tout-à-fait rendu compte.

Or, cette co-existence frappe encore plus lorsqu'on lit l'oeuvre véritable de Richler — l'oeuvre écrite — et qu'on prend conscience de son ampleur, de sa profondeur. Bien sûr, d'autres romanciers juifs connus à travers le monde anglo-saxon sont originaires de Montréal: Saul Bellow, Leonard Cohen. Les solidarités sémitiques abolissent facilement les frontières nationales. Et inversement, un romancier aussi scandalement ignorant de la réalité canadienne-française que Hugh MacLennan peut jouer là-dessus en composant une ennuyeuse brique intitulée "Two Solitudes"

yiddish était leur langue, et souvent leur français était supérieur à leur anglais. Plusieurs d'entre eux, dont mon grand-père, étaient marchands de junk, ils faisaient donc affaire avec les francophones dévalorisés, circulant dans les ruelles. Saul Bellow, qui vient de la rue Saint-Dominique, s'en souvient. Pour cette génération, venue à Montréal vers 1900, tout cela c'était l'Amérique. La distinction entre Québec francophone et "le reste" n'était pas faite clairement comme elle l'est aujourd'hui. D'ailleurs, mon grand-père s'en allait à Chicago, et s'il n'avait pas manqué d'argent, c'est là que je serais né! Evidemment, l'anglais s'est vite imposé à la communauté immigrante comme la langue du succès. La vie dans le ghetto était tellement intense que nous étions aveugles à certains faits sociaux. Je me demande encore aujourd'hui pourquoi on ne m'a pas enseigné le français alors que je grandissais à Montréal. Ce que j'ai appris, je l'ai appris à Paris, au début de ma carrière d'écrivain. Durant la guerre, alors que j'étais enfant, il y avait quand même une tension considérable entre Canadiens-français et Juifs, et une animosité réciproque.

de la classe moyenne dans cette ville-ci lisent le New York Times avant tout autre journal, même aujourd'hui."

En écoutant le romancier parler de cela, je songe à une des plus grandes institutions juives de la métropole, la délicatessen Ben's: elle est effectivement très new-yorkaise. Et je me rappelle que l'auteur de "Saint-Urbain's Horseman" n'a jamais été particulièrement tendre pour le fameux nationalisme canadien-anglais... Il expose ses idées là-dessus sans crainte (et non sans une certaine ironie) dans les journaux et revues du Canada anglais, à un moment où il n'est pas facile de le faire. Ne pas être nationaliste chez les intellectuels canadiens-anglais actuels, semble aussi rétrograde et répréhensible que d'être fédéraliste chez les intellectuels d'ici! Que pense-t-il, au fait, du problème québécois?

"Le problème est réel, le Québec a une très bonne cause à défendre, une juste cause, mais il la défend mal, et trop. J'ai lu par exemple, les "Nègres blancs d'Amérique", un livre très touchant et très fort. Mais c'est un "overstatement", une vaste exagération.

un veuf, semble lui porter une certaine affection: ils se rejoignent par l'humour. Son grand-père, plus calme — c'est lui qui a émigré en Amérique, et qui est le gardien de la tradition et des vieilles valeurs, exactement comme le grand-père dans "Aaron" d'Yves Thériault — lui prodigue aussi des conseils tendres. Entre autres, celui qui deviendra la devise de sa vie: "Un homme qui ne possède pas de terre n'est rien." Mais c'est à son grand frère Lennie, étudiant en médecine, que l'oncle riche a payé un cours à McGill, et c'est à lui que M. Kravitz père réserve ses meilleures attentions. Duddy, pour bien des malaises, se transforme en ambitieux. Mais en ambitieux particulièrement débrouillard, car l'argent lui manque. Il se servira d'une petite waitress canadienne-française qui l'aime. Yvette, pour parvenir à ses fins. En effet, s'il veut acheter les terrains autour du Lac St-Pierre dans les Laurentides, et fonder le complexe hôtelier de Kravitzville, D. doit déjouer les habitants canadiens, qui ne vendraient jamais leurs terres à un Juif. Yvette est son homme (!) de paille: elle se révèle être avant tout une femme modeste et honnête dans ses

ge principal; ce sera à son tour de rencontrer Kravitz brièvement. Il a quitté le Canada, il est devenu réalisateur à Londres, où il s'est marié à une femme jolie et sympathique. Il n'a pas atteint les grandes ambitions artistiques qu'il s'était fixées, mais il n'a pas échoué non plus. Il constate, avec cette amertume tempérée d'humour si caractéristique des Juifs nord-américains, que sa dernière réalisation n'est "ni géniale, ni exécutable, mais tout simplement bonne". Il en est de même pour son mariage, qu'il tente de sauver envers et contre les rumeurs suscitées par une affaire de moeurs à laquelle il a été injustement mêlé. Il travaille à la télévision, mais rêve de quitter ce prolétariat des réalisateurs pour parvenir à l'élite, c'est-à-dire le cinéma.

Parmi ses compagnons, des Canadiens anglais qui ont quitté comme lui un pays qui ne leur disait pas grand-chose. Des Juifs aussi, qui ont son âge (40 ans) et qui ont honte de leurs gros ventres bien nourris parce que leurs maîtresses sont des petites starlettes de vingt ans. Décor "middleclass" un peu grotesque, quoique l'auteur, encore une fois, le rende plus acceptable en le voyant avec humour et en décelant

reusement."

Mais un grand auteur littéraire ne doit-il pas être en même temps un peu ou beaucoup mégalomane, comme James Joyce, ou Malraux? "Oui, tout dépend de l'équilibre qui existe entre la mégalomanie de cet auteur et son "équipement", son talent. Il y a bien plus d'imbéciles ambitieux qu'il y a de grands Tchekov. Des artistes manqués s'imaginent parfois qu'en vivant le grand but ils vont se distinguer automatiquement des autres."

Peu sympathique au nationalisme, Richler a quand même fait une littérature très enracinée. Voit-il une injustice au fait qu'il soit d'un petit pays? "Non, je crois que c'est là une attitude d'apitoiement sur soi. D'abord, le Canadien anglais ou français écrit dans une des deux langues occidentales les plus répandues et les plus riches; il n'est pas dans la situation du romancier turc, tout de même. Et son matériel est frais: Balzac n'a pas décrit la rue Saint-Denis, Dickens n'est jamais venu sur la rue Saint-Urbain. Il y a ces avantages-là. Bien sûr, il y a des difficultés et des désavantages aussi. On pourrait dire d'un Soljénitsyne qu'il

## mordecai richler



propos recueillis par ROBERT GUY SCULLY

L'auteur de ce livre-là n'est pas Louis-Ferdinand Céline. Les Canadiens français n'ont jamais été lynchés dans les rues. Ce sont les Canadiens-français qui ont élu Maurice Duplessis pendant tant d'années, parce que ça faisait leur affaire. Il y avait de la corruption entre eux et ils le savaient. Les Québécois blâment les Canadiens anglais pour leurs problèmes, et les Canadiens anglais blâment les Américains. Ces deux situations sont reliées entre elles et se ressemblent plus qu'on ne le croit. Le Canada anglais et le Québec ont encore l'esprit de clocher. Ils ne sont pas encore arrivés en ville."

R. a commencé sa carrière en Europe, après avoir passé deux ans à Sir George et avoir obtenu une bourse de mille dollars. "J'étais attiré par tout le romantisme américain qui influençait les jeunes auteurs anglophones à l'époque: les exilés Miller, Fitzgerald, Hemingway y avaient été. J'étais arrogant et un peu sot, je voulais devenir écrivain. Mais mes six ans là-bas ont été des années très difficiles. Je suis parti à 19 ans, à 22 ans j'ai écrit un premier roman publié chez André Deutsch qui s'est vendu dans six pays. Ça s'appelait "The Acrobats" et c'était dérivé de tout ce que j'avais lu, Sartre, Malraux, Hemingway."

C'est son quatrième livre, écrit en 1959 alors qu'il avait 27 ans, qui a "cliqué". Le héros de "Duddy Kravitz" est un jeune Juif montréalais dont le père chauffe un taxi, dans les environs de la Main. Plutôt rabougré et polisson (il joue des tours assez méchants à l'école, qui aboutiront entre autres à la mort de l'épouse de son professeur) il n'est pas le plus aimé de sa famille. Son père,

sentiments, une sorte de Florentine Lacasse des Laurentides.

Cet unique personnage québécois du livre donne une image sympathique du peuple francophone. Mais le but du romancier n'est pas de faire une analyse sociale à la Zola, autant que d'atteindre un certain réalisme social. Le héros, dans le fond, est plutôt antipathique, mais on ne s'y attarde pas, parce que l'auteur est tout à sa peinture des personnages et des lieux. Il y a une sorte de morale, mais elle ne viendra qu'à la fin: Duddy ayant acquis son capital par les moyens les plus croches (et les plus crapuleux) jusqu'aux dépens d'un ami infirme, son projet devient comme les deniers de Judas. Il a son lac, certes, mais son grand-père refuse d'y habiter, et Yvette le laisse. Son "apprentissage" est fait.

Un autre roman (il en a fait six) complète le monde de Mordecai Richler, en ajoutant aux scènes d'enfance une peinture contemporaine, et plus autobiographique. Duddy Kravitz réapparaît dans ce livre, mais il n'est pas — et n'était pas — l'incarnation de l'auteur. En fait, dans le roman que nous venons de décrire, il était brièvement question d'un certain Hersh, élève myope et charitable, qui s'opposait aux mauvais tours de son compagnon. Duddy le rencontre à un moment donné, alors qu'ils ont quitté l'école et que H. s'apprête à partir pour l'Europe parce qu'il veut devenir... écrivain. Ils ne se sont jamais aimés, laisse entendre l'auteur, l'esprit mercantile de Kravitz et sa cruauté heurtent la sensibilité de Hersh. Mais on sentait tout de même une certaine camaraderie entre les deux garçons, sans doute parce que sous son ambition, Duddy cache une certaine humanité. Dans "Horseman", Hersh devient le personna-

le caractère profondément humain de ce milieu. Le héros, d'autre part, conserve une certaine noblesse à côté de ses compagnons, d'abord parce que son mariage est plus heureux, mais aussi parce qu'il est resté idéaliste. Ainsi, il rêve à ce cousin qu'il a connu dans sa jeunesse, le courageux Chevalier de la rue Saint-Urbain, qui devait aller fustiger le docteur Mengele, criminel nazi réfugié au Paraguay, et dont il n'a pas entendu parler depuis. Ce même Chevalier avait défendu le jeune Hersh et ses compagnons contre les méchants Canadiens français anti-sémites!

Ce héros est cinéaste alors que Richler est écrivain, mais la transposition romanesque est convaincante. En effet, R., tout le temps de son exil à Londres, a travaillé comme scénariste dans le milieu du cinéma. Il le faisait "pour vivre", gardant le meilleur de lui-même pour ses romans. Le scénario de "Horseman" a été fait par lui, de même que celui de "Kravitz". "Je ne voulais pas écrire le scénario que l'on est en train de tourner en ce moment, parce que "Duddy" est un roman que j'ai écrit il y a trop longtemps. Mais la version qui nous a été soumise était inacceptable, alors je l'ai retravaillée. Le réalisateur Ted Kotcheff me connaît bien, puisque nous avons partagé un appartement ensemble à Londres pendant deux ans".

Et les problèmes de la littérature actuelle? "Une tendance dangereuse en ce moment aux Etats-Unis est la transformation des auteurs, artistes solitaires, en vedettes. Norman Mailer, par exemple; alors qu'un Saul Bellow, qui est peut-être le meilleur auteur anglophone, échappe à cela, heu-

à l'avantage de vivre au coeur des grands problèmes de notre temps et de les décrire, mais il paie le prix de cela. En fait, ceux qui ne sont pas satisfaits du lieu où ils se trouvent sont précisément ceux qu'un changement de lieu n'aiderait pas. C'est le travail qui compte. Si vous écrivez bien, vous refaites le monde à votre mesure. Pensez à Faulkner."

On pourrait répondre à M. Richler que Faulkner, même s'il avait du talent, travaillait fort, et savait faire de l'universel avec le local, a néanmoins bénéficié du fait qu'il décrivait un coin du pays le plus important au monde, dans la première langue du monde, et que s'il avait fait la même chose en bulgare... Mais l'auteur de "Duddy Kravitz" semble s'intéresser moins à la question de l'enracinement qu'au problème, plus fondamental pour lui, du travail et du talent.

"Certes, ce pays est plein d'écrivains que l'on néglige, mais pas tous les écrivains que l'on néglige sont très bons! Curieusement, même si l'on parle beaucoup de l'équilibre entre le travail et le talent, j'ai remarqué que les écrivains de ma connaissance qui avaient le plus de talent étaient aussi ceux qui travaillaient le plus. Personnellement, je prends mon travail très au sérieux. Et l'ambition qu'il y a derrière est à mon avis la seule ambition sérieuse qui se puisse avoir: celle de faire un livre qui dure. Un grand roman; un seul. De ce point de vue, tous mes livres sont des échecs à date. Je continue. Si je faisais ce grand roman, ce serait le temps d'arrêter. Mais on ne sait jamais en le faisant si l'on fait un grand livre. On ne le sait que plusieurs années après. Alors on n'arrête pas."

1973:  
les dernières  
lettres  
et  
les derniers  
recueils



à voir:  
un chef-d'oeuvre  
du cinéaste  
américain  
robert  
altman

## Une compétence de premier ordre

Depuis plus de deux mois maintenant, plus précisément depuis le 20 octobre, LE DEVOIR publie les textes d'un nouveau collaborateur à la rubrique cinématographique du cahier "Arts et Lettres" du samedi; il s'agit des articles, critiques et entretiens d'André Leroux. Encore une fois votre journal a réussi à s'assurer les services d'une personne dont la compétence, dans son domaine, est de premier ordre; cela est à votre honneur.

J'ai pu suivre la carrière de ce nouveau collaborateur depuis plusieurs années déjà; les premiers textes que j'ai lus de lui remontent à 1968 alors qu'il tenait une chronique cinéma à la défunte revue *Sept-Jours*. Puis on a pu le lire dans *Cinéma-Québec*, revue spécialisée dirigée par votre critique cinématographique d'alors Jean-Pierre Tardos. Cette évolution a été fulgurante: en moins de cinq ans, M. Leroux, s'est élevé au sommet de la critique cinématographique québécoise. Selon moi, il est à peu près seul de son niveau au Québec. C'est une personne qui me semble posséder un sens inné du cinéma, une sensibilité très aigüe et un sens critique très profond. De plus il a appris à s'en tenir aux oeuvres, à les juger de façon sérieuse, à ne pas se laisser aller à toutes sortes de considérations extérieures édictées à des critères de chapelles qui font que certains, quoiqu'ils disent ou fassent, ont toujours raison et d'autres toujours tort. Finalement il sait admirablement s'exprimer: ses articles, positifs ou négatifs, sont toujours d'une lecture agréable et enrichissante.

Un de ses coups d'éclat depuis son arrivée chez vous est l'entrevue avec la critique américaine Pauline Kael, un des critiques mondiaux les plus importants à l'heure actuelle. Un seul regret, que l'entrevue n'ait pas été plus longue; les propos de Mme Kael doivent être lus et relus par tous ceux qui s'intéressent sur le rôle et l'utilité de la critique non seulement cinématographique, mais aussi littéraire, théâtrale, musicale...

Comme tous ceux qui possèdent sa fougue et sa passion pour les grandes oeuvres, M. Leroux n'est pas tendre pour les films qu'il juge médiocres. Ses commentaires sur le Festival International du Cinéma en 16 mm parus le 3 novembre sous le titre "Un Festival de croûtes" traduisaient son amère déception devant le peu de qualité des films présentes dans le cadre de cette manifestation. Ils n'ont pas plu à M. Claude Chamberland, coordonnateur du Festival, dont vous publiez les commentaires dans l'édition du 24 novembre sous le titre "Rectifications

au sujet du Festival International de cinéma en 16 mm".

Nous ne devons pas avoir la même définition du terme "rectification". En effet, selon moi, M. Chamberland ne "rectifie" rien, il ne fait que se livrer à une basse attaque démagogique sur la personne de votre collaborateur l'accusant de "malice, mensonge et injustice" et faisant montre par la même de prétention, d'auto-suffisance et d'inconscience. Pour le bénéfice de ceux qui ne seraient plus en mesure de comparer les deux textes, je me livrerai moi-même à certaines rectifications des propos de M. Chamberland.

En premier lieu, M. Leroux ne compare en aucun moment, comme le prétend M. Chamberland, le Festival 16 mm au défunt Festival International du Film de Montréal, concédant dès l'abord que les deux manifestations ne jouissent pas de la même base financière. En second lieu, M. Chamberland, le Festival 16 mm ne jouit pas du monopole des films d'auteurs, le FIFM a fait plus que sa part pour nous en faire dé-

## Un sens inné

Gisèle Tremblay jouit d'un sens inné pour la critique des spectacles. Bien souvent l'on est amené à se nourrir de l'aspect on ne peut plus superficiel des nombreux spectacles présentés. L'art est un domaine que ne doit pas exclure l'activité politique. Le spectacle est un objet de consommation comme les autres. Or Gisèle Tremblay a la finesse de nous introduire dans le contenu et la forme de ces spectacles mais davantage dans leur signification idéologique.

Qu'il suffise de mentionner les dernières chroniques sur Charles Aznavour, Johnny Hallyday et Julien Clerc pour étaler certaines preuves. Dans un ordre très général, la lignée de ces chanteurs français n'offre que de futiles résultats pour les Québécois. Certes nous exigeons quelque chose d'un peu plus lucide tout de même. Les Vigneault, Charlebois, Dufresne font fureur en France. Pourquoi? Parce qu'ils ont de la substance et de la pertinence, c'est tout. C'est un appui aux amateurs de la chose chantée: de grâce, ayez un peu plus de clarté, voyez! Gisèle, continuez ton travail de démystification. Et bravo!

Michel MATTE  
Montréal

couvrir; d'ailleurs M. Leroux souligne que le Festival 16 mm nous a permis de connaître des cinéastes aussi importants que Werner Schroeter et Werner Herzog. En troisième lieu, M. Chamberland affirme que son Festival jouit d'une réputation internationale et que de ce fait les "critiques de chez nous" doivent "reconnaître et apprécier" cet événement. Je lui répondrai qu'il est temps qu'on arrête de faire de l'aplat-ventrisme devant tout ce qui se fait ici et que le narcissisme et les grandes claques dans le dos font rarement avancer les choses. M. Chamberland souligne que dix des longs métrages présentés "avaient déjà fait partie des programmes de quelques-uns des plus célèbres et prestigieux festivals"; je lui ferai remarquer, en quatrième lieu, qu'une participation à un festival n'est pas nécessairement un signe de grande valeur et que c'est un film de piètre qualité. *Jeremy* d'Arthur Barron, qui a remporté le prix de la première oeuvre à Cannes cette année.

Je passe sous silence les mésinterprétations du "plaire à tout prix", du "le sexe occupait une place de choix" et des "films dits politiques" ou encore une fois M. Chamberland déforme les propos de votre collaborateur, pour ne retenir qu'un cinquième point: M. Chamberland accuse la presse en général et M. Leroux en particulier d'avoir "ignoré" sa manifestation "quand elle avait tant besoin de la presse et de l'attaquer à la fin", il oublie trop facilement le long article paru dans LE DEVOIR du 20 octobre en page 19, article dans lequel le même M. Leroux passait en revue la programmation du Festival et terminait par ces mots: "Ce 3e Festival International du Film en 16 mm suscitait sûrement un très vif intérêt au sein de la population montréalaise par l'originalité des oeuvres présentées... Voilà donc un événement à suivre attentivement et régulièrement."

Je terminerai en faisant remarquer à M. Chamberland que les propos de M. Leroux trouvent écho chez ceux de M. Jean Leduc dans le dernier numéro de *Cinéma-Québec* (Vol III, No 3). Quant à moi je m'explique mieux maintenant la piètre qualité de la sélection de cette année. En effet si les organisateurs ont mis autant d'efforts et fait preuve d'autant de perspicacité dans le choix des films devant être inscrits à cette manifestation que M. Chamberland en a mis à étudier le texte de votre chronique, le résultat ne peut plus surprendre qui que ce soit.

André ST-JACQUES  
Montréal

## Faire entendre tous les sons de cloche

L'un des traits qui distingue le journal LE DEVOIR est son esprit de tolérance qui accepte la libre discussion des thèses les plus opposées aux options politiques fondamentales de son directeur M. Claude Ryan. Il conviendrait de pousser toujours un peu plus avant dans cette volonté de faire entendre tous les sons de cloche, d'élargir les débats d'idées, surtout dans le domaine vaste et passionnant de l'imagerie.

L'on ne retrouve pas, par exemple, dans le Cahier des arts et lettres, une analyse objective des tendances nouvelles qui considèrent la littérature d'avant-garde comme un phénomène international susceptible de mieux faire cerner par nos élites intellectuelles les rapports éclairants entre la vie sociale et la création culturelle. Le supplément littéraire se complait dans un traditionalisme dépassé qui, en renouvelant inconsidérément la querelle des anciens et des modernes, repousse "d'une moue dédaigneuse" les écoles littéraires contemporaines.

Et pourtant dans un vieux numéro de la Revue Esprit (juillet 1954) j'ai souvenance avoir lu un article sur "Enfance et littérature" de Bertrand d'Astorg où il affirme que "la littérature est

mille fois plus révélatrice d'une époque que toutes les machines, les inventions et les techniques que celle-ci a mises au point". Ce sont les formalistes russes qui sont venus indiquer les multiples perspectives ouvertes, à travers le structuralisme, par la conjonction de ces deux disciplines, la littérature et la sociologie: "La littérature est l'art qui se prête le mieux à l'étude sociologique. Les oeuvres littéraires sont les réservoirs les plus transparents de la pensée créatrice, au fond desquels jaillissent les sources de la vie sociale qui les alimente." (G.N. Pospelov.) (Revue internationale des sciences sociales — vol XIX — 1967 — no 4).

J'ai été fort surpris de la parution en 1ère page du supplément littéraire, numéro du 17 novembre dernier, du fameux alphabet emblématique et parabolique de Raoul Duguay. Il faudrait toute une initiation, tout un travail d'information et d'éducation culturelle, de la part de professeurs de lettres et de critiques avisés, avant de pouvoir prêter une signification approximative à cet objet insolite, cette "soucoupe volante" dans le ciel de la littérature québécoise.

De même si l'on veut saisir le fil conducteur de la situation in-

ternationale actuelle, face à la crise du pétrole, une référence à la problématique du "Nouveau roman", où le personnage principal disparaît pour laisser la première place à la "force des choses", ne serait pas à dédaigner. Il se révèle une constante homologie entre l'histoire des structures romanesques et celle des structures économiques, entre la dissolution plus ou moins radicale des consciences individuelles et la mise en lumière du phénomène de "la réification" où les objets devenus autonomes mènent le jeu, reléguant à l'arrière-plan l'action des hommes considérés comme d'anonymes unités de consommation. Une telle thèse est soutenue avec brio

par le regretté Lucien Goldmann, dans deux de ses plus importants ouvrages: "Pour une sociologie du roman — 1964 — Gallimard" et "La création culturelle dans la société moderne — 1971 — Denoel."

Le Canada qui se trouve être, sur le continent américain, le complexe territorial le plus étendu, doté du plus riche potentiel de ressources énergétiques diverses, occupe une situation privilégiée, de par "la force des choses", à côté des pays arabes, sur l'échiquier international actuel. Les intérêts politiques et économiques des pays étiquetés soit capitalistes soit socialistes ne sont plus divisés par les idéologies de droite et de gauche mais plutôt orientés par les

impératifs de leur approvisionnement en pétrole qui détrône la monnaie sur le marché mondial. L'or noir, le nouveau mythe de l'ère spatiale, monte sur la scène de l'histoire.

J'aurais aimé que M. Ryan et les rédacteurs du cahier Arts et Lettres se rendent bien compte de cette vérité: la littérature d'avant-garde, prophétique et magicienne qui "sait l'art de prédire" (Apolinaire), est un médium d'information prévisionnelle qui nous renseigne mieux que les gallus, sur l'évolution des crises nationales et internationales d'une époque fertile en mutations précipitées.

Hébert MAGLOIRE  
Saint-Leonard

## Les deux démissions

Maintenant que leur geste a fait tout le bruit qu'ils pouvaient désirer (été dans Québec-Press, commenté dans Le Devoir, repris dans La Presse, cité en exemple du haut des petites chaires nationales), j'aimerais, assumant mon rôle d'ennemi privilégié, commenter en deux mots les démissions récentes et fracassantes de Messieurs Marsolais et Victor-Lévy Beaulieu.

Monsieur Marsolais démissionnait récemment de la revue *Cinéma-Québec*, en accusant Jean-Pierre Tardos, son directeur, de compromission avec le pouvoir. Or si Marsolais n'a jamais

fait partie de *Cinéma-Québec*, comment peut-il donc en démissionner? Il peut le faire parce que c'est un geste qui ne lui coûte rien. De plus ce geste lui permet de salir au passage un journaliste qui a fourni, depuis plusieurs années, un travail patient et honnête que Marsolais n'aurait jamais pu accomplir. Mauvais poète et critique médiocre Marsolais n'a plus, pour se valoriser, que l'insulte qu'il manie lourdement, et la démission fracassante dont il tire profit sans en faire les frais: c'est le martyr de salon par excellence.

Victor-Lévy Beaulieu n'agit pas

autrement. Ces gens ont le scandale payant: Beaulieu, lors de la IXe Rencontre des Écrivains, annonça au monde entier, pour séduire Hubert Aquin, qu'il refuserait désormais l'argent du Conseil des Arts du Canada. Ce qu'il ne dit pas cet après-midi là c'est qu'il venait justement de toucher la moitié d'une bourse d'Ottawa, et qu'en refusant la dernière moitié, il pouvait en accepter une toute nouvelle du gouvernement du Québec. Voilà une belle vertu paysanne, pour-t-on dire de lui dans sa biographie. D'ailleurs Beaulieu sait voir la différence entre ses discours et ses intérêts.

C'est que notre auteur est futé, s'il n'est pas intelligent. J'entends par là qu'il mit un bon nombre d'années tout de même à comprendre que Jacques Hébert était fédéraliste, c'est le propre d'un esprit lent, mais futé car il attendit une autre Bourse du Conseil des Arts du Canada et un billet pour Paris avant de claquer la porte.

Sa démission, dans les journaux, faisait de lui le héros de la rue Saint-Denis; en fait, elle lui permettait de prendre des vacances aux frais du fédéral et d'aller s'excuser à Paris chez Robert Laffont du mal qu'il avait dit, ici, des Français.

Voilà. Pendant combien d'années des gestes de ce genre se sont-ils pris par les journalistes comme des signes de courage alors qu'ils ne sont que de médiocres commodités publicitaires?

Il est en effet facile, aujourd'hui, de choisir un vocabulaire marxiste pour cacher une pensée réactionnaire. Il est facile d'habiller un objectif mesquin des couleurs nationales. Marsolais et Beaulieu l'ont compris. Mais ce n'est pas une raison pour les laisser brailler. De toute façon toute démission est un constat d'échec. C'est pourquoi, lorsqu'on pose ce geste, il faut avoir la décence de se taire.

Jacques GOUBOUT  
Montréal

## En détresse

J'aurais voulu attaquer féroce-ment Jean-Guy Pilon pour sa chronique de poésie parue dans LE DEVOIR du samedi 17 novembre dernier; mais réassais: immédiatement je suis ramené à la raison; il ne faut rien attendre de ceux qui travaillent dans les Appareils Idéologiques d'Etat (J. G. P. détient un haut poste à Radio-Canada, cette machine aliénante). Alors pourquoi cette lettre sur le tard? un peu par détresse, pour ne pas laisser faire, expliquer tout au moins la position de ce critique.

"Lecture en vélo" de Huguette Gaulin m'apparaît comme le livre le plus important publié en 1972 (Pilon est doublement en retard): "dans la tendance générale à la révolution", malgré le blocage apparent (par, dans la chronique, l'alibi anecdotique qui lui est infligé, entre autres choses) par les mandarins de la culture officielle, ce livre se poursuit par la réelle mesure de son acte poétique sera prise que dans quelques années. Subversif, il rend caduques tous les Bessette, Paradis et al, dont le verbiage dégringolera dans notre histoire future, celle fabriquée par nous. Ici, l'écriture est touchée profondément:

son travail de renversement des significances ne peut que bouleverser: s'expliquerait la désorientation bouffonne et crispée de Jean-Guy Pilon face à Gaulin (comme, autre exemple, à DesRoches, "Les problèmes du Cinéma-graphique"). Ses rassurantes habitudes de lecture ne peuvent être que frappées d'inanité, attaquées, ébranlées. Voici Gaulin: la langue transformée, la culture transmutée.

Puisque de révolution il s'agit ici, il faudra bien qu'un jour tous les intellectuels luttant sur le front culturel québécois se rassemblent et qu'ils chargent de sens notre texte culturel (cf. texte de Ph. Haek dans le dernier "Hobo-Québec"), et que, matériellement, ils délogent et les Pilon, Ethier-Blais, Poisson (et poésie et cinéma: deux domaines fictionnels qui m'importent) Leroux, Scully, Tardos.

Ce ne serait donc pas seulement un début (cf. "brèches", "stratégie", "Hobo-Québec", "La barre du jour"), mais lutte rassemblée: continuons.

Lettre de détresse? oui; "sans espoir mais avec conviction".

André ROY  
Montréal

## Un seul livre

Dans le supplément littéraire du journal Le Devoir (10 nov.), monsieur Jean Ethier-Blais prête à Blaise Pascal cette parole: "Je crains l'homme d'un seul livre" (lat. "Timeo hominem unius libri"). Monsieur Raymond Chapdelaine cite aussi cette locution qu'il attribue de même à Pascal dans son article paru dans Le Devoir (24 nov.).

Permettez-moi de vous dire que nous devons cette pensée à Saint Thomas d'Aquin (voir le Petit Larousse, pages roses, édit. 1969). Elle signifie: "L'homme qui ne connaît qu'un seul livre, mais qui

le possède bien, est un adversaire redoutable." (op. cit.). Dans l'encyclopédie de Leland (1962) au mot livre, on lit: "Je crains l'homme d'un seul livre" peut aussi exprimer: "Celui qui se confine dans une spécialité ou celui dont le jugement se réfère à une seule source est suspect." Selon la première signification, nous croyons que plus le livre atteint l'universalité, plus l'homme de ce livre est à craindre, car il n'est plus d'un seul lieu ni d'une seule époque.

Chs-Edouard THIVIERGE  
Montréal

**LIBRAIRIE BIBLIOPHILE DU CANADIAN**  
550 est, Dorchester  
Montréal H2L 2L3  
844-1816  
ACHAT ET VENTE:  
livres, périodiques, etc.

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1896

**LIBRAIRIE DÉOM**

1773 SAINT-DENIS

TÉL.: 845-2320

## le COURRIER des arts et lettres

LE DEVOIR vide son sac de courrier! Nous regrettons de n'avoir pu, au cours des dernières semaines, publier toutes les lettres qui nous sont parvenues. Comme dernier rappel de l'activité artistique de 1973, nous en avons regroupé la plupart; on trouvera ci-dessous le courrier portant sur les questions "de personnes", et la semaine prochaine, celui qui porte sur les oeuvres.

## Vivre Aujourd'hui



**CALMANN-LEVY**

## GUIDE DES ACTIVITÉS DU TOUT-PETIT

Geneviève Painter

- Ce guide, indispensable aux parents, est le premier à traiter de façon complète, du développement à la fois physique et psychique de l'enfant.
- Compagnon de tous les instants il vous aidera à éveiller et à préparer à la vie votre tout petit.

**McGILL**



janvier 1974  
Cours du Soir de Langues  
Commencant la semaine de 21 janvier

## Certificats de Compétence en anglais et en français

(5 niveaux de cours)

Conditions: 75% à l'examen de deux cours de 5e niveau

Tests de Classement:

pour les cours d'anglais les 8, 10 et 14 janvier à 19 heures

pour les cours de français les 9 et 15 janvier à 19 heures

Cours pour débutants en

## en allemand et en italien

Frais de scolarité: \$75 pour 45 heures

Pour renseignements supplémentaires, poster le coupon ci-joint à LETTRES MOULEES, S.V.P.

Centre de l'Éducation permanente  
Université McGill  
Service des Langues  
772 ouest, rue Sherbrooke  
Montréal H3A 1G1  
Nom .....  
Adresse .....  
ou signaler 392-4901 ..... Téléphone .....

## éducation permanente

## A la Québécoise

PAR  
PIERRE DAIGNAULT

Enfin! Les 100 meilleures chansons de notre folklore, avec paroles, musique et accords de guitare.

- ★ À la claire fontaine
- ★ Chevalier de la table ronde
- ★ Firlibi Racotille
- ★ Le père Jos
- ★ Quand Pinson va voir Mina
- ★ Le temps des sucres
- ★ Vive la Canadienne
- ★ C'est la belle Française

La reliure-spirale vous permettra de lire en même temps paroles et musique.

En vente partout



**les éditions la presse**  
dirigées par Alain Stanké



**FONDATION J.I. SEGAL  
POUR LA CULTURE JUIVE AU CANADA  
À LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE JUIVE  
PRIX LITTÉRAIRES ANNUELS**

La Fondation J.I. Segal pour la Culture Juive invite tous les écrivains et les éducateurs juifs canadiens, résidant au Canada ou ailleurs, et qui écrivent en yiddish, hébreu, anglais ou français, à soumettre leurs oeuvres pour être examinées par un jury nommé à cette fin par la Fondation.

Les auteurs sont priés de faire parvenir leurs oeuvres publiées ou cours de 1973, ou plus tard le 31 janvier 1974.  
Pour être acceptées, les manuscrits doivent être dactylographiés ou écrits à la main très lisiblement, sur un seul côté de feuille, à double espace, et doivent contenir assez de matériel pour faire un livre d'au moins 100 pages.

Les oeuvres qui ont déjà reçu un prix attribué par d'autres fondations littéraires ne seront pas considérées.

- Prix de \$500, qui sera accordé pour chaque:**
- 1) Poésie ou fiction écrites en yiddish ou en hébreu.
  - 2) Poésie ou fiction écrites en anglais ou en français - traitant du yiddish.
  - 3) Pour la collaboration précieuse apportée à l'éducation juive à Montréal.

Les noms des gagnants seront annoncés dans les journaux le lendemain de la soirée de présentation des prix.

Tout le matériel et les demandes devront être envoyés directement à la:

**Fondation J.I. Segal pour la Culture Juive,  
a/s Bibliothèque Publique Juive,  
5151, chemin Côte Ste-Catherine,  
Montréal H3W 1M6**

## CONSERVATOIRE LASSALLE

fondé en 1908

SEMESTRE D'HIVER

## COURS POUR LES JEUNES

ADOLESCENTS 12 à 15 ans Vendredi 19h00 4 janvier

ENFANTS 6 à 12 ans Samedi 9h30 5 janvier

ARTICULATION - PRONONCIATION

LECTURE À HAUTE VOIX

EXPRESSION ORALE - TEXTES DIALOGUÉS

SECTEURS

**AHUNTSIC  
ROSEMONT**

**CARTIERVILLE  
CENTRE-VILLE**

Renseignements:

1290, RUE SAINT-DENIS, BUREAU 89  
861-4114 (JOUR) 523-2675 (SOIR)

## la POÉSIE

## En douze poètes (et treize recueils): la fin de l'année 1973

par  
JEAN-GUY PILON

Il y a de multiples raisons qui expliquent le retard que je mets à commenter ici certains recueils. Cette chronique ne paraît pas régulièrement d'une part et d'autre part, j'ai essayé, en cours d'année, de grouper dans un même article deux ou trois recueils qui s'y prêteraient, soit par affinité soit par opposition. Il m'est donc arrivé en cours de route, de laisser de côté des recueils que je parvenais mal, à première vue, à regrouper, ce qui ne constitue en aucune façon un jugement de valeur. Avant que l'année 1973 ne se termine, je tiens donc à attirer ici l'attention sur ces recueils.

1 "Les frontières définites" de Jean-Louis Roy: Les poèmes de ce nouvel auteur, sont parfois assez touchants. Ils constituent un appel à l'homme et à sa conscience, un appel à la dignité. Sous l'avalanche de ses actions obscures et de la haine qu'il déclenche partout l'homme n'est-il pas en train de mettre en cause sa survie même? Aux protestations contre la guerre et le mal, l'auteur ajoute un appel vers l'autre et vers le jour, vers la paix, qui est le seul lieu de vie possible pour l'homme. Mais d'abord, il faut refuser la mort et tout le mal qui elle charrie avec elle.

Dans ses appels à la plus haute conscience de l'homme, l'auteur énumère quelques-uns des lieux de misère et de souffrance que l'homme a créés et qu'il entretient, des banlieues sordides de Lima ou Calcutta aux massacres de l'Indochine.

Ces poèmes sont donc des poèmes de révolte et proclament l'urgence de la parole et de la fraternité. Ce message, l'auteur le transmet à travers une suite de poèmes qui auraient mérité d'être plus resserrés, plus travaillés et dont le langage est souvent distendu, s'apparentant davantage à une prose-quelque peu poétisée.

Entre nous le silence s'installe  
le bruit sec des larmes qui tombent  
se noie dans le torrent issu de ton oeil et du mien  
l'oeil de l'aveugle est une source féconde  
Etranger qu'il est à l'espérance de l'aube

Je reviens de l'exil et de l'ombre  
Le rythme est à jamais rompu  
Mon oeil est sec, j'ai le malheur de voir  
Ma conscience est en miette sur la tuile

2 "Arc-boutée à ma terre d'exil" — de Alice Brunel-Roché: Nous sommes ici devant une poésie sentimentale, qui fait appel à la mémoire, aux gestes et passions du passé pour évaluer le présent d'un oeil fort sceptique et penser sans illusion à l'avenir. Le poète évoque le passé avec regret, en déplorant le fait de ne pas être allé jusqu'au bout de ses rêves et de ses desirs. C'est plus que de la banale nostalgie que l'on retrouve dans ces pages, c'est la peine profonde que cause la vie qui fuit comme eau entre les doigts. Mais le poète sait voir cette fuite avec un certain détachement.

Le cafard outrage l'oraison de ma tête feuillue  
Je combats de moi-même avec les bras de nuit  
Je m'enfoncerai lentement en l'obscur achèvement  
où je m'identifie avec le visage tranquille  
de l'orchidée évanouie  
(...) et à la fin du poème suivant:  
Je crève la blessure du temps de toute la force de mon sang  
et mon demain est plein d'un irréductible silence

L'auteur s'abandonne assez souvent, au cours de son livre à une écriture que j'appellerais, faute d'un meilleur terme, intuitive, i.e. portée par les mots qui s'ap-

pellent les uns les autres et s'enchaînent sans raison apparente. Les résultats ne sont pas toujours heureux, surtout que ce genre d'écriture débouche souvent dans un lieu abstrait qui n'a de la densité que les apparences. Les thèmes que l'auteur aborde sont peu nombreux et on les retrouve à chaque page du livre sous diverses formes, sous divers angles. C'est d'ailleurs ce qui donne à ce recueil son unité et sa continuité.



Michel Beaulieu.

3 "Triptyque" d'André Saint-Germain: André Saint-Germain est un des jeunes poètes importants (il est né en 1944) qui a la discrétion de ne pas publier trop fréquemment, ce qui lui laisse le temps de donner des textes travaillés, soignés et qui ne sont pas lancés au hasard dans l'enthousiasme d'un premier jet. En 1969, il publiait son premier recueil "Sens unique" qui avait été bien accueilli par la critique, et au printemps de 1973, il publiait "Chemin de déserte."

Dans ce nouveau recueil, André Saint-Germain reprend, en l'approfondissant, un thème qui est continu chez lui: l'amour et ses prolongements dans la vie et le temps. Il divise son livre en trois parties: 1) "Futur" 2) "Présent" 3) "Passé". Cela indique bien la confiance que le poète met en la vie en son futur et en son présent, le passé n'étant là qu'à sa place qui en est une de rappel ou de retour:

Le retour au temps mort des mots  
le retour aux eaux desséchées des peaux  
le retour aux fresques inhumaines des corps

Lorsqu'il parle du futur, le poète proclame sa confiance en la vie:

je suis cet arbre gris courbé sous le poids de l'écorce  
qui traîne ses os dans la neige à la recherche d'une tendresse pure  
de l'eau brouillée de veines ruisselée  
à petits pas lents nous nous enfonçons vers l'escalier dernière large d'une vie tremblante clignotante  
d'impatience d'ouvrir les sas de la mort et s'engouffrer tous deux à la recherche d'un dieu

Les poèmes d'André Saint-Germain sont écrits avec fermeté et assurance. Ils ont été travaillés et sont dépourvus de toute complaisance. André Saint-Germain, discrètement, et avec beaucoup de talent, prend place parmi la génération des meilleurs poètes de trente ans.

4 "Pulsions" de Michel Beaulieu: Parmi cette génération de jeunes poètes à laquelle je faisais allusion il y a un instant, Michel Beaulieu, né en 1941, est certainement le plus connu. Au printemps 1973, on lui décerna le Prix de la revue Etudes françaises pour un recueil de ses textes intitulé "Variables". A ce moment-là, le jury avait déclaré, à propos de Michel Beaulieu: "Il appartient à une génération de poètes qui suit immédia-

ment celle de l'Hexagone, et son oeuvre se développe sous les retombées de la "Révolution tranquille". Ecriture, plus que représentation, elle est le témoin d'un peuple qui s'interroge sur sa propre identité, d'un pays livré à un avenir incertain. La poésie de Michel Beaulieu se refuse la facilité et communique directement au lecteur la sensation du travail. Travail sur le langage, qui opère à contre-défin, qui ne cesse de raffermir ce qui est menacé, de reconstruire ce qui était perdu". Ce jugement perspicace s'applique très bien à cet autre recueil que Michel Beaulieu a publié par la suite sous le titre "Pulsions" et dont je voudrais donner ici un exemple:

et tu es là entre toutes ces lignes où je ne lis plus que ton corps ténébreux que ta voix vacillante quand je te retrouverai les soleils s'enfèveront parmi les couleurs circulaires de mille odeurs de mille chaleurs de tes parfums fille des foins et des champs et des plaines et du vent

Dans "Pulsions", Michel Beaulieu poursuit son travail d'approfondissement de l'écriture et du langage, n'hésitant pas à exploiter l'immense champ de la recherche graphique.

5 "Les Ecrits des forges": Mentionnons également ces trois recueils parus à Trois-Rivières et qui s'inscrivent fort bien dans la fraternelle tradition de cette jeune maison "Transex-mutations" (Yvon Bonenfant) "Innocence" (Jean Larivière) "L" (Gilles Lemieux). Ces trois petits recueils s'ils n'apportent pas des choses nouvelles ou extraordinaires, témoignent cependant d'un bon sens de la poésie.

6 "Le Temps vivant" de Philippe Garigue: Ce recueil comporte d'assez jolis poèmes de ci delà, mais dans l'ensemble n'offre rien de très original:

les sources ont leurs profondeurs  
leurs reflets de soleils aveuglant  
leurs échos revenant de l'obscur rivage  
où tout se dissout dans l'attente

7 "Les neuf couplets" de Gilles Vigneault: les textes de Gilles Vigneault se ressemblent, presque tous, qu'il s'agisse de poèmes ou de chansons. Ils sont d'une compréhension immédiate, reposent sur des anecdotes, évoquent des personnages généralement hauts en couleurs, comme on dit.

L'auteur joue sur la naïveté pour se faire comprendre: naïveté de l'anecdote elle-même, naïveté de l'expression, naïveté de l'émotion. Mais cela n'expliquerait qu'en partie le succès de la poésie de Gilles Vigneault (la plupart de ses recueils ont connu des tirages de 10.000 à 18.000 exemplaires). Il y a autre chose que l'on a souvent signalé: la vérité qui se dégage de ces textes. On a beau dire c'est banal, c'est facile, c'est même simpliste, cela ne vole jamais très haut (et c'est tant mieux) cependant cela sonne vrai.

La poésie de Gilles Vigneault se situe assez mal; elle s'apparenterait sans doute à une certaine forme de poésie populaire dont Gilles Vigneault est un des rares exemples au Québec, avec peut-être Alphonse Piché, quoique la poésie de ce dernier soit plus structurée et écrite, plus diversifiée, aussi. Mais Alphonse Piché n'a pas eu l'occasion de connaître les succès de Gilles Vigneault chanteur, et bien peu de gens connaissent l'oeuvre du poète de Trois-Rivières, laquelle est de première valeur. Alphonse Piché écrivait ses poèmes de vie et de mort il y a beaucoup d'années. Personne ne sait plus si le poète continuera de chan-

ter le geste de la Mauricie comme Gilles Vigneault chante celle de la lointaine Côte Nord.

8 Deux recueils de Jacques Garneau: Ce jeune auteur de Québec (il est né en 1939) a publié deux romans et voici que du même coup, il publie deux recueils de poèmes de même dimension. Il n'y a pas de doute que cela permet de voir plusieurs facettes de ce même écrivain mais je me demande si cela est une heureuse solution. Après avoir lu le premier recueil, j'ai été fortement tenté de ne pas lire le second: or, j'aurais eu tort.

Ce qui m'a gêné dans "Poèmes à ne plus dormir dans votre sang" (et j'ai retrouvé, mais à un degré beaucoup moindre, ce sentiment quand j'ai lu quelques jours plus tard "Les espaces de vivre à vif"), c'est une difficulté à entrer en poésie, à adopter un langage, un style, un rythme qui soient différents de celui de la prose. Le commu-

niqué de presse accompagnant le recueil "Poèmes à ne plus dormir dans votre sang" nous dit que l'auteur y retrace "l'itinéraire intérieur de l'écrivain dans ce qu'il a de plus intime: l'acte d'écrire". Jacques Garneau écrit facilement et il ne cesse d'inventer de nouveaux rapports entre les mots. Cela ne crée pas nécessairement la poésie. Mais dans l'autre recueil, selon le communiqué encore une fois, les poèmes témoignent des moments qui font que l'écrivain est suffisamment en vie.

Sur un mode mineur, Jacques Garneau écrit dans "Les espaces de vivre à vif" des poèmes d'amour assez jolis qui ne font qu'effleurer les choses. On y trouve également des poèmes inspirés par l'enfant à naître, par le fils qui prolongera l'homme et la femme:

Et je n'aurai plus d'affaire des soirs durant à rêver

je te ferai belle pour te donner notre fils

Plusieurs poèmes de ce recueil posent des questions qui sont laissées sans réponse! Je donne ici un extrait qui donne une bonne idée de la façon d'écrire de Jacques Garneau.

c'est là que le poème calfeutre fait des traces comme quelqu'un qui plie et qui aboutit à la bouche de la magie

c'est là que le poème palpite ce sera quand il vient que je cultive ce sera quand le silence comme un bon parfum que je bête de trouilles

Malgré ses inventions, son souci de recherche, ses yeux, ce recueil-ci n'est pas réussi. Supérieur à l'autre cependant, car on y sent une volonté de vie, un frémissement qui devrait se traduire plus tard, par des poèmes plus essentiels et plus densés.

9

Slobodan Vujovic: Ce jeune professeur d'origine yougoslave habite le Québec depuis cinq ans. Il publiait il y a quelques mois, à la librairie Garneau, un recueil intitulé "Minute après minute". La seule caractéristique de ce très mauvais recueil est que le ministère des affaires culturelles du Québec en a subventionné l'édition.

10

"Poèmes" de Raymonde Goyer: Voici un autre recueil d'une faiblesse étonnante qui n'aurait pas dû être publié. Les intentions de l'auteur sont bonnes et certains de ses thèmes ne sont pas sans susciter quelque intérêt: recherche de l'autre, recherche de la communication avec l'autre, adaptation au monde adulte, etc. Mais cela n'est pas au point et constitue à peine un brouillon qui pourrait servir de point de départ à un développement et à un

mûrissement. Et il est bourré de fautes d'orthographe, ce recueil, qui est, par ailleurs, assez bien édité.

11

"Un monde ben ordinaire" de Ginette Perrault: Chez le même éditeur, une suite de poèmes très durs, désespérés, dus à un jeune auteur, Ginette Perrault, qui expose ses intentions en avant-propos.

Je me demandais en lisant ces textes pourquoi l'auteur avait choisi la forme du poème pour décrire le monde environnant et pour en dénoncer la médiocrité. Et plus je lisais, plus je constatais que ce choix était sans doute, en partie du moins, le fruit du hasard mais que d'autre part cette forme abrégée, elliptique et directe permet de dire beaucoup de choses plus facilement qu'à travers d'autres conventions plus lourdes comme celles du roman. Les textes sont écrits en langue populaire et sans entrer dans quelque exagération que ce soit, l'auteur n'hésite pas à recourir à toutes les expressions populaires ou grossières dont elle croit avoir besoin pour sa démonstration. Ces textes révèlent un tempérament d'écrivain. Ils décrivent le comportement d'une certaine jeunesse qui a perdu la foi en l'avenir et en elle-même, qui traîne son ennui et sa bêtise (voulue) un peu partout.

On trouve ici une dure mise en accusation du monde des adultes et de tous ses faux semblants. Ces pages sont tou-

suite à la page 16



Le comité de lecture de la Bibliothèque du Temps Présent vous invite à découvrir cette magnifique collection en acceptant...

2 livres pour \$5.98  
2 livres gratuits  
Vous n'en payez que 2.  
Vous gardez les 4.

1. Alexandre Soljenitsyne  
prix Nobel de littérature

"Une journée d'Ivan Denissovitch" Soljenitsyne, aujourd'hui prix Nobel, fut condamné à 8 ans de séjour dans un camp sibérien "par décision spéciale et sans procès" pour avoir dans sa correspondance privée émis des critiques sur Staline. L'auteur relate la vie d'un homme suspect d'espionnage et interné pour dix ans dans un camp de concentration en Sibérie. Ce livre est, minute par minute, le récit du désespoir qui naît des contraintes du quotidien dans le froid glacial de janvier, où le pire ennemi est toujours un autre détenu.

Certains affirment que Soljenitsyne est le plus grand écrivain contemporain. Qui sait... jugez vous-même.

## 2. Boris Vian

"L'écume des jours" Le très grand roman d'un auteur, mort à 39 ans, dont la jeunesse actuelle entretient le culte avec ferveur.

## 3. Jean-Louis Curtis

"La quarantaine" Un roman profond et captivant par l'auteur de "Les forêts de la nuit".

## 4. Hervé Bazin

de l'Académie Goncourt "L'huile sur le feu" Un roman à part dans l'oeuvre de cet auteur. Le sujet en est le feu: feu intérieur des passions, feu réel allumé par un pyromane.

Reliure plein Skivertex, dos nervuré à l'ancienne. Motifs dorés frappés au balancier. Pages de garde décorées. Papier bouffant pur Alfa. Signet et tranchefile assortis

## Qu'est-ce que la Bibliothèque du Temps Présent?

C'est une collection ouverte, attentive aux créations nouvelles des grands contemporains et qui accueille aussi des auteurs moins connus, dont le talent mérite d'être consacré. Sa diffusion au Canada est rendu possible grâce à la collaboration des Editions Rombaldi de Paris. Chaque sélection mensuelle propose deux oeuvres que toute personne vraiment cultivée se doit de connaître. Elles sont choisies par un comité de lecture qui rassemble, à côté de critiques et d'écrivains de métiers, des lecteurs aussi passionnés et exigeants que vous. Vous êtes donc certain de lire les romans importants de la littérature d'aujourd'hui.

## Faites connaissance avec l'auteur

Chaque oeuvre de la Bibliothèque est précédée d'une interview exclusive, abondamment

illustrée de photos, images de films et fac-similés de documents. En une vingtaine de pages, l'écrivain vous parle de sa vie, du cheminement de sa pensée, de la signification profonde de son livre.

## Sélection mensuelle de livres contemporains

Chaque mois on vous propose par lettre deux volumes contemporains. Si vous ne voulez pas les recevoir, vous nous en avisez sur une formule spéciale jointe à la lettre. Sans cela, nous vous adressons les deux volumes mensuels au prix de \$5.98 plus les frais modiques d'emballage et d'expédition. Enfin, vous pouvez, en tout temps et pour quelque raison que ce soit, annuler votre participation. Vous avez tout à gagner et rien à perdre.

Bibliothèque du Temps Présent  
6465, rue Durocher,  
Montréal H2V 3Z2

## Pourquoi deux livres-cadeaux?

Parce que nous croyons que les deux volumes facturables, bien que conformes aux normes sévères de notre comité de lecture, ne suffiraient pas à convaincre tous nos lecteurs de la

grande variété de cette collection. Nous sommes certains que quatre auteurs, quatre sujets, quatre présentations sauront convaincre même les plus réticents.

## N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT MAINTENANT

Bibliothèque du Temps Présent  
6465, rue Durocher, Montréal H2V 3Z2

Messieurs, Veuillez m'expédier sans délai les quatre volumes décrits dans votre annonce. Je pourrai les examiner gratuitement pendant 10 jours, après quoi je vous renverrai les 4 volumes ou je vous réglerai la facture. Si je décide d'adhérer à la Bibliothèque du Temps Présent, vous me facturerez uniquement le prix de deux volumes, soit \$5.98 plus les frais modiques d'emballage et d'expédition. Par la suite, vous me soumettrez par lettre deux titres toutes les 6 semaines environ. Si je ne désire pas les recevoir, je vous en aviserai au moyen d'une formule spéciale jointe à votre lettre. Sans cela, vous m'adresserez les livres, au prix de \$5.98 par sélection de 2 volumes (plus les frais d'emballage et d'expédition). Enfin, je pourrai annuler ma participation en tout temps.

NOM \_\_\_\_\_ (en majuscules s.v.p.)  
NO et RUE \_\_\_\_\_ APP. \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ COMTE \_\_\_\_\_  
PROVINCE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
SIGNATURE \_\_\_\_\_  
(les personnes de moins de 18 ans doivent obtenir la signature des parents ou tuteurs) BT10  
Nous nous réservons le droit de limiter cette offre à une seule par famille et par adresse.

PRIX NOBEL  
KONRAD LORENZ

Les huit péchés  
capitaux de  
notre civilisation

FLAMMARION

LIRE  
C'EST ÉVOLUER  
AVEC SON TEMPS.  
UNE SUGGESTION CHEZ  
VOTRE LIBRAIRE

LES GENS DE  
MOGADOR  
EN VENTE PARTOUT  
M.I.L.

## les lettres québécoises

LE PARRAIN  
MANO PUZO  
EN VENTE PARTOUT  
M.I.L.

LIRE  
C'EST ÉVOLUER  
AVEC SON TEMPS.  
UNE SUGGESTION CHEZ  
VOTRE LIBRAIRE

# Louis Dantin vu par P. Gabory, et Jacques Ferron par J.-P. Boucher

par  
JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'académie canadienne-française



Supérieur à ceux qu'il critiquait.

Louis Dantin est un écrivain méconnu. Un écrivain inconnu. On ne lit pas ses œuvres, introuvables, sauf *Les enfances* de Fanny, roman posthume. De lui, on ne cite que sa préface à l'œuvre poétique de Nelligan. Dantin, à l'époque où il était religieux, avait beaucoup connu Émile Nelligan. C'est lui qui le présenta au public lettré canadien et personne n'a, depuis, parlé de la poésie de Nelligan avec plus d'inspiration chaleureuse. Louis Dantin était né critique. Comme le note Placide Gaboury, c'est là que se trouve son véritable mode d'expression. Il avait l'esprit nuancé et fort, la perspicacité vibrante. Cette ardeur critique ne l'empêchait nullement de rester ouvert à tous les souffles. La littérature canadienne-française venait de naître aux réalités du vingtième siècle. Les écrivains étaient peu nombreux, et Dantin, à l'instar de Camille Roy, sentait le besoin de n'étouffer aucune sensibilité. Il fallait laisser pousser les mille fleurs.

Placide Gaboury raconte longuement la genèse du tempérament d'écrivain de Louis Dantin. Il est venu à l'écriture par besoin de s'expliquer à lui-même, peut-être aussi pour affirmer son existence, se poser dans l'univers. On tremble devant le trajet psychologique qu'eut à faire cet homme. Des l'enfance, ses parents le vouèrent à la vie de l'esprit, et de l'esprit seul. Il devint prêtre. Remarque que tout ceci se situe à la fin du siècle dernier. Très tôt après son ordination, le jeune homme se rend compte qu'il a fait fausse route. Il se retire en deux temps, d'abord en quelque sorte à l'ombre de sa communauté, et puis, dans l'exil. C'est alors, à trente-six ans, qu'il entre en écriture, essentiellement com-

me critique. Il met son esprit au service de celui des autres. Comme c'est souvent le cas, Dantin était un écrivain très supérieur à ceux dont il critiquait les œuvres. Il croyait à l'existence d'un beau idéal, qui fixait sa propre écriture. Incapable de projeter sa sensibilité dans des œuvres de pure imagination, il avait acquis l'art subtil de raconter la vie de son âme par personne interposée.

Les nombreux exemples de sa prose qui figurent dans le Dantin (1) de Placide Gaboury nous donnent l'image d'un homme pour qui l'art d'écrire est le fait de trois éléments: la communion avec l'œuvre lue, l'usage d'une parole belle et enfin l'expression seconde du mot profond. Broyé par la vie, Dantin ne veut pas imposer ses idées, ou sa personnalité. On peut lui reprocher d'être incapable de faire de peine, Placide Gaboury parle d'aliénation. Chez Dantin, elle provient de sa formation religieuse. L'homme était plein de tourments et de tristesse. Il les a vécus souverainement dans ses li-

vres. Que reste-t-il de cette critique? Un critique à la droite de n'être jamais en désaccord profond, avec les livres qu'il lit et les auteurs qu'il écrit. Il se réfugie alors dans l'explication. Mais, ce faisant, s'il suit de près la production globale de son pays et de son époque, il ne départagera jamais le bon grain de l'ivraie. Et cela aussi, c'est son rôle. Le risque est énorme et les ennemis partout présents. Il faut choisir. Légalement, qui est le modèle du genre, à su vivre tout en laissant braire ses ennemis. Il donne l'exemple du froid mépris et de la sensibilité la plus fine. Cette attitude était impossible à Louis Dantin. Le portrait que trace de lui Placide Gaboury est beau, lucide, et à chaque page on sent l'affection pour l'homme, l'admiration de l'écrivain.

Il n'en reste pas moins que Dantin n'a pas voulu choisir, qu'il a souhaité retenir toutes les œuvres, leur trouver une place à l'intérieur du tout vi-

vant que doit constituer une littérature. Il se faisait de l'art d'écrire une conception très haute et sa théorie des péchés qui sont lyriquement beaux souligne assez qu'il pouvait, lorsqu'il le croyait nécessaire, se dresser en contradicteur de son époque. J'aime moins, pour ma part, que cet homme intelligent et perspicace ait cédé devant le besoin social de faire une place honnête à la littérature moyenne. A quoi sert-il d'avoir des critères de qualité si on s'en écarte constamment? En réalité, Dantin a choisi une échappatoire. Après avoir lu un livre, roman, recueil de poésies, il se posait deux questions. La première: "Ce livre eût-il pu être écrit par le premier venu?" La seconde: "Le livre eût-il pu être écrit par un autre?" Si à ces deux questions, il pouvait répondre par la négative, le livre présentait de l'intérêt. C'est un peu court. Il y a des œuvres de haute personnalité qui ne sont pas de grandes œuvres littéraires.

Par exemple, Les Mémoires de Berlioz, qui sont pourtant supérieurs à toutes la littérature de l'époque de Dantin, Nelligan et Groulx mis à part. Non. Dantin s'est laissé prendre au jeu de la littérature nationale. Il a voulu faire œuvre utile. Il s'est livré en filigrane, mais en lui l'homme critique ne s'est pas farouchement affirmé. Il a voulu, à titre critique, faire sienne la pensée des autres en la réflétant. Se faire autre, quelle impossibilité! L'art critique n'est pas celui de l'évanescence.

quelque intelligente qu'elle soit: c'est celui de la confrontation de deux tempéraments, de deux esprits. Au milieu de ses contemporains, il est fort possible que Dantin ait été doué de qualités d'intelligence et d'âme incomparables. Il lui a manqué le pouvoir d'affirmation contre, que rien ne remplace chez un critique, et pas même le don des subtiles théories. Il lui a manqué l'amour des orages. Lorsqu'il s'est agi de Nelligan, l'affection a été la plus forte. Mais pour le reste, en dépit des beautés du style, l'homme est faible et son œuvre s'en ressent. Dantin aimait le jugement, le goût et la logique, mais non pas la passion et le glaive. Il était critique avant d'être homme. C'est un drame qu'il a vécu avec tous les autres qu'il portait en lui.

Le livre de Placide Gaboury est le type même de la biographie intellectuelle. Jamais il ne sépare Dantin de son milieu. Plus qu'une étude litte-

raire, ce Dantin est la reconstitution d'une époque. Est-ce cela, l'humanisme? Peut-être. C'est en tout cas, la façon la plus riche d'aborder un homme et son œuvre. Nous sommes loin du glacié jargonique. Nous sommes dans la vie. Un critique qui affronte la vie, au Québec des poncifs petits-bourgeois de gauche de 1973, voilà un homme courageux. Quant à moi, je me sens bien lâche. A chaque instant, j'aurais voulu parler du drame de Dantin, prêtre drogué. Mais je ne le fais pas, on devine pourquoi. Ceci n'est pas le lieu. Ailleurs, un jour, avec une plume de feu.



Une sociologie de l'imaginaire.

Jacques Ferron a fait l'objet de nombreuses exégèses. Son œuvre se situe au carrefour de la littérature et d'une sociologie de l'imaginaire. M. Jean Marcel lui avait, il y a trois ans, consacré une étude personnelle et retentissante. Aujourd'hui, un autre jeune universitaire, Jean-Pierre Boucher, fait, dans les trois dimensions, l'analyse de l'Amélanchier. (2) N'est-ce pas le plus ferronien des romans? Le livre de Jean-Pierre Boucher est conçu selon les normes de dissection les plus strictes de

l'idéologie critique contemporaine. Mais la passion de la littérature, et des écrits de Ferron et de l'univers canadien-français (québécois) l'anime.

Il s'agit, bien sûr, d'une explication, et le lecteur se sentira guidé par une main sûre d'elle-même. La collection où publie M. Jean-Pierre Boucher lui imposait-elle ce ton didactique? Son petit livre sera très utile, mais il lui manque ce qu'on trouve au premier chef dans son introduction, un ton personnel, qui per-

met au lecteur de dialoguer avec son guide. Les exemples de mise en abyme sont peu intéressants en soi. Ce qui compte, c'est le destin de Tinamer ou celui de M. Northrop; mieux encore, c'est la figure de M. Northrop, qui, sous des avatars différents, est partout présente dans l'œuvre de Jacques Ferron. Je crois, que, dans ce livre, où la méthode domine et étend largement ses ailes, M. Jean-Pierre Boucher se fait la main. Il sait conduire une analyse; il démonte parfaitement le mécanisme d'un récit; il a l'art de relier entre eux thèmes et variations; il comprend et approfondit une œuvre en fonction de l'ensemble; il sait écrire; des qu'il le lui permet, sa personnalité d'écrivain se fait affirmative et forte. Par delà l'ombre de cet amélanchier scolaire, les lecteurs attendront avec impatience des études inspirées. Mais j'en reviens toujours à la notion de courage. Celui de se dire.

(1) Placide Gaboury, "Louis Dantin et la critique d'identification", HMH Montréal 1973.  
(2) Jean-Pierre Boucher, "Jacques Ferron au pays des amélanchiers", PUM Montréal 1973.

## télévision

### SAMEDI

#### CBFT 2

|       |                                                               |
|-------|---------------------------------------------------------------|
| 8.55  | Ouverture et horaire                                          |
| 9.00  | Mini-Five                                                     |
| 9.30  | Yogi et Papadame                                              |
| 10.00 | Mon ami Ben                                                   |
| 10.30 | Lassie                                                        |
| 11.00 | Telethon                                                      |
| 11.30 | Les héros du samedi                                           |
| 12.00 | Sportique                                                     |
| 2.00  | Femme d'aujourd'hui                                           |
| 3.00  | Le monde en liberté                                           |
| 3.30  | Cinéma-Jeunesse                                               |
| 3.55  | Héidi (suite)                                                 |
| 5.00  | Bagdadelle                                                    |
| 6.00  | X.Y.Z.                                                        |
| 6.30  | Teletour                                                      |
| 6.40  | Nouvelles du sport                                            |
| 6.50  | Politique fédérale                                            |
| 7.00  | Le monde merveilleux de Disney                                |
| 8.00  | La source du hockey                                           |
| 8.30  | "Vancouver à Montréal"                                        |
| 10.30 | Teletour                                                      |
| 10.45 | Nouvelles du sport                                            |
| 11.00 | Cinéma                                                        |
| 1.30  | "L'homme à la Jaguar rouge" (policier - Germano-italien 1968) |
| 1.30  | Cinéma                                                        |
| 1.30  | "Méchante en sous-sol" (policier - franco-italien 1962)       |

#### CFTM 10

|       |                                                                   |
|-------|-------------------------------------------------------------------|
| 8.55  | Horaires bienvenue                                                |
| 9.00  | Cinéma                                                            |
| 9.30  | "Sur la piste des rhinocéros blancs" (aventures - américain 1963) |
| 10.30 | Pop 73                                                            |
| 11.00 | Vers 76                                                           |
| 12.00 | Bon week-end                                                      |
| 2.00  | Roller Derby                                                      |
| 2.30  | Secret volant                                                     |
| 3.30  | Héron sports                                                      |
| 4.00  | Papa à raison                                                     |
| 4.30  | C'est arrivé cette semaine                                        |
| 5.00  | Studio 10                                                         |
| 6.00  | Sur le metéor                                                     |
| 7.00  | Vie d'artistes                                                    |
| 8.00  | Les Grands Spectacles                                             |
| 8.30  | "Les séducteurs" (comédie - américain 1964)                       |
| 10.00 | Regards sur le monde                                              |
| 10.30 | Les nouvelles TVA                                                 |
| 11.00 | Sans papiers                                                      |
| 11.30 | "Le crâneur" (drame psychologique - français 1956)                |
| 12.30 | Sans papiers                                                      |
| 13.00 | "Traquants de la mer" (policier - français)                       |
| 2.00  | Le 10 vu informé                                                  |

#### CBMT 6

|       |                                     |
|-------|-------------------------------------|
| 9.21  | Standby six                         |
| 9.30  | Arthur and the square knights       |
| 10.00 | Klanian                             |
| 10.30 | The Flintstone comedy hour          |
| 11.30 | Par 27                              |
| 12.00 | Assignment Sports                   |
| 12.30 | Reach for the top                   |
| 1.00  | Children's Cinema                   |
| 2.00  | Golden boy                          |
| 3.30  | Commonwealth Games                  |
| 4.00  | CBF Curling Classic                 |
| 5.00  | The Bugs Bunny Road Runner hour     |
| 6.00  | Up date                             |
| 6.30  | Music Machine                       |
| 7.00  | The Explorers                       |
| 7.30  | Replay                              |
| 8.00  | Hockey                              |
| 10.30 | Singalong Jubilee                   |
| 11.00 | The National                        |
| 11.31 | Cinéma                              |
| 11.55 | Provincial affairs                  |
| 12.21 | Montreal Tonight                    |
| 11.31 | Cinéma                              |
| 11.31 | "Three violent people" (drame 1956) |
| 1.20  | Station closing                     |

#### CFCF 12

|      |                        |
|------|------------------------|
| 5.57 | Sign on                |
| 6.00 | University of the air  |
| 6.30 | The Community          |
| 7.00 | Hervé                  |
| 8.00 | Yogi's gang            |
| 8.30 | Joie and the Passycats |
| 9.00 | The new pink panther   |
| 9.30 | The Flintstones        |

### DIMANCHE

#### CBFT 2

|       |                                                                   |
|-------|-------------------------------------------------------------------|
| 8.55  | Ouverture et horaire                                              |
| 9.00  | Gringallo et Petito                                               |
| 9.30  | Le Roi Les                                                        |
| 10.00 | Une fleur m'a dit                                                 |
| 10.30 | Le jour du Seigneur                                               |
| 11.00 | 20 Timanée                                                        |
| 11.30 | Son et images                                                     |
| 12.00 | La semaine verte                                                  |
| 1.00  | Revue nationale et internationale de l'année 1973                 |
| 2.00  | Les sports en 1973                                                |
| 3.30  | La traversée de l'île-aux-Coues                                   |
| 4.00  | D'hier à demain                                                   |
| 4.30  | "Les derniers tribus de Minidago"                                 |
| 5.00  | 50                                                                |
| 6.00  | Paincote Abou                                                     |
| 6.30  | Teletour                                                          |
| 6.40  | Nouvelles du sport                                                |
| 6.50  | Politique provinciale                                             |
| 7.00  | Quelle famille!                                                   |
| 7.30  | Les Beaux Dimanches                                               |
| 8.00  | "L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau, le sourire du Morse" |
| 8.30  | Les Beaux Dimanches                                               |
| 9.00  | "Napoleon unit" (de P. Raynal)                                    |
| 10.00 | La fièvre du temps                                                |
| 10.30 | Teletour                                                          |
| 10.45 | Sport-dimanche                                                    |
| 11.00 | Les nouvelles TVA                                                 |
| 11.30 | Cinéma                                                            |
| 1.30  | "Paume rouge" (poème révolutionnaire - Hongrois 1971, sous-titré) |

#### CFTM 10

|       |                       |
|-------|-----------------------|
| 8.55  | Horaires bienvenue    |
| 9.00  | Les p'tits bonshommes |
| 9.30  | C'est un bon temps    |
| 10.00 | Monsieur le Maire     |
| 10.30 | Bon dimanche          |
| 1.00  | L'Église sur la place |
| 2.30  | La famille Stone      |
| 3.00  | Thos des idées        |
| 4.00  | Télé-Quilès           |
| 5.00  | Information voyages   |
| 6.00  | Music-hall des jeunes |
| 6.30  | Jeunesse              |
| 7.00  | Sous mon toit         |
| 8.00  | Hockey                |
| 8.30  | "Chicago à Québec"    |
| 10.30 | Les nouvelles TVA     |
| 11.00 | Amicalment votre      |
| 12.00 | Le 10 vu informé      |

#### CBMT 6

|       |                                    |
|-------|------------------------------------|
| 10.21 | Standby six and religious thoughts |
| 10.30 | This is the life                   |
| 11.00 | Meeting Place                      |
| 12.00 | Little Concert                     |
| 12.30 | New profile                        |
| 12.45 | A Way out                          |
| 1.00  | Dollars and sense                  |
| 1.30  | Country Canada                     |
| 2.00  | Adieu shouette                     |
| 2.30  | Canadian Filmmakers                |
| 3.00  | "Space child"                      |
| 3.30  | T.B.A.                             |
| 4.30  | Arts 74                            |
| 5.30  | Hymn Sing                          |
| 6.00  | Wonderful World of Disney          |
| 7.00  | The Beachcombers                   |

### CFCF 12

|      |                        |
|------|------------------------|
| 5.57 | Sign on                |
| 6.00 | University of the air  |
| 6.30 | The Community          |
| 7.00 | Hervé                  |
| 8.00 | Yogi's gang            |
| 8.30 | Joie and the Passycats |
| 9.00 | The new pink panther   |
| 9.30 | The Flintstones        |

### cinéma

|                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ADOLPHE: "Banane mécanique" 12.15, 3.30, 6.40, 9.50 et "Hôtel du vice" 1.45, 4.55, 8.05.                                  |
| ARLEQUIN: "Les cingles partent en Sa-lut" 12.40, 3.40, 6.55, 9.40 et "Fieffe d'amour" 2.10, 5.10, 8.10.                   |
| ATWATER: (Cinéma II): "Madame Zenobia" 12.45, 2.20, 4.00, 5.45, 7.30, 9.20.                                               |
| ATWATER: (Cinéma IV): "The Sting" 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.                                                          |
| AVENUE: "Paper chase" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.                                                                       |
| BEAVER: "Hétérosexuels" 12.05, 2.35, 4.40, 7.40, 10.10.                                                                   |
| BERRY: "Vivre et laisser mourir" 2.15, 6.00, 9.50 et "La colline de la terreur" 12.30, 4.20, 8.10.                        |
| BLOU: "Le despote cruel" 1.20, 4.49, 8.18 et "L'homme aux mains d'acier" 1.15, 4.19, 6.20, 9.57.                          |
| CANADIAN: "Le grand bazar" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.                                                          |
| CHAMPLAIN: "Opération dragon" 12.05, 2.30, 5.05, 10.20 et "Voleurs de train" 12.45, 5.10, 8.35.                           |
| CHATEAU: "La pilule d'amour" 2.45, 6.05, 9.20 et "Masseuse perverse" 1.00, 4.15, 7.40.                                    |
| CHEVALIER: "Il n'y a pas de fumée sans feu" 1.05, 3.49, 6.33, 9.17.                                                       |
| CINEMA 76 ART: "La symphonie pathétique" Sam. 5.20, 10.00 Dim. 2.50, 7.40 et "L'over Sam. 7.40 Dim. 12.30, 5.05, 9.50.    |
| CINEMA DE PARIS: "Les aventures de Rabbi Jacob" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.                                     |
| CINEMA V: (Salon bleu): "The adventures of Rabbi Jacob" Sam. 6.00, 8.00, 10.00 Dim. 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00. |
| CINEMA V: (Salon bleu): "The grande bouffe" Sam. 7.10, 9.35 Dim. 12.20, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.                           |
| CREMAZIE: "Mary Poppins" 1.00, 5.10, 9.20 et "Compagnons d'aventure" 3.25, 7.35.                                          |
| DAUPHIN: (Salle Renard): "La guerre d'Alger" 12.20, 3.10, 6.05, 9.00 (Salle McLane): "Orange mécanique" 1.50, 4.25, 7.50. |
| ELECTRA: "La pilule d'amour" 12.50, 4.20, 7.50 et "La masseuse perverse" 2.30, 6.00, 9.30.                                |

### théâtre

|                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CASANOVA: (ASSOCIATION ESPAGNOLE): Spectacle le sam. à 22h30 et 24h30 Dim. 19h.                                       |
| CENTAURE: "The tooth of crime" de Sam Sheppard Sam. 15h et 20h Dim. 19h.                                              |
| NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: Relâche.                                                                                |
| LA POUDRIERE: "La belle au bois dormant" (marionnettes) de M. Fréchet. St. Martin de Noël Coward - Sam. 20h Dim. 19h. |
| RIDEAUVERT: "Le printemps de la St-Martin" de Noël Coward - Sam. 20h Dim. 19h.                                        |
| THEATRE D'AUJOURD'HUI: Relâche.                                                                                       |
| THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Mister Bulfo" de Dario Fo Sam. 17h, 21h Dim. 19h.                                          |
| THEATRE DE QUATROUS: Relâche.                                                                                         |

### PLACE DES ARTS

|                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SALLE WILFRED PELLETER: "Les Grands ballets canadiens" et "Casse-noisette" pupitre V. Jelinek - Sam. 14h30 et 20h30 Dim. 19h. |
| THEATRE MAISONNEUVE: "Le Saut du lit" de R. Cooney et J. Chapman Sam. 19h et 22h Dim. 20h30.                                  |
| THEATRE PORT ROYAL: "Les Belles-sœurs" de M. Tremblay - Sam et Dim. 20h30.                                                    |

### NOUS observons

|   |                                                                       |
|---|-----------------------------------------------------------------------|
| 1 | Les livres                                                            |
| 2 | Partir pour ne pas mourir par Roch Poisson                            |
| 3 | Le sport                                                              |
| 4 | Le torchon brûle par Lise Payette                                     |
| 5 | Les disques                                                           |
| 6 | Y'en aura pas, de palmarès! par René Homier-Roy                       |
| 7 | Le cinéma                                                             |
| 8 | Films superflus pour l'endemain de veilles par Georges-Hébert Germain |

### 6 UNE INTERVIEW AVEC GENEVIEVE BUJOLD, ACTRICE

par René Homier-Roy  
Une (jeune) femme célèbre fait le point sur sa vie et sa carrière

### 7 L'ANGOISSE, FACE CACHEE DE LA PLANETE HOMME

par Gisèle Tremblay  
C'est la maladie la plus répandue. Peut-on en guérir?

### 8 MASSEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES

par Paul Lebrun  
Des conseils pour redécouvrir les joies du corps

### 9 KILLER: MEMOIRES D'UN TUEUR DE LA MAFIA AMERICAINE

Comment et pourquoi on tue pour de l'argent

### 10 BON COMME DU BON PAIN

par Georges-Hébert Germain  
Pour ceux qui détestent le pain-plastique, quelques bonnes adresses

### 11 DESSOUS, LES HOMMES!

par Germaine Greer  
Une solution érotique à l'écrasement des femmes

### 12 LES AVENTURES DU BOLO OCCIDENTAL

par Claire Bretécher

### 13 LE SKI DE CHALET

Des vêtements confortables pour l'après-ski

### 14 OU ETIEZ-VOUS EN 73?

par Pierre Foglia et Girerd  
Une revue bête et méchante de l'année qui vient de finir

### 15 TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SKI MAIS N'AVEZ JAMAIS OSE DEMANDER

Un guide complet sur notre (vrai) sport national

### 16 FEMMES A VENDRE

par Louise Leblanc  
Une ex-Miss fait le procès des concours de beauté

### 17 LA PILULE APRES-L'AMOUR, MIRACLE OU POISON?

par Ralph Nader  
Le défenseur n°1 des consommateurs nord-américains explique si elle est, ou pas, dangereuse

### 18 SAVEZ-VOUS CONDUIRE?

Un test pour savoir si vous devriez retourner à l'école

### 19 LA MAIN PRISE EN MAIN

par Françoise Kaden  
Des conseils pour que vos mains vous ressemblent vraiment

### 20 UN TRIP D'AMOUR

une nouvelle de Luc Benoit  
Le récit d'une (trop) brève semaine

# 20 raisons de lire nous

### NOUS observons

|   |                                                                       |
|---|-----------------------------------------------------------------------|
| 1 | Les livres                                                            |
| 2 | Partir pour ne pas mourir par Roch Poisson                            |
| 3 | Le sport                                                              |
| 4 | Le torchon brûle par Lise Payette                                     |
| 5 | Les disques                                                           |
| 6 | Y'en aura pas, de palmarès! par René Homier-Roy                       |
| 7 | Le cinéma                                                             |
| 8 | Films superflus pour l'endemain de veilles par Georges-Hébert Germain |

### 6 UNE INTERVIEW AVEC GENEVIEVE BUJOLD, ACTRICE

par René Homier-Roy  
Une (jeune) femme célèbre fait le point sur sa vie et sa carrière

### 7 L'ANGOISSE, FACE CACHEE DE LA PLANETE HOMME

Boston bat les Rangers 4-2

# Orr atteint le cap des 200 buts

NEW YORK (PA) — Bobby Orr a compté deux buts et Derek Sanderson a brisé une égalité de 2-2 en troisième période alors que les Bruins de Boston ont infligé un revers de 4-2 aux Rangers de New York, hier soir, lors d'un match télévisé au réseau NBC.

Il s'agissait des 199e et 200e buts du brillant défenseur des Bruins.

Les Rangers menaient 2-0 avec moins de trois minutes à jouer en période médiane, mais ils n'ont pu repousser les attaques répétées de leurs rivaux.

Orr, qui a d'abord compté son 18e filet de l'année en déjouant Peter McDuffe à 17:19, puis à 18:24, la recrue Dave Forbes compléta une stratégie de Sanderson pour niveler le pointage.

Renvoyé dans la ligue américaine il n'y a pas si longtemps afin de retrouver sa

| 1ère période                       |               |
|------------------------------------|---------------|
| 1-RANGERS: Irvine (13)             | 13-07         |
| Pumilion, Cashman B 4:18           |               |
| 2e période                         |               |
| 2-RANGERS: Park (9)                | 5:16          |
| Vickers, Tkaczuk                   |               |
| 3-BOSTON: Orr (18)                 | 17:19         |
| Vadnais, Espinoza                  |               |
| 4-BOSTON: Forbes (4)               | 18:24         |
| Sanderson, Cashman                 |               |
| Pumilion, Tkaczuk R 16:20          |               |
| 3e période                         |               |
| 5-BOSTON: Sanderson (5)            | 2:23          |
| Forbes, Cashman                    |               |
| 6-BOSTON: Orr (19)                 | 10:06         |
| Forbes, Sanderson                  |               |
| Pumilion, Hodge B 17:50            |               |
| Lancers par                        |               |
| Boston                             | 11 16 38 — 45 |
| Rangers                            | 13 29 8 — 41  |
| Gardiens: Gilbert (B); McDuffe (R) |               |
| A-17:500                           |               |

forme, Sanderson s'est imposé en enfilant son 5e but de l'année à 2:23. Enfin Orr, à la suite d'une montée à l'emporte-pièce, a complété le pointage.

Grâce à cette victoire, les Bruins ont augmenté à huit points leur avance sur le Canadien de Montréal en tête

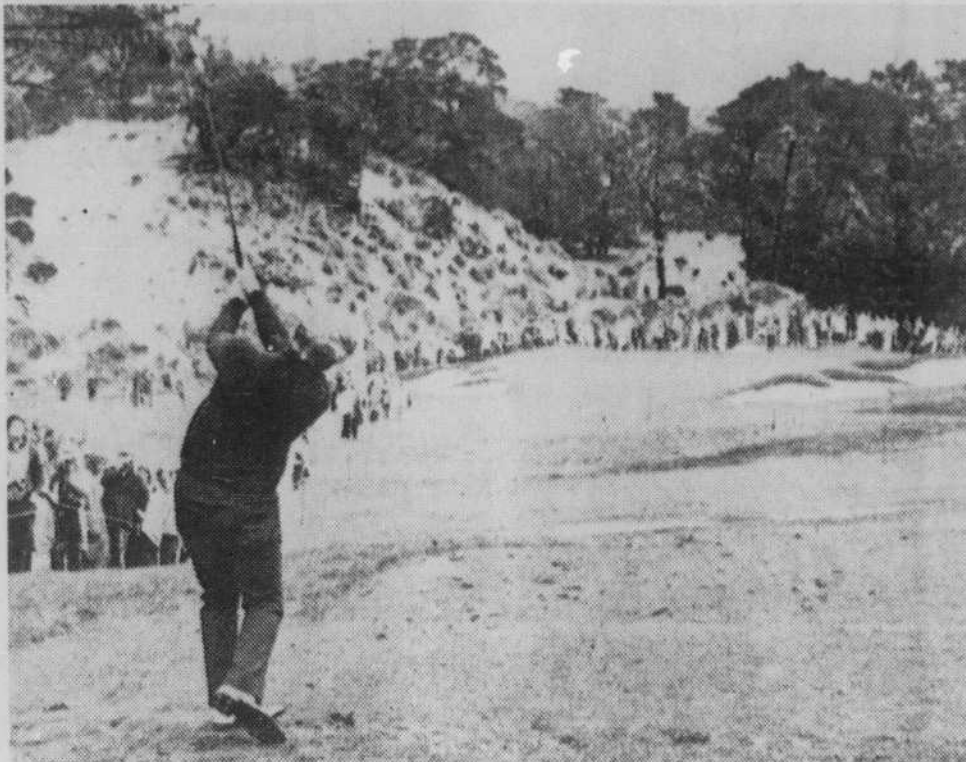
de la section Est.

Quant aux Rangers dont les buts ont été réussis par Ted Irvine et Brad Park, ils occupent toujours le troisième rang ex aequo avec les Maple Leafs de Toronto.

## ASSOCIATION MONDIALE

### Whalers 4, Jets 3

| 1ère période                                                    |            |
|-----------------------------------------------------------------|------------|
| 1-WINNIPEG: Beaudin (15)                                        | 14:51      |
| Woytowich, Hull                                                 |            |
| 2-N-ANGLETERRE: Pleau (18)                                      | 18:39      |
| Lay, Blackburn                                                  |            |
| Punitions: Rizzuto W 12:40, Pleau NA 14:31                      |            |
| 2ème période                                                    |            |
| 3-N-ANGLETERRE: Harris (13)                                     | 2:38       |
| Bivers, Ley                                                     |            |
| 4-N-ANGLETERRE: French (11)                                     | 10:58      |
| Karlender, Selwood                                              |            |
| 5-N-ANGLETERRE: Webster (23)                                    | 12:26      |
| Pleau, Blackburn                                                |            |
| Punitions: Sheehy NA 3:59, Johnson W 6:45                       |            |
| 3ème période                                                    |            |
| 6-WINNIPEG: Hark (2)                                            | 0:32       |
| Hark, Ash                                                       |            |
| 7-WINNIPEG: T. Hargreaves (3)                                   | 3:52       |
| Johnson                                                         |            |
| Punitions: Rizzuto W 3:33, Black W inondée 10:19, Green NA xxxx |            |
| Lancers                                                         |            |
| N-Angleterre                                                    | 11 11 8-30 |
| Winnipeg                                                        | 7 4 7-18   |
| Gardiens: Berghand (NA); Wakely (W)                             |            |
| A-8:00                                                          |            |



JACK NICKLAUS A L'OEUVRE—L'as-golfeur professionnel Jack Nicklaus vient de frapper son coup de départ vers le vert du 3e trou du parcours Cypress Point, hier, lors de la 1ère ronde du tournoi pro-am Bing Crosby de \$215.000. La balle tomba à 30 pieds du trou, Nicklaus se contentant d'une normale-3. Il a gagné l'événement les deux dernières années. (Téléphoto PA)

## Les joueurs de football protestent encore contre le gazon artificiel

A Washington, hier, l'Association des joueurs de football de la ligue Nationale est revenue à la charge devant la Commission sur la sécurité des produits de consommation pour protester contre le fait qu'on leur demandait de jouer sur du gazon artificiel, surface qui cause plus de blessures selon eux, que sur du gazon naturel. Aucune décision n'a immédiatement été rendue par la commission de cinq membres.

Richard O. Simpson, président du petit groupe, a dit qu'on attendait d'avoir plus d'informations de la part des propriétaires de clubs à propos du nombre de blessures ayant pu être causées par le gazon artificiel avant de rendre jugement. D'autre part, la commission veut faire enquête, à ce sujet, en direction d'autres sports, comme le baseball par exemple.

Durant l'audience d'une heure accordée, Emanuel Celler, conseiller juridique de l'association des joueurs, a exprimé l'opinion qu'une étude de compréhension sur toutes les blessures survenant dans tous les sports, comme la commission se propose de le faire, "n'apportera pas de solutions aux problèmes tels qu'ils existent. Tout retard

peut être néfaste, notre cas en est un urgent".

Le président Simpson a toutefois fait remarquer que les joueurs de football n'avaient pas présenté de faits nouveaux depuis leur première demande et que la commission maintiendrait son point de vue, soit de faire une enquête générale et complète sur l'emploi du gazon artificiel dans les sports.

Les joueurs ont fait remarquer qu'une fois le gazon artificiel installé il était vraisemblablement impossible de le faire enlever. Et lors que le président Simpson demandait à George Burman, des Redskins de Washington, si les propriétaires ne prenaient pas en considération la sécurité des joueurs avant d'installer une telle surface, celui-ci répliqua: "C'est une question économique, un point c'est tout".

L'Association américaine de la santé, de l'éducation physique et de la récréation n'a pu offrir d'opinion. Elle attend, de la part de la commission, plus d'informations avant de se prononcer.

LES PADRES de San Diego semblent confiants de rester dans cette ville la saison prochaine. Selon le journal "San Diego Union", le président

Charles "Chub" Feeney de la ligue de baseball Nationale aurait convié les propriétaires de clubs à une réunion qui aurait lieu mercredi prochain à Chicago et au cours de laquelle on leur demanderait non plus d'approuver la vente du club à un groupe de Washington, ce qui a déjà été fait, mais plutôt au groupe dirigé par Mme Marjorie Everett, dont la demande avait précédemment été mise de côté. Entre-temps, E.J. "Buzze" Bavasi, président des Padres, a annoncé qu'il avait commencé la vente des billets de saison et qu'il avait réengagé les employés de bureau congédiés en octobre dernier. En même temps, il a dit qu'il s'attendait à engager un gérant pour succéder à Don Zimmer, démissionnaire. Les favoris pour le poste seraient Alex Grammas, instructeur des Reds de Cincinnati, et John McNamara, ancien gérant des Athletics d'Oakland. Le club a déjà été acheté, la semaine dernière, par le groupe de Mme Everett. La ligue Nationale doit toutefois approuver cet achat, ce qu'elle a déjà refusé de faire, préférant accorder sa bénédiction à un groupe de Washington. Les propriétaires s'opposent à la présence de Mme Everett parce qu'elle a déjà été mêlée à un scandale financier d'une piste de Chicago il y a deux ans. Elle est propriétaire de la piste de courses Hollywood Park. Le transfert de la concession des Padres vers Washington est tombé à l'eau lorsque la ville de San Diego annonça qu'elle intentait deux grosses poursuites en dommages contre les acheteurs de la capitale américaine. Le groupe de Mme Everett comprend encore le compositeur Burt Bacharach, le propriétaire de marchés géants Vern Underwood, le docteur Robert Kerlan et l'avocat Neil Papiano. Ce dernier a révélé qu'on avait fait le dernier paiement de \$750.000 que les Padres devaient à la ligue à la suite de l'achat, par C. Arnold Smith, de la concession il y a 5 ans. Elle avait coûté 10 millions.

## ASSOCIATION MONDIALE

### ...déménagement, fusion, poursuite, entente...

L'Association Mondiale de hockey a été particulièrement en évidence, de diverses façons, hier. A Hartford, Conn., le quotidien "The Courant" a révélé qu'il était fort possible que les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, une des meilleures équipes de la nouvelle ligue, s'installent dans le nouveau Centre civique de Hartford la saison prochaine, si celui-ci est terminé à temps. Le journal a aussi annoncé que les Celtics de Boston de la ligue Nationale de ballon-panier y joueraient probablement quatre de leurs matches. Si l'amphithéâtre n'est pas terminé pour l'ouverture de la saison de hockey, il est possible que les Whalers jouent encore à Boston ou au Colisée de West Springfield, Mass., avant de déménager définitivement à Hartford.

A Boston, le président Howard L. Baldwin des Whalers a admis qu'il avait été approché. "Pour le moment, nous pensons y jouer quelques matches hors-concours et quelques parties régulières, uniquement parce que nous avons des problèmes de dates au Boston Garden", a-t-il expliqué.

A St-Paul, Minn., on a révélé que des représentants de l'Association Mondiale et de la ligue des Etats-Unis s'étaient rencontrés pour discuter d'une possible fusion. En fait, la ligue des Etats-Unis, qui comprend 9 clubs, serait tout simplement affiliée à l'AMH.

A Chicago, les Cougars ont appris qu'un hôtel de villégiature, où le club s'entraîne l'automne dernier, les poursuivait pour une note oubliée de \$16.410. De plus, l'auberge "Pleasant Run Lodge", située dans le comté DuPage, demande à la Cour de circuit que les Cougars paient 5% d'intérêt sur la dette. Les représentants de l'auberge disent que les Cougars demeurèrent à leur hôtel pendant qu'ils s'entraînaient sur une patinoire appartenant à leur instructeur Pat Stapleton.

Encore à St-Paul, Minn., on annonce que l'AMH avait signé une entente de 5 ans avec la compagnie Avco de Newport Beach, Calif. Celle-ci commanderait l'annuelle partie des As ainsi que les séries éliminatoires à la télévision. L'entente est rétroactive au 1er janvier dernier. Avco avait signé un contrat d'un an pour commander les premières éliminatoires de la ligue le printemps dernier. Le nouveau contrat représenterait une somme de \$1.500.000. Cela, selon le président Dennis Murphy, permettra à l'AMH de montrer des profits d'ici trois ans. Il a encore précisé que de nouveaux amphithéâtres seraient construits à Edmonton, Cleveland, Houston, Chicago, Indianapolis et Cincinnati et que Boston et Toronto joueraient probablement à de nouveaux endroits dès l'hiver prochain.

## Un inconnu prend la tête

PEBBLE BEACH, Californie (PA) — Gary McCord, une jeune recrue qui participe à son deuxième tournoi au circuit de la PGA, a réussi six oislets consécutifs pour prendre les devants avec un compte de 65 à l'issue de la première ronde du tournoi de golf Bing Crosby.

Agé de 25 ans, McCord n'eut besoin que de 27 roulés, ce qui lui a permis d'accuser une priorité de deux coups devant Barney Thompson et Lanny Wadkins.

Johnny Miller, vainqueur de l'Omnium des Etats-Unis en 1973, a inscrit un compte de 68, tandis que Victor Regalado et Dave Eichelberger ont joué 69.

Jack Nicklaus, qui a remporté ce tournoi au cours des deux dernières années, n'a pu faire mieux que 74. Gary Player a joué 71, et Tom Weiskopf et Ben Crenshaw 73.

Le tournoi est doté d'une bourse de \$215.000.

## Les choix de M. Lee à B.B.

Après le premier programme de la réunion d'hiver de la piste Blue Bonnets, notre pronostiqueur a une moyenne de 30%.

Voici ses choix pour le programme de demain après-midi:  
1ère course: 1—Shepherds Delight (2); 2—Abe Cadet (5); 3—Logan Court (7).  
2ème: 1—Newstar Mir (3); 2—Ocean Dee (5); 3—Tuffy C. Bunter (9).  
Paris doubles suggérés: 2, 3, 5, 3-3 et 5-5.  
3ème: 1—Wainui's Gold (6); 2—Clermont Drummond (4); 3—Keystone Spirit (5).  
4ème: 1—Great Lynn (4); 2—Kappa Lad (7); 3—St-Léger (2).  
Quinuelas suggérées: roulette 2-4-7.  
5ème: 1—Tiger Paws (4); 2—Bobbalou (1); 3—The Hood (6).  
6ème: 1—Supreme Willow (9); 2—L.S. Gentry (1); 3—Dean Lobell (6).  
Quinuelas suggérées: roulette 1-6-9.  
7ème: 1—Captain Lyss (1); 2—Gerrys Knight (7); 3—False Command (3).  
8ème: 1—Wyncrest Tom (3); 2—Charger Lobell (9); 3—Cosmos Haver (1).  
Exactas suggérées: roulette 1-3-9.  
9ème: 1—Tarpot Boy Adios (5); 2—John's Duke (1); 3—Wanauque (2).  
10ème: 1—Baker Lobell (6); 2—Perkandi (5); 3—Betsie's Dream (1).  
Exactas suggérées: roulette renversée 1-5-6.

## COMPTABLES AGRÉÉS

| BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS | LUCIEN DAHMÉ, C.A.         |
|---------------------------------------|----------------------------|
| Comptables agréés                     | Comptables agréés          |
| 2345 est. Bélanger                    | 276 ouest, rue St-Jacques  |
| Montréal 729-5226                     | Suite 110 845-4194         |
| PROVOST & PROVOST                     | VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS     |
| Comptables agréés                     | Comptables Agréés          |
| ROGER PROVOST, C.A.                   | Lucien D. Viau, C.A.       |
| ROLAND PROVOST, C.A.                  | Armand H. Viau, C.A.       |
| 1255, Université, Suite 618           | H. Ligne Robin, C.A.       |
| 866-3326                              | Jean Jacques Quirien, C.A. |
|                                       | J. Serge Gervais, C.A.     |
|                                       | Waghu Boulon, C.A.         |
|                                       | Jacques R. Chabillon, C.A. |
|                                       | Jacques Javal, C.A.        |
|                                       | 4926, ave Verdun, Verdun   |
|                                       | 204 769-3871               |
|                                       | 7708, rue Edouard, LaSalle |
|                                       | 690 365-0023               |

## Duval, Buteau & Cie

159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

## Thorne, Gunn & Cie

Comptables Agréés  
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115  
Tel.: 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

## SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

| Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 | 861-5741 |
|---------------------------------------------|----------|
| Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6  | 681-7231 |
| 320 est, rue St-Germain, Rimouski           | 724-4136 |
| 108 nord, rue Wellington, Sherbrooke        | 563-8663 |
| 324, rue Des Forges, Trois-Rivières         | 378-4541 |
| 235, Chemin Montréal, Ottawa                | 745-1515 |

## Laperrière déclare ne plus vouloir jouer pour Bowman!

Fatigué du harcèlement qu'exerce sur lui l'instructeur William Scott Bowman, Jacques Laperrière s'est vidé le cœur. Laperrière, qui avait levé le voile sur ses problèmes avec Bowman en novembre, avait alors demandé qu'on fasse silence sur l'affaire.

Visiblement excédé, Laperrière ne peut plus retenir sa colère. Il a clairement indiqué qu'il ne peut plus s'entendre avec Bowman. Il prendra son mal en patience jusqu'à la fin de la saison, mais il mettra les cartes sur la table si Bowman reste à la barre de l'équipe, l'an prochain.

La tension entre Laperrière et l'instructeur du Canadien a commencé à monter le jour où ce dernier l'a fait parader dans son bureau en compagnie de six autres coéquipiers. C'était le 19 novembre dernier, au lendemain d'un coteaux revers de 6-4 à Detroit. Bowman s'était alors informé de son âge, "Trente-deux ans", avait répondu Laperrière.

"Tu ne patines plus", avait dit Bowman en substance.

"Cette journée-là, je ne comprenais pas trop ce qui se passait. J'ai pris ma pilule et je me suis contenté de quitter les lieux après son boniment", affirme Laperrière.

Depuis ce temps-là, il y a une tension entre les deux hommes.

### La goutte de trop!

L'attitude de Bowman au cours des derniers jours a contribué à faire déborder le vase. Mercredi, à l'issue de la désastreuse première période au cours de laquelle les Blues avaient enregistré quatre buts, le controversé pilote des Canadiens a invectivé son vétéran défenseur devant ses coéquipiers.

"Si tu es un joueur fini, accroche donc tes patins. Ne ruine pas ta vie et n'essaie pas de ruiner la mienne", lui a-t-il lancé.

"Je n'en croyais pas mes oreilles. Je joue à Montréal depuis 12 ans et je n'ai jamais eu aucun problème avec mes instructeurs. Je comprends qu'un joueur ne puisse pas toujours être dans son assiette. Certains soirs, pour l'empêcher de se rendre ridicule, l'instructeur n'a qu'à le laisser sur le banc et attendre qu'il soit mieux disposé.

"Quand certains problèmes existent, je peux en discuter d'homme à homme. Je n'ai pas apprécié sa saute d'humeur devant tout le monde", ajoute Laperrière.

### Il partira si...

Scotty Bowman, qui n'est pas impressionné par la puissance du lancer de Laperrière, lui a commandé un exercice éreintant, jeudi matin. Il a déposé 56 rondelles à une

cinquantaine de pieds du gardien, et lui a demandé de s'exécuter.

La situation ne restera pas comme ça continuellement, Laperrière se promettant de tirer les choses au clair avant le début de la prochaine campagne.

"Je ne peux plus l'endurer. Si Bowman est encore là l'an prochain, je partirai. Je n'ai pas fait de bruit jusqu'ici parce que je ne tiens pas à partir au milieu d'une saison. Si les choses restent telles qu'elles sont, je demanderai à être échangé. Je suis prêt à aller n'importe où, que ce soit à Los Angeles ou ailleurs", a encore dit Laperrière.

### Toujours confiant

La position qu'occupent les Canadiens au classement n'inquiète pas Laperrière. Il la considère même comme normale si l'on tient compte de la puissance des Bruins de Boston et des problèmes qu'éprouvent les Canadiens, difficultés identiques à celles auxquelles les Bruins avaient eu à faire face l'an dernier.

"J'ai toujours confiance. Il s'agit de ne pas prendre panique. Il nous faudra travailler ensemble pour remonter la pente", conclut-il. Floyd Curry, l'adjoint directeur général, a exprimé l'opinion que tous les Canadiens étaient un petit peu sur les dents depuis quelque temps à la suite de deux cuisants échecs (9-2 à Toronto et 8-4 à St-Louis) à l'étranger. "Les joueurs sont en fureur contre eux-mêmes et contre l'instructeur et celui-ci est en fureur contre les joueurs", a-t-il expliqué.

Sam Pollock, le directeur général, n'a pas voulu se mêler de la dispute, bien que Bowman soit son protégé. Il s'est contenté de dire: "Il est difficile de comprendre ce qui s'est passé depuis deux semaines. Deux défaites inexplicables parlant pointages et deux triomphes de 7-1 contre Buffalo et les Rangers. Nous n'aimons pas perdre, surtout par des comptes élevés. Mais nous avons une bonne équipe et je crois que nous allons retrouver le bon chemin. Ce que nous devons reconnaître est que nous commençons une difficile deuxième moitié de saison. Ainsi, nous allons jouer 11 matches, dont 8 chez nous toutefois, au cours des trois prochaines semaines".

Personnellement, Bowman ne veut faire d'éclat. "Le dossier de Laperrière est là, le mien aussi. Qu'on juge", a-t-il dit avant d'ajouter que les joueurs d'aujourd'hui parlaient plus qu'autrefois. "Ce qui se dit dans la chambre des joueurs devrait rester là", a-t-il précisé avant d'annoncer que le centre Dave Gardner jouerait ce soir au Forum contre Vancouver. Le défenseur Serge Savard, inactif depuis 10 jours, sera aussi de retour au jeu.

## Dave Bristol: gérant à Oakland?

NEW YORK (PA) — Il semblait bien, hier, que le gérant Dick Williams et le propriétaire Charles O. Finley se retrouveraient prochainement en cour à la suite de leur dispute à propos du contrat, encore bon pour deux ans, qui les unit et les désunit en même temps.

Et deux hommes semblent devoir profiter de cet imbroglio: Bill Virdon, qui vient de succéder, pour ainsi dire, à Williams comme gérant des Yankees de New York, et Dave Bristol, instructeur des Expos de Montréal.

Il y a quelques temps, Williams avait signé un contrat de 3 ans pour piloter les Yankees. Mais, avant-hier et à cause de la lutte légale s'annonçant entre Williams, Finley et, forcément, les Yankees, ceux-ci firent volte-face et embauchèrent Virdon pour un an. Il y a à peine un mois, Virdon avait signé un contrat pour diriger le club Denver dans la ligue de la Côte du Pacifique, une équipe affiliée des Astros de Houston de la ligue Nationale. "Mais il y avait une clause dans ce contrat par laquelle je pouvais le briser si on m'offrait un poste de gérant dans les ligues majeures", a expliqué Virdon, ex-pilote des Pirates de Pittsburgh.

En principe, Williams pourrait retourner à Oakland. Mais il y a brûlé ses ponts lorsqu'il déclara après la dernière Série Mondiale: "Je ne travaillerai jamais plus pour Finley".

Les Athletics, champions du monde depuis deux ans, sont donc sans gérant et le candidat n°1 pour succéder à Williams, également un ancien instructeur des Expos de Montréal, semble être Dave Bristol, d'ailleurs ancien gérant des clubs Cincinnati et Milwaukee.

"Tous savent que je veux de nouveau être gérant. J'attends que quelqu'un me fasse une

offre", a franchement déclaré Bristol.

Finley n'a pas voulu faire de commentaire à propos de Bristol, ce qui se comprend, pour le moment, devant la confrontation légale qui va sans doute éclater entre Finley et Williams. Mais celui-ci avait beaucoup à dire, hier.

"Je vais poursuivre Finley en cour. La partie n'est pas finie", a-t-il déclaré.

Finley a déjà intenté une poursuite contre Williams en cour fédérale de San Francisco par laquelle Williams ne pourrait pas piloter une autre équipe qu'Oakland au cours des deux prochaines années. Williams va évidemment répliquer que Finley lui enlève le droit de gagner sa vie.

Je ne suis plus dans le baseball mais pas de façon définitive. Mes avocats vont avoir quelque chose à dire là-dessus. En attendant que je suis concerné, je n'appartiens à personne", a ajouté Williams.

LES PINGUINS de Pittsburgh ont annoncé hier avoir préféré échanger Al McDonough aux Flames d'Atlanta plutôt que de le perdre au profit de l'Association Mondiale. McDonough, dont le contrat de trois ans prend fin à l'issue de la présente saison, a été échangé en retour de l'ailier Chuck Aranson et de l'arrière Bob Paradise, deux anciens joueurs de l'organisation du Canadien de Montréal. "Nous avons été incapables d'en venir à une entente et nous l'aurions ainsi perdu si nous n'avions pas effectué un échange", m'a dit le directeur général de l'équipe, Jack Riley. "J'ai dominé la liste des compteurs de l'équipe l'an dernier avec 35 buts et j'estime que je ne suis pas suffisamment payé", a déclaré McDonough. Cette saison, il a déjà amassé 14 buts et 22 passes.

| Section Est                  |                       |
|------------------------------|-----------------------|
| BOSTON                       | 35 25 6 4 162 94 54   |
| MONTREAL                     | 35 20 9 6 123 97 46   |
| RANGERS NY                   | 39 17 13 9 136 121 43 |
| TORONTO                      | 38 18 13 7 136 106 43 |
| BUFFALO                      | 37 18 15 4 126 120 40 |
| DETROIT                      | 38 14 20 4 120 156 32 |
| ISLANDERS NY                 | 37 18 14 11 87 115 27 |
| VANCOUVER                    | 36 8 21 7 95 136 23   |
| Section Ouest                |                       |
| PHILADELPHIE                 | 34 22 8 4 108 60 48   |
| CHICAGO                      | 36 17 8 11 122 73 45  |
| ATLANTA                      | 37 16 14 7 92 98 39   |
| ST-LOUIS                     | 34 16 12 6 98 87 38   |
| MINNESOTA                    | 36 12 16 8 108 119 32 |
| LOS ANGELES                  | 36 11 19 6 101 121 28 |
| PITTSBURGH                   | 37 9 23 5 92 142 23   |
| CALIFORNIE                   | 37 9 24 5 90 145 21   |
| Jeudi                        |                       |
| NY Rangers 2, Philadelphie 4 |                       |
| Vancouver 2, NY Islanders 3  |                       |
| Chicago 2, Buffalo 6         |                       |
| Atlanta 3, Rangers NY 2      |                       |
| Hier soir                    |                       |
| Boston 4, Rangers NY 2       |                       |
| Ce soir                      |                       |
| Vancouver à Montréal         |                       |
| Toronto à Los Angeles        |                       |
| Boston à NY Islanders        |                       |
| Buffalo à Pittsburgh         |                       |
| Philadelphie à Minnesota     |                       |
| Californie à St-Louis        |                       |
| Demain                       |                       |
| Atlanta à NY Rangers         |                       |
| Minnesota à Detroit          |                       |
| Vancouver à Buffalo          |                       |
| Californie à Chicago         |                       |

| LES COMPTEURS          |          |
|------------------------|----------|
| Exposits Boston        | b p pts  |
| Orr, Boston            | 36 38 74 |
| TORONTO                | 19 41 60 |
| Rodge, Boston          | 26 27 53 |
| Martin, Buffalo        | 28 21 49 |
| Restall, Minnesota     | 8 35 43  |
| Ullman, Toronto        | 16 26 42 |
| Gilbert, Rangers N.Y.  | 18 23 41 |
| Lemire, Montréal       | 14 27 41 |
| Goldsworthy, Minnesota | 21 19 40 |
| Courmeyer, Montréal    | 23 16 39 |

## ASSOCIATION MONDIALE

| Section Est   |                       |
|---------------|-----------------------|
| N-ANGLETERRE  | 39 23 14 1 142 122 47 |
| TORONTO       | 41 20 8 3 154 131 43  |
| CLEVELAND     | 37 17 16 4 112 118 39 |
| QUEBEC        | 38 17 18 3 140 128 37 |
| CHICAGO       | 35 17 16 2 119 123 36 |
| JERSEY        | 37 15 20 2 9 128 32   |
| Section Ouest |                       |
| HOUSTON       | 35 19 12 4 137 102 42 |
| EDMONTON      | 36 20 16 6 126 114 40 |
| WINNIPEG      | 41 18 19 4 135 142 40 |
| MINNESOTA     | 37 19 17 1 134 130 39 |
| VANCOUVER     | 38 15 23 0 131 153 30 |
| LOS ANGELES   | 37 13 24 0 110 148 26 |
| Hier soir     |                       |

## le THÉÂTRE

## La reprise du "Saut du lit"

par  
ALBERT BRIE

Ceux — et j'en étais — qui n'avaient pu voir au théâtre des Prairies de Joliette, au cours de l'été, la présentation, par la Compagnie Jean Duceppe, de la comédie vaudeville, "Le Saut du lit", de Ray Cooney et John Chapman, adaptation de Marcel Mithois, peuvent encore se racheter (mais pour peu de temps), en se rendant, d'ici le 6 janvier inclusivement, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Ouf! quelle phrase!

Ouf! encore plus, échapperez-vous à la sortie de ce spectacle, la plus franche et la plus éclatante illustration du genre vaudeville qu'il m'ait été donné de voir depuis fort longtemps. En ville, c'est actuellement la soirée la plus dilatoire pour la rate, je le jurerai, sans même avoir vu tout ce que Montréal, la nuit comme le jour, offre de réjouissant à tous ceux qui cherchent un divertissement sans mélange.

Les auteurs du "Saut du lit", Ray Cooney et John Chapman, Anglais et non Américains, n'ont rien à envier à leurs prestigieux prédécesseurs dans la veine du vaudeville (origine du mot "vaudeville"), que furent Labiche et Feydeau. Un ordonnateur savant n'aurait pu amalgamer d'une façon plus ingénieuse et plus brillante un produit pareil.

L'adaptateur français, Marcel Mithois, loin d'avoir trahi les auteurs, a su y ajouter ou y substituer des trouvailles inédites dans un dialogue à l'emporte-pièce. Il y fait une large dépense de calembours, équivoques, lazzi, pataques, turpitudes, rebuts, coq-à-l'âne, calembredaines, galimatias, onomatopées, contrepèteries... enfin de tous les procédés ou ressources, comme on voudra, d'une langue qui fourche, qui s'embrouille



Rien à envier aux prestigieux prédécesseurs...

dans la bouche de ce monde fou, empiètré dans des situations dont il essaie de se débiter, mais qui ne réussit qu'à tisser autour de lui une toile dont les fils se resserrent et le ligotent sans remission. Tout, évidemment, finit par s'arranger, mais, n'était la tradition, on préférerait que tout restât en plan.

Dans le genre vaudeville, "Le Saut du lit" est un petit chef-d'œuvre. Il répond exactement à la définition que les dictionnaires en donnent, eux qui ne se trompent jamais: "Comédie légère, gaie, habilement intriguée, sans aucune prétention psy-

chologique ni morale et où l'action d'un comique un peu facile et un peu gros tient plus de place que les caractères." Le metteur en scène, Guy Hoffmann, dans une courte introduction, invite les spectateurs à se laisser aller tous ensemble et sans réticence aucune au plaisir d'une bonne soirée. "Rions d'abord, dit-il, et l'on critiquera après... si l'on veut". J'ajouterais pour ma part: ... et si l'on peut.

Quant à moi, je ne veux ni ne peux critiquer ou, ce qui revient au même, ne disputer le plaisir que j'ai pris avec une bonne partie de la salle Maisonneuve. Et Dieu sait si cette salle se prête peu au spectacle, à cause de ses vastes proportions. Elle rend difficile l'unité d'un public hétéroclite. Cette objection, je me la faisais au début de la représentation, alors que l'action "piu molto" se mettait en branle. Mais j'ai vite fait de passer par-dessus cette imperfection qu'on ne peut, sans dire, imputer aux comédiens.

J'ai nommé Guy Hoffmann. Eh bien! il faut le reconnaître. Il est le maître de cette cérémonie surréaliste et démentielle, l'animateur, l'entraîneur, le coryphée et quoi d'autre! Je n'hésite pas à dire que, dans le genre vaudeville, il n'y a personne qui l'égale pour le brio, l'entrain, la fureur presque démoniaque, d'un bout à l'autre de la pièce, il se démenne, se contorsionne dans une folle équipée, à laquelle il se donne corps, âme et le reste, s'il lui en reste. Je ne l'ap-

prends à personne: Hoffmann est un clown de haute volée. Et dans le genre burlesque exigé par le vaudeville, il mène un train de tous les diables. Quelle vigueur! quelle virtuosité! quelle présence! Pour ce grand comique, c'est un double triomphe, puisqu'il assure la mise en scène du "Saut du lit". Il sait tirer le maximum de tous les effets imaginables que proposent le décor et les accessoires.

Il faut dire ici que cette pièce ne roule sa bosse depuis 14 mois, qu'elle a fait la tournée de 24 villes, que 30 autres la réclament. J'avais l'impression, en la voyant, qu'elle a gagné d'être jouée, que l'équipe des comédiens n'en a pas épuisé les possibilités, qu'elle a inspiré et continue de suggérer des stimuli nouveaux. Le plaisir que les comédiens prennent à jouer "Le Saut du lit" est visible. Le plaisir des spectateurs complices s'en augmente d'autant.

L'intrigue du "Saut du lit" ne se raconte pas. Elle est, aux sens propre et figuré, inénarrable. Il faut voir ce vaudeville pour y croire et s'y laisser prendre. Il faut féliciter, par ordre d'entrée en scène et dans le désordre de mon absence de sens critique: Catherine Bégin, Monique Chantier, Suzanne Lévesque, Jean Duceppe, Jacques Lorain, Roger Lebel, Françoise Faucher et France Laverdière. En terminant, je ne peux que faire mienne cette maxime de Guy Hoffmann: "Ce super-vaudeville n'a à recevoir de caleçons de personne."

## POÉSIE suite de la page 13

chantes parce qu'elles sont un cri, une révolte, une désespérance. Et tout cela s'exprime directement, sans manières, avec humour aussi.

Faut-il appeler "poèmes" ces pages où s'étale le mal de vivre? Je ne sais, mais ce qui m'apparaît évident, c'est que l'auteur a trouvé le ton adéquat à son discours et que cet appel presque désespéré qu'elle lance aux autres devrait être entendu.

12 "Peau aime" de Carol Trotter: Le jeu de mots est facile et l'auteur, tout au long de son petit recueil, n'hésite pas à recourir à tous les jeux et tous les calembours. Mais ces jeux ne sont pas froids, ils sont chaleureux. Leur fantaisie n'est pas hautaine, mais saine. L'humour court au ras des choses. Et tout cela gambade dans une écriture fringante et sautillante. Au-delà du sens des poèmes, je suis surtout frappé ici par la légèreté de l'écriture et le plaisir qui s'en dégage. A ces poèmes agréables à lire, s'ajoutent plusieurs dessins de même qualité.

• "Les frontières définites", par Jean-Louis Roy, Collection poésie canadienne, numéro 28, Librairie Décom, Montréal 144 pages.

• "Arc-boutée à ma terre d'exil", par Alice Brunel-Roché, même collection, numéro 29, 80 pages.

• "Triptyque", par André Saint-Germain, Nouvelles Éditions de l'Arc, Montréal 1973, 90 pages.

• "Pulsions", par Michel Beaudin, Éditions de l'Hexagone, Montréal 1973, 64 pages.

• "Les Écrits des Forges", 2093, rue Sylvain, Trois-Rivières.

• "Le Temps vivant", par Philippe Garique, Éditions Leméac, Montréal 1973, 96 pages.

• "Les neuf couplets", par Gilles Vigneault, Nouvelles Éditions de l'Arc, 663, avenue Wiseman Montréal 154, 80 pages.

• "Poèmes à ne plus dormir dans votre sang", par

SALLE RESNAIS  
LE VOILA, LE PLUS BEAU CADEAU  
DE NOËL. MERCI L'ARTISTE. — L'EXPRESS



Allez voir ce film.  
FRANCE-SOIR  
Quelle réussite!  
L'AUREORE

LA  
BONNE ANNEE  
film de CLAUDE LÉLOUCH

Toujours le dimanche  
Déjeuner méditerranéen

Sans facons-Musique-Venez avec  
toute la famille et passez un bon  
moment! De 11h à 15h  
Plats internationaux \$5.00  
Moitié prix pour les enfants.

Pour réserver, appelez 845-1231

Constellation Hotel  
★★★★★  
3407 Peel à Sherbrooke  
au centre de Montréal

WOODY ALLEN  
REGARDE  
L'AVENIR  
AVEC NOSTALGIE

14  
ANS

Woody Allen et Diane Keaton  
dans  
"Sleeper"

United Artists

À L'AFFICHE

Cinema  
PLACE VILLE MARIE 866-7644

Horaires: 1.15, 3.15, 5.15, 7.25, 9.30  
p.m. Samedi: Représentation supplémentaire à 11.20 p.m.

RADIOMUTUEL ET du MAURIER  
PRESENTENT  
YOLAND GUERARD YOLANDE DULUDE  
PAUL BÉRAL

CHanson  
CITANE

une opérette à grand déploiement  
avec DENYSE PARENT PAUL TRIPANIER  
et MONIQUE VERMONT (RITA BREAUD)

EMILE GENEST  
GERARD PARADIS  
PIERRE DUBRENE  
ANDRÉE BASILIERE  
MARCEL GIGUERE  
YVAN DUCHARME  
CLAUDE MICHAUD  
RICHARD CHENIER  
RICHARD PROULX

LA PARTICIPATION SPECIALE de  
WILLIE LAMOTHE  
LES BALLETS DE PARIS

LES BALLETS DE PARIS  
YOLAND GUERARD YOLANDE DULUDE  
PAUL BÉRAL

BILLETTS  
EN VENTE  
MAINTENANT  
Salle  
Wilfrid  
Pelletier

PLACE DES ARTS - les 24, 25, 26, 27, 31 JANVIER  
SALLE WILFRID PELLETIER et les 1, 2, 3 FEVRIER '74

ELEO POMARE  
ET SES DANSEURS CONTEMPORAINS  
"UN PUISSANT TABLEAU EMPREINT DE DÉSE-  
POIR, DE RÉVOLTE... DE NOBLESSE"

Clive Barnes, N.Y. Times  
UN CRI DE PROTESTATION CONTRE LA  
DÉGRADATION DES NOIRS!

HUMAIN  
PROVOCANT  
BOULEVERSAANT  
DRAMATIQUE

11-12-13 JANVIER - 20H30

Billets: \$7.00 \$6.00 \$4.50 \$3.50. EN VENTE: CCA 1822  
ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, Mtl Trust  
P.V.M. Demi-tarifs sur billets \$6 (11 janv.): étudiants -  
Âge d'Or. Billets demi-tarifs et commandes postales à  
CCA seulement.

Agences et CHARGE 932-2234

THÉÂTRE MAISONNEUVE

CINEMAS ODEON

DES IMAGES INSOUTENABLES! France Soir  
UN FILM PUISSANT QUI FAIT VIVRE  
AU SPECTATEUR TOUTE LA GAMME  
DES ÉMOTIONS

IL FAUT RECEVOIR CE COUP DE POING  
DANS L'ESTOMAC! Le Nouvel Observateur  
ON RESTE ECRASES MUETS.  
LE CŒUR AU BORD DES LÈVRES! Le Monde

LES FILMS MUTUELS présentent  
un film de  
YVES COUILLIERE  
ET PHILIPPE MONNER

POUR TOUS

LA  
GUERRE  
D'ALGERIE

12 DAUPHIN  
TELEPHONE 921-6000

SEM: 6.10-9.00  
SAM.DIM: 12.20-3.10-6.05-9.00

BURT  
LANCASTER  
ROBERT RYAN  
WILL GEER  
EXECUTIVE ACTION

PLACE DU CANADA  
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

1.15-3.15-5.15  
7.15-9.15

Une histoire peu  
commune

18  
ANS

ORANGE  
MECANIQUE

12 DAUPHIN  
TELEPHONE 921-6000

SEM: 7.30-9.25  
SAM.DIM: 1.50-4.25-7.00-9.35

théâtre du rideau vert  
25e Anniversaire

le  
printemps  
de la  
saint-martin

Comédie de Noël Coward  
mise en scène: FRANÇOIS CARTIER  
LOUISE MARLEAU - LOUISE TURCOT - PASCAL ROLLIN  
FRANÇOIS CARTIER - ANDRÉE ST. LAURENT - JACQUES FAMERY

Decors: JACQUES LEBLANC Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

TOUS LES DIMANCHES

14h30 — MARIONNETTES  
LA FLUTE  
ENCHANTÉE  
de Pierre Régimbal  
et Nicole Lapointe.

15h30 — THÉÂTRE  
L'ÎLE AU SORCIER  
Fantaïse  
d'André Cailloux

Reservations 844-1793  
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE  
CINÉMATOGRAPHIE INC.

Les Aventures de  
Rabbi Jacob

LOUIS DE FUNÈS

JEAN-TALON FLEUR DE LYS

725-7000 288-3303

CINÉMA DE PARIS

861-2996

salon rouge

LES CHARLOTS  
LE GRAND  
BAZAR

CANADIEN  
523-5180

MAISONNEUVE PLAZA  
525-2174 274-6155

3e MOIS DE SUCCÈS!  
LA GRANDE BOUFFE

12 00  
2 20  
4 45  
7 10  
9 35

LE GRAND D'ART  
et les autres Ages d'Or  
par YVES ROBERT

FESTIVAL

525-8600

salon bleu

sgm

Cinéma Chez Nous

Jean-Pierre Tadros, critique de films au  
journal Le Devoir et directeur-fondateur de  
la revue Cinéma-Québec, donnera un cours  
sur le cinéma québécois en français tous  
les samedis après-midi.

Offert en collaboration avec le Conservatoire  
d'Art Cinématographique, "Le cinéma  
québécois: quelques jalons" couvrira les sujets  
suivants: la naissance du cinéma québécois,  
à la recherche d'une identité, le cinéma  
d'intervention sociale et nationaliste, les  
films commerciaux et la structure de  
l'industrie cinématographique... Chaque  
période sera abondamment illustrée par  
des films.

Ce cours de 15 semaines se tiendra tous  
les samedis à 14 heures à partir du 12  
janvier prochain jusqu'au 20 avril. Le  
montant de l'inscription est de \$45.00.

Histoire du Cinéma

Entre-temps, Martin Malina du Montreal  
Star donnera la deuxième partie de son cours:  
"Les grandes étapes du cinéma".  
Commençant le 12 janvier et pendant 13  
semaines, ce cours couvrira le cinéma  
soviétique, italien, scandinave, japonais,  
allemand et anglais et la "Nouvelle Vague"  
française.

Le montant de l'inscription est de \$30.00.

Informations

L'inscription aux deux cours est ouverte à  
tous. Pour de plus amples informations,  
téléphoner au Département de l'Éducation  
permanente au numéro suivant: 879-2865

Sir George  
Williams University  
Montreal H3G 1M8

AVANT PREMIÈRE 14 décembre

MICHEL TREMBLAY  
ANDRÉ GRASARD  
ANDRÉE GRASARD  
ANDRÉE GRASARD  
ANDRÉE GRASARD  
ANDRÉE GRASARD  
ANDRÉE GRASARD  
ANDRÉE GRASARD  
ANDRÉE GRASARD  
ANDRÉE GRASARD

GILLES  
VIGNEAULT

MYSTÈRE  
BUFFO

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE  
84, rue St-Denis 861-0563

## le CINÉMA

## Le vrai triomphe du cinéma d'auteur américain

par  
ANDRÉ LEROUX

"The Long Goodbye" est le triomphe du cinéma d'auteur inséré dans le vaste système de production américain. Robert Altman ("That Cold Day in the Park", "M.A.S.H.", "Brewster McLaughlin", "MacCabe and Mrs. Miller", "Images") s'est créé un univers personnel qui s'affirme et s'approfondit de film en film. Refusant toutes formes de concession, ne se fiant qu'à son instinct et à sa sensibilité, Altman n'a jamais craint de bousculer les traditions, de faire éclater les cadres dramatiques conventionnels. Ainsi "MacCabe and Mrs. Miller", l'un des plus beaux films américains jamais réalisés, renouvelait entièrement le western. Altman y dynamisait, avec une suprême élégance, toutes les mythologies du vieux Ouest légendaire, remettait en question un genre bourré d'archétypes.

"The Long Goodbye", adapté du célèbre roman de Raymond Chandler, paru en 1953, renouvelle le film criminel, lui donne un nouveau départ. Lorsque le film a pris l'affiche, à Los Angeles, en mars dernier, il fut très mal accueilli. On lui reprochait d'avoir trahi Chandler, d'avoir réduit le roman à ses dimensions squelettiques et de ne pas avoir respecté le personnage du détective Marlowe. C'était ignorer l'originalité de la démarche créatrice d'Altman, et vouloir prolonger, entretenir, l'image de Marlowe telle que créée par Bogart dans "The Big Sleep". Dans un film de Hawks, le personnage était auréolé d'un charme romantique indéfectible. Il évoluait avec une souveraine aisance dans l'univers des criminels. Malgré ses hésitations et ses doutes, Marlowe parvenait toujours à dénouer les fils d'une intrigue confuse. Il finissait toujours par dominer les situations et s'assurer la confiance d'une femme. Bogart était un séducteur qui ne reculait devant rien pour parvenir à ses fins. Les admirateurs de Bogart ont été vexés par la vision d'Altman, par son approche toute différente du personnage.

Certes, Marlowe est encore un être perdu dans ses illusions de justice, dans ses rêves d'intégrité et dans sa quête de sincérité. Il erre dans un monde corrompu où l'argent peut tout acheter et tout

permettre. On abuse de sa bonté. On se moque de son honnêteté. Son innocence et sa naïveté n'ont plus de place dans un univers dégradé qui a rejeté depuis longtemps toutes valeurs authentiques. Mais contrairement à Bogart, le Marlowe d'Altman n'a pas de carapace cynique, d'armure inattaquable qui le mettrait à l'abri des attaques de son environnement. C'est un personnage démun, ouvert à toutes les agressions, sensible et doux. Il croit au pouvoir de la vérité et tente désespérément de s'accrocher à sa sincérité. Malgré tout, la police en connaît toujours plus long que lui. Il est le dernier informé, et se laisse prendre à tous les pièges.

Altman éprouve une véritable affection pour le personnage. Il sympathise avec l'obstination acharnée du détective et sait nous le rendre extrêmement attachant. Altman le considère comme un chevalier du Moyen-Âge perdu dans une civilisation aseptisée, décadente, incapable de comprendre ses véritables aspirations. Le film est empreint d'une mélancolie et d'une nostalgie alanguies, diaphanes. Tout se passe comme si Altman avait voulu rendre un dernier hommage à un homme d'une autre époque. "The Long Goodbye" ressemble à un adieu déchirant qui n'en finit plus. C'est une espèce de complainte funèbre dont la mélodie, langoureusement répétée, nous entraîne dans son vertige lancinant. Altman veut nous parler, une dernière fois, de la grandeur d'un éternel perdant. Mais il hésite à l'abandonner et à le livrer définitivement à l'oubli. D'où l'émotion qui nous étreint pendant tout le film. Quand, à la fin, Marlowe disparaît dans une nature éclatante, s'engloutit dans la volupté du paysage, on est atteint en plein cœur par sa brusque révolte devant sa constatation de l'amitié trahie, par son ultime résignation à s'intégrer dans un monde pourri. Après "The Long Goodbye", on ne pourra plus jamais porter à l'écran le personnage du détective Marlowe car Altman nous en a livré le portrait le plus complet, le plus déchirant et le plus définitif. Désormais, il n'y a plus rien à dire sur Philip Marlowe.



Lancaster dans "Action": bête et sans style.

Elliot Gould dans le meilleur rôle de toute sa carrière, crée un personnage hallucinant de vérité et de justesse. Je n'ai jamais particulièrement aimé Gould dont le jeu froissait souvent le cabotinage ("Bob & Carol & Ted & Alice", "M.A.S.H.") ou l'auto-satisfaction narcissique ("I Love My Wife", "Little Murders"). Seul Bergman, dans "The Touch" avait su doser et contrôler ses excès. Dans "The Long Goodbye", Elliot Gould est Marlowe. Son visage angélique, sa démarche fébrile, ses yeux hagards, son débit saccadé accusent un constant décalage avec son environnement. Gould fait de Marlowe un inadapté qui cherche à se persuader de sa dureté et de sa ruse. Il conduit toujours sa vieille Lincoln Continental de 1948 et s'habille avec une austerité dépourvue d'élégance. Marlowe évolue dans un monde où il n'a pas de place, dans un monde hautement sophistiqué dont la richesse flamboyante et tapageuse cache un grand vide. Avec un très grand contrôle de tous ses moyens, Gould s'immerge merveilleusement dans la peau du personnage, le fait sien et s'efface derrière lui. Il nous le fait comprendre de l'intérieur et nous le rend extrêmement chaleureux.

A aucun moment, n'a-t-on l'impression de voir un détective au travail. Marlowe nous est présenté comme un individu ordinaire qui veut se prouver, à lui-même que, son amitié pour Terry Lennox, a une valeur incorruptible, vitale et nécessaire. En découvrant qu'il a été berné et manipulé par son faux ami, il est abrutement confronté à ses illusions et au néant. Les valeurs sur lesquelles reposait son existence n'ont plus de sens. Tout s'écroule et le neurite sauvage qu'il accompli est une façon d'entrer dans le système, de s'y intégrer définitivement. C'est un geste de désespoir qui se nie lui-même. C'est la victoire de l'absurde.

Altman ne s'est pas préoccupé de l'anecdote, des rebondissements dramatiques du récit. Ce que plusieurs critiques n'ont pas manqué de lui reprocher. Avec sa scénariste Leigh Brackett, qui a aussi adapté pour l'écran "The Big Sleep" de Chandler et plusieurs autres romans policiers et criminels, Altman s'est intéressé aux origines et aux conséquences des situations. Il a élagué l'oeuvre de Chandler pour n'en conserver que les multiples implications existentielles et sociales. Le récit, en soi, lui importe peu.

Contrairement à plusieurs films criminels de série noire, "The Long Goodbye" se déroule de façon claire et linéaire. L'intrigue est réduite à l'essentiel et le film se moque même gentiment de tout ce qui alourdissait les films criminels traditionnels. Au lieu d'obscurcir le récit, Altman et Brackett le simplifient à l'extrême et concentrent tout leur intérêt sur les personnages. "The Long Goodbye" est avant tout un film de personnages saisis dans les multiples relations qu'ils entretiennent avec les décors. Appartement exigu et étouffant de Marlowe. Intérieur extravagant et baroque du couple Wade, écrasé par l'insécurité de sa richesse et prisonnier de ses mensonges. La blancheur inquiétante de Los Angeles, les couleurs froides et métalliques des intérieurs qui contrastent avec la lumière éclatante des extérieurs, donnent au film un caractère légèrement irréel, et accusent la précarité, la fragilité d'un monde en voie de décomposition. Comme si les apparences recelaient leur propre pouvoir de destruction.

La caméra, presque toujours en mouvement, glisse sur les choses avec une sensualité envoûtante. Elle caresse décors et personnages pour mieux nous en restituer la densité et l'ambiguïté. Altman est un cinéaste audacieux qui n'a pas peur d'innover, de pousser jusqu'au bout ses parti-pris, de faire en sorte que le spectateur participe directement à la création. Dans "The Long Goodbye", les séquences se développent sans que nous puissions jamais dire à quel moment elles se termineront. Altman laisse respirer chaque moment, permet à chaque séquence de se déployer librement, de nous révéler le maximum d'informations possibles sur les personnages, sans jamais forcer ou dénaturer le réel. La mise en scène d'Altman apporte peu de réponses définitives. Elle soulève des interrogations, provoque sans cesse la réflexion du spectateur. Lorsque Elliot Gould interroge Nina Van Pallandt, exigeant qu'elle lui dise tout ce qu'elle sait sur le meurtre de Susan Lennox, on ne peut qu'admirer la façon avec laquelle Altman entretient l'ambiguïté. Le visage tourmenté de Nina Van Pallandt est trahi sans que nous sachions jamais si elle dit la vérité ou si s'y refuse par peur de se compromettre.

La méthode d'Altman a beaucoup de grâce parce que le spectateur met lui-même en place toutes les pièces du puzzle, au fur et à mesure que le film se construit. Le rythme des séquences se calcule sur la respiration des personnages et en épouse les moindres modulations. Altman crée autour des personnages une atmosphère, un climat, un mystère qui leur permettent d'atteindre une pleine humanité. Dans une éblouissante séquence, Nina Van Pallandt s'élance éperdument dans la mer à la recherche de son mari, en pleine nuit. Sa robe orange se détache sur fond noir, tout en se mêlant au vert cru des vagues qui la repoussent. La mort et l'amour se rejoignent, se fusionnent dans une même fougue qui emporte tout.

Dans "The Long Goodbye", Altman sait toujours nous étonner, nous surprendre. Le film a une puissance d'évocation discrète mais extrêmement prenante (le moment où le chien sort de la mer avec entre ses dents la canne de son maître mort). Contrairement aux films criminels des années '50, dont il est un aboutissement ironique, "The Long Goodbye" ne matraque pas le spectateur par une excessive emphase dramatique. Il détaille le réel pour dégager, patiemment, respectueusement, ce qui se cache derrière les apparences, derrière les façades étincelantes que se sont fabriqués des personnages en proie à la stérilité de leurs propres chimères. Altman est un poète qui cherche constamment à se dépasser pour mieux traduire les contradictions de notre monde. C'est un génie pour qui le cinéma est le moyen le plus tangible d'atteindre le réel dans toute son opacité. "The Long Goodbye" est un film émouvant, beau, lyrique et très important. L'un des meilleurs films de l'année 1973. Au cinéma Côte-Des-Neiges.

Il manque à "Executive Action" de David Miller ("Hall Hero!; Lonely are the Brave") tout ce qui fait la densité du film d'Altman: la sensibilité, la richesse d'inventions visuelles, l'ambiguïté des personnages et la sensualité. Un groupe puissant de gens de droite organisent un complot pour assassiner le président Kennedy. Le film essaie ma-

ladroitement de démontrer ce qui pousse des extrémistes de droite à mettre sur pied une telle machination criminelle: la peur des transformations sociales et de l'infiltration communiste au Vietnam, la crainte de la politique ouvertement progressiste de Kennedy.

Selon Dalton Trumbo, le scénariste le plus sur estimé actuellement aux États-Unis, et le réalisateur David Miller, Lee Harvey Oswald aurait servi de façade, d'appât, pour dérouter les autorités, brouiller les pistes. Malheureusement, le film n'explique jamais pourquoi les conjurés utilisent Oswald comme couverture. Ils choisissent un individu qui lui ressemble, lui demandant de se faire remarquer un peu partout pour que les enquêteurs puissent facilement accumuler les preuves de sa culpabilité. Les motifs qui président au choix d'Oswald demeurent toujours mystérieux. Le film ne nous donne jamais les clés qui nous permettraient de comprendre ce qui se passe sur l'écran. Lorsque Jack Ruby tue Oswald, il surgit d'on ne sait trop où, arbitrairement et sans explication.

À la fin du film, les photographies de 18 témoins, morts mystérieusement après l'assassinat de Kennedy, apparaissent sur l'écran pour soutenir l'hypothèse du complot. Curieusement, on ne nous parle, à aucun moment, pendant le film, de ces témoins. On ne nous dit jamais que d'autres individus auraient pu être impliqués dans l'affaire. Ces témoins, apparemment oculaires, ne sont jamais insérés

dans le développement narratif du film. Les projeter subitement sur l'écran comme preuve ultime de la démonstration, me paraît facile et grossier.

Mais ce qui agace le plus dans "Executive Action", c'est le mauvais mélange de documentaire et de fiction sur lequel il repose. À plusieurs reprises, on voit le président Kennedy discuter sur divers sujets nationaux: la jeunesse, le problème noir, la guerre du Vietnam... Cette dimension documentaire est entrecoupée par les séquences de préparatif du complot. L'heureux mélange ne se produit jamais car la fiction, platement filmée comme une mauvaise émission de télévision en couleurs, ne s'intègre jamais au reportage en noir et blanc. On perçoit toujours l'extrême décalage entre les deux. Ce qui rend le film ridicule et sans véritable force de conviction.

Comme les auteurs ne voulaient pas nous rendre sympathiques le clan d'extrémistes, on ne connaît rien sur eux. Dépourvus de toute consistance, ils apparaissent flous, presque irréels. Les comédiens (Burt Lancaster, Robert Ryan, Will Geer) sont sans vie, amorphes et complètement fades. Ils ont tous l'air épuisé comme s'ils n'avaient pas dormi pendant toute une semaine. "Executive Action" voue un culte immodéré et aveugle au président Kennedy. Il ne témoigne d'aucun recul critique par rapport à ses politiques. C'est un film bête, sans style et totalement impersonnel.

## LE PATRIOTE D'EN HAUT

présente

## UN PRINCE, MON JOUR VIENDRA

show-théâtre créé et interprété par

PAULE BAILLARGEON SUZANNE GARCEAU LUCE GUILBEAULT

du 9 janvier au 3 février à 20:30 heures  
UNE PRODUCTION DU GRAND CIRQUE ORDINAIRE  
Réservations: 521-6666 & 523-1131  
1474 est, rue Ste-Catherine

## Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.

5110 avenue du Parc (Coin Laurier)

- Expression corporelle
- Danse contemporaine

Aucun prérequis

Janvier 1974

Tarif: \$12 par mois

Renseignements : 273-2213

À LA GRANDE JOIE DE TOUS ET CHACUN  
CE LIVRE EST MAINTENANT PROJETÉ SUR ÉCRAN

The Hall Bartlett  
Film  
Jonathan  
Livingston  
Seagull

POUR  
TOUS

Photographé 1970-Russell Munson Panavision® Color by Deluxe  
A Paramount Pictures Release

## LE CINÉMA

AU WESTMOUNT SQUARE 931-2477

REPRÉSENTATION  
COMPLÈTE À 1.00,  
3.00, 5.05, 7.05,  
9.10 P.M.



L'OPTION THÉÂTRE DU CEGEP  
LIONEL-GROULX À STE-THÉRÈSE

annonce la première étape de ses auditions, section interprétation et section production.

Les candidats désireux de s'inscrire à cette option, à l'automne '74, doivent communiquer immédiatement avec:

OPTION-THÉÂTRE,  
CÉGEP LIONEL-GROULX

Ste-Thérèse

J7E 3G6

(514) 430-3120 poste 74

## AUROVILLE

LA CITÉ DE L'UNITÉ HUMAINE

(en construction dans le sud de l'Inde)

et

UN PROGRAMME CULTUREL COMPLET  
SUR LA VIE ET LES ARTS EN

## INDE

- EXPOSITION-DANSES  
CLASSIQUES - SPECTACLE MULTIMEDIA

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Centre Communautaire - Grand Salon  
2332 Ed. Montpetit

2 soirées : les 7 et 9 JANVIER  
de 7 p.m. à 10 p.m.

Informations à : 288-4748 ou 849-5323

## LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

présente

La vie éjarrée  
du brave  
Adam Dollard  
sieur des Ormeaux

mise en scène  
Jean Robert Rémillard  
POUR ADULTES SEULEMENT

ou

Les véritables motifs des

experts de Dollard des

Ormeaux, expliqués et

racontés à la lumière de

documents récemment

découverts par l'auteur,

dans les archives

secrètes de l'Office des

Congrégations à Rome.

de

Jean-Robert Rémillard

avec

Jean Brousseau

Jean-Pierre Masson

Béatrice Picard

Marthe Choquette

Louise Laparé

Christine Prud'homme

Gabrielle Mathieu

Gilbert Lepage

Denis Chouinard

Vincent Blodreau

C.E.G.P. MAISONNEUVE 3800 est, rue Sherbrooke

Entrée de la salle: 2700, rue Bourbonnière

Mercredi au dimanche, 16 au 20 janvier à 20 h 30

Réservations: 849-8188 (Prix spéciaux pour étudiants)

## Galleries d'Art

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

Exposition-vente  
des peintures

d'artistes canadiens réputés

Foyer des Arts

Eaton, 9e étage, Centre-ville

Exposition des créations  
d'artistes québécois  
au restaurant Eaton "La Galerie"  
du Mail Cavendish, Côte St-Luc

EATON

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

COURS  
D'INITIATION  
À LA DÉCORATION  
INTÉRIEURE\*

SOUS LA DIRECTION DES

ARTISANS  
DU  
MEUBLE  
QUÉBÉCOIS INC.

88 EST-RUE ST-PAUL  
VIEUX-MONTREAL (127)

RENSEIGNEMENTS:  
866-1836

DEBUT DES COURS

le 14 janv. 1974

APPROUVE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION





cuba 6

par URGEL LEFEBVRE

# Un départ empreint de nostalgie



Une maison de ferme quelque part entre la Baie des Cochons et la lagune du trésor, à Cuba.

bréhat

## La perle de la mer armoricaine

Le touriste ne doit pas quitter la Bretagne sans une visite à l'île de Bréhat... la plus belle des îles bretonnes, l'île des couleurs, des fleurs et des plantes exotiques, la perle merveilleuse de la mer armoricaine.

Son climat privilégié est identique à celui des îles du golfe de Naples et de l'archipel ionien. Le palmier, l'eucalyptus, le mimosa, le figuier, le geranium y poussent en pleine terre alors que l'aloès y fleurit.

Terre de corsaires, de poésie, de féerie et de rêve, l'île présente comme principales curiosités: le port clos et ses rochers roses, la grève qui surmonte les ruines du château, la chapelle Saint-Michel, le moulin à mer, la croix de Modez, le tertre du sémaphore, la masse de Ronay et le fauteuil de Renan, le site célèbre du Paon... et, une histoire qui ne peut laisser indifférent.

L'île et les îlots qui l'environnent forment l'archipel

bréhatin ont en effet été habités aux époques les plus reculées: quantités de silex taillés retrouvés lors de fouilles en témoignent. À l'île Lavrec, on a découvert les ruines d'une construction gallo-romaine que saint Budoc, venu de Grande-Bretagne au Ve s., utilisait pour construire le plus ancien monastère de l'Armorique. Au moyen âge, Bréhat eut son château-fort que l'envahisseur anglais rasa en même temps que toutes les habi-

tations en 1409. D'irréfutable documents établissent par ailleurs que des ancêtres bréhatins ont pêché à Terre-Neuve et sur les rives du Labrador.

D'autre part, le corsaire bréhatin Coatanlen aurait, en 1484, rencontré Colomb à Lisbonne et lui aurait ainsi révélé l'existence du nouveau monde. C'est au début du 19e s. que l'île vécut l'aventureuse épopée des corsaires... Le Brujon, Savidan, Drezenc, Fleury, Le Roux, Poirier, Le Goniec, Froger, Corouge, etc.

Son passé, la grâce souriante de ses paysages, la tragique mélancolie de son rivage durement creusé par la mer, l'incomparable beauté de ses sites font véritablement de l'île de Bréhat un lieu de séjour idéal. L'on peut s'y loger très agréablement et, il est très facile d'y accéder: directement de Paimpol par mer, à l'heure des marées en juillet et août ou, à toute heure par l'Arcoouest (10 minutes de traversée). Les visiteurs peuvent également se prévaloir des excursions en vedettes qui conduisent autour de l'île à travers la multitude des îlots qui la cerment. Il est à noter qu'aucun véhicule automobile ne circule sur l'île de Bréhat ce qui constitue un appoint rare à l'authenticité des sites comme à l'intégrité du repos.

Le moment inéluctable du retour est arrivé... Juste au moment où Angelica allait m'accorder une danse au Rincon Crillo.

Ce sera pour la prochaine fois, me dit-elle avec un sourire radieux qui lui monte aux yeux, tout en laissant voir de belles dents saines rendues encore plus blanches par le contraste de sa peau brune.

Que le temps a passé vite en ce dernier soir de notre séjour à Cuba! Dire que nous redoutions de trouver la soirée interminable puisque nous avions quitté le Deauville à 20:30 et que le départ du vol 81 d'Air Canada, noté par Unitours, ne devait s'effectuer qu'à 3 heures du matin.

Nous revoici dans les autocars de l'INIT, en route pour l'aéroport José Martí. Nous embrassons d'un dernier coup d'oeil les tables où, sous les acajous, nous avons diné d'un jus de fruit sucré, de poulet au riz, de fromage à la crème sûre accompagné d'une sauce de goyave, d'une bonne bière cubaine et d'un café noir. Comme digestif, une eau rafraîchissante à la sauge.

C'est en vain que je tente de chasser de ma mémoire l'air de Guantanamo qui un petit orchestre a attaqué après le dîner pour nous faire entrer en danse. Je conserve dans mon arrière-bouche le goût du rhum Havana Club, base des cocktails variés que nous avons pu nous procurer jusqu'au dernier moment à des prix minimes. La fraternité était complète, car des "troubadours" du Québec s'étaient portés volontaires afin d'accorder un peu de répit aux musiciens cubains. Puis la danse avait repris de plus belle au son de l'orchestre... Guantanamo!

L'aéroport est à faible distance du Rincon Crillo et nous y sommes en peu de temps. On nous remet nos passeports dont nous avions été dépossédés au moment de notre arrivée à Cuba, nos certificats de vaccination, nos billets d'avion et notre carte d'embarquement. Cela se fait rapidement, pendant que nous échangeons contre des dollars canadiens les quelques pesos cubains qu'il nous reste. C'est le moment pour les agents de change cubains de se débarrasser de la menue monnaie américaine qui traîne dans leurs tiroirs.

Nous donnons une chaleureuse poignée de main à nos guides et, après un court moment d'hésitation, je donne une bise sur la joue à Angelica après lui avoir dit au revoir.

Angelica est bien en chair. Ce n'est pas de son côté qu'il faudrait chercher une illustration du rationnement à Cuba!

J'ai redressé mon siège et bouclé la ceinture de mon fauteuil. Et tandis que notre DC-9 s'avance sur la piste pour le décollage, ma pensée fait marche arrière et me ramène sur la route de Varadero.

ro, dans la vallée de Yumuri, où les palmiers royaux sont si beaux.

Papa Gérard nous raconte d'autres légendes au moment où nous entrons dans la province de Matanzas (mot qui signifie massacres — massacres d'Indiens selon la légende, de tortues selon la réalité). Deux fleuves, le Yumuri et le San Juan, arrosent cette province où l'on récolte de tout deux fois par année. En 1623, une flotte espagnole fut coulée par les Hollandais qui s'emparèrent d'un butin de l'ordre de \$1.5 million.

Des urubus planent au-dessus de Matanzas, ville de 86,000 habitants qu'entoure une ceinture industrielle: terminal du sucre en vrac, fabrique de fertilisants, usine de transformation du soufre, centrales thermo-électriques.

La baie de Matanzas est plus grande que celle de La Havane et se classe au 3e rang de l'importance économique.

Papa Gérard nous montre l'ermitage de Montserrat, la région où se trouvent les grottes de Bellamar avec leurs stalactites, leurs stalagmites et leurs dentelles de calcaire, des casernes converties en école dédiée aux héros de la révolution, le théâtre Esteban, qui remonte à 1863, le pont pittoresque qui franchit le San Juan, la statue de la poétesse Gabriela Mistral qui a remporté le prix Nobel de la littérature en 1945 mais qui n'a pas pu être admise à l'Académie espagnole, étant femme.

Depuis quelque temps, nous roulons le long du malecon de Matanzas, sorte de promenade au bord de l'eau toujours garnie de pêcheurs à la ligne. De nouvelles tours d'appartements pour les travailleurs se dressent ici et là, de même que des internats pour les études primaires et secondaires. Une affiche annonce le XIIIe congrès des travailleurs.

Nous ne sommes plus qu'à 32 kilomètres de Varadero, et des tours d'appartements pour travailleurs se dressent encore, entre des pinèdes, des bosquets de cocotiers, des champs d'agaves — ces plantes qui ressemblent à d'énormes ananas et dont les hampes florifères se dressent comme des stèles dans un cimetière.

En passant près d'une école militaire secondaire dédiée à Camilo Cienfuegos, notre guide nous apprend que le service est obligatoire à Cuba, de 15 à 18 ans, mais pour les garçons seulement. Ceux-ci peuvent suivre en même temps leurs études ou apprendre un métier. Les filles sont admises dans la milice.

Des rideaux de pins dissimulent des batteries à notre gauche, tandis que sur la droite des fibres de sisal séchent au soleil après lavage.

Du côté de la mer, nous remarquons des tranchées dans le sol. Elles ont été creusées lors de la crise d'octobre 1962, car l'endroit n'est qu'à 90 milles de Key West, Floride.

Nous sommes dans la péninsule de Varadero. Notre guide nous montre un ancien carénage, puis l'hôtel Oasis dont la construction remonte à 1880. Aux quartiers domiciliaires succèdent les plantations de citronniers, un port de plaisance, un night club, un petit aéroport, un cinéma à ciel ouvert.

Nous sommes dans un secteur de villégiature qu'égayent des lauriers-roses en fleurs. La lagune se prête aux régates, l'industrie de la pêche a été déplacée à Cardenas, soit à 15 kilomètres plus loin. Notre guide parle toujours: — Kawama veut dire grande

Londres, Manchester, Glasgow  
Tous les soirs de la semaine



Un coin pittoresque du village indien que l'on a reconstitué près de la lagune du trésor, à Cuba. Diverses sculptures montrent les Tainos dans leurs occupations journalières.

tortue. C'est un village de vacances pour travailleurs... Et nous voici aux Arenas Blancas où, pendant cinq jours, vous allez loger dans des villas de riches Cubains... Voici la villa que s'était fait construire Batista. C'est une véritable forteresse... Dans l'avion qui nous ramène à Montréal après escale à Freeport, on nous sert un pe-

Fin

paris

## Les charmes de l'hiver

Février, mois triste et hivernal? Que non! C'est, au contraire, pour les nombreuses stations de sports d'hiver, les mois les plus joyeux, les plus vivants! La France est particulièrement gâtée! De la frontière suisse à la frontière italienne, c'est un véritable collier de stations aux noms prestigieux, qui vous attend. Aussi, étrangers et Français se pressent et dévalent les pistes neigeuses de Méribel, Courchevel, Chamonix ou de La Plagne et d'Isola 2000.

Les femmes sont de fidèles ferventes de la montagne... elles savent que leur séjour sera synonyme de cure d'air, de santé, de beauté!

Et, toutes celles qui le peuvent, y courent? À leur retour, elles présenteront un visage bronzé, éclatant de bonne mine; elles seront ultra-féminines. Coiffure floue en vagues et maquillage aux couleurs très accentuées!

Février-mars, c'est la saison idéale à Paris, pour trouver le petit modèle élégant dont vous rêvez pour ce printemps. Rive droite, vous irez fouiner dans les Grands Magasins, rue de la Chaussée d'An-

tin; rue Tronchet et rue de Passy. Rive gauche, vous explorerez la rue de Sévres, le quartier St-Sulpice et St-Germain, mais aussi les abords de Montparnasse... Là, tout bouge, tout change, et face aux buildings modernes, de nouvelles boutiques apparaissent. Citons, par exemple, en plein cœur du vieux Montparnasse artistique et littéraire, face à la Coupole, "Julia", 95 boulevard du Montparnasse... Prix raisonnables, accueil courtis, ce serait étonnant si vous n'y dénchiez pas le modèle de vos

rêves.

Shopping de printemps combiné avec un séjour dans les Alpes françaises? Votre hôtel réservé et si vous le désirez, une voiture de location? Un "Welcome Service" Air France pour vous renseigner à Paris? Que de raisons "sages" pour réserver une place — sans oublier celle de votre mari — dans un des nombreux jets Air France. Que ce soit à bord du Boeing 707 ou 747, vous y trouverez un confort accru et tout un art de voyager "à la française".

La compagnie British Airways annonce la nomination de Marie Bernier au poste d'attachée de presse à son service de relations extérieures pour le Canada. Née à Montréal, Mlle Bernier a obtenu son baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal ainsi qu'un certificat de traduction de la même institution.

Après avoir travaillé à l'Office municipal du tourisme, à Montréal, elle a été au service de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 pendant près de deux ans. A titre d'attachée de presse, Mlle Bernier relève du directeur des relations extérieures pour tout ce qui a trait aux activités de communications de la compa-

gnie aérienne dans la région du Québec. Elle exerce ses fonctions au siège social canadien de British Airways, à Montréal.

Le coeur historique de la ville de Tabor, en Bohême du sud, centre du mouvement révolutionnaire hussite, a été déclaré monument culturel national par le gouvernement tchécoslovaque. La démolition et la reconstruction sont actuellement en cours, et l'on pense que la restauration sera terminée en 1985; il faudra en particulier renforcer un dédale de couloirs, quelques-uns ayant trois étages de hauteur, sous la place de la vieille ville. Le coût est évalué à 300 millions de couronnes (près de \$25 millions au taux officiel de change).

Le musée de Slavkov petite ville du centre de la Tchécoslovaquie s'enorgueillit d'une collection exceptionnelle de statues et de peintures de Napoléon. Pourquoi? C'est tout près de là, à l'époque où Slavkov s'appelait Austerlitz, qu'eut lieu la fameuse bataille des trois empereurs (Napoléon et les armées combinées du Tsar de Russie et de l'empereur d'Autriche). Les quelques cent statues varient depuis des statuettes d'un demi-pouce de haut, oeuvres d'artisans populaires français, à un buste de 20 pouces et un masque mortuaire. La plupart des oeuvres datent du début du XIXe siècle. Le musée possède aussi une des plus grandes collections au monde de peintures napoléoniennes. On y trouve plus de 800 peintures et gravures, représentant surtout Napoléon à la tête de ses armées.

BRATISLAVA — Les ruines d'un camp fortifié romain datant du IVe siècle de notre ère ont été découvertes dans l'ouest de la Slovaquie par un groupe d'hommes de l'Institut archéologique de l'Académie des sciences slovaque. Ils ont jusqu'à maintenant mis à jour deux édifices de pierre, des ruines d'édifices en bois et des palissades.

## échos touristiques

SAVIEZ-VOUS... qu'en 1973  
PLUS DE 3.000 TOURISTES CANADIENS ONT VISITÉ CUBA ?

UNE SEMAINE AU SOLEIL  
TOUT COMPRIS \$299 et plus

- Hôtel sur magnifique plage anciennement pour millionnaires seulement.
- Tous les repas incluant bière ou vin
- Visites touristiques
- Distractions diverses
- Le pourboire n'existe pas
- Par jet d'Air Canada

**Cuba**  
Présentation touristique gratuite: le 8 janvier, 7h30 p.m.

DÉPARTS  
15 janvier

ainsi que les 5 février  
5 mars - 2 et 16 avril

Réervations: 875-5680

HÔTEL LAURENTIEN

PEEL et DORCHESTER

MÉTRO BONAVENTURE

(Sortie WINDSOR)

UNITOURS

## INDE-NEPAL

"DES RIVES DU GANGE À L'HIMALAYA"

Voyage groupe accompagné par Mr. Delahoutre, professeur d'Hindouisme - diplômé d'Indianisme.

DU 31 JANVIER  
AU 22 FÉVRIER 1974

BOMBAY - AURANGABAD - JAIPUR - AGRA - BENARES  
KATHMANDOU - DELHI - SRINAGAR

Tout compris \$1410 par personne

Demandez notre dépliant détaillé du voyage  
Inscrivez-vous sans tarder - Places limitées

VOYAGES - MISSIONS LTÉE

235 est, Boul. Dorchester  
MONTREAL H2X 1N8  
Tél.: 861-8634 et 4184

500, 8ème Avenue  
QUÉBEC G1J 3L7  
Tél.: 522-2036

## L'AFRIQUE...

...DÉPAYSEMENT TOTAL!

Deux formules originales de voyages de  
trois semaines pour l'hiver qui vient.

LE GRAND SAFARI PHOTOGRAPHIQUE

Sénégal, Kenya, Tanzanie et Ethiopie

12 février - 5 mars 1974  
Prix tout compris \$1,778.

LE VOYAGE DE REPOS ET DE TOURISME

AVEC UNE TOUCHE D'AFRIQUE NOIRE

Îles Canaries - Sénégal et Maroc

2 départs: 7 au 27 février  
28 février au 20 mars  
Prix tout compris \$1,194.

Renseignements sur demande

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE D'HIVER  
contenant une foule de suggestions de voyages



Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 OUEST, DORCHESTER

MONTREAL 107, P.Q.

Tél.: 861-2485

"Qui dit voyages, dit Malavoy"